



ATELIERS DIAGNOSTIC

Synthèse



CONTEXTE	5
CULTURE ET EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	7
LES PARTICIPANTS A L'ATELIER	8
RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX.....	10
GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS	12
La culture comme levier d'attractivité	12
Préservation du patrimoine traditionnel	13
L'Occitan.....	15
Education au territoire et au développement durable	16
Synthèse.....	18
AGRICULTURE	20
LES PARTICIPANTS A L'ATELIER	21
GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS	23
Reprise agricole - Renouveau des générations.....	23
Durabilité des productions actuelles.....	25
Conflits sur l'usage des terres agricoles	27
Productions et filières d'avenir	28
Coopération territoriale	31
Synthèse.....	32
ALIMENTATION	34
LES PARTICIPANTS A L'ATELIER	35
RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX.....	37
GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS	40
L'approvisionnement et la consommation	40
Le gaspillage alimentaire.....	41
La sécurité des aliments et la santé	43
Les solidarités alimentaires	44
Synthèse.....	46
ACTIVITES DE PLEINE NATURE	49
LES PARTICIPANTS A L'ATELIER	49
RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX.....	52
GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS	53
Changement climatique et innovation.....	53
Fréquentation des espaces naturels	54
Itinérance	56
Partage de l'espace	58
Synthèse.....	60
EAU ET CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	63
LES PARTICIPANTS A L'ATELIER	64
RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX.....	66
GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS	68
La ressource « eau » face au changement climatique	68

Les milieux naturels face au changement climatique	70
Comment se mobiliser collectivement ?	72
Sobriété / adaptation en ville et pour les activités économiques	74
Synthèse	76
PAYSAGE	80
LES PARTICIPANTS A L'ATELIER	81
RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX	83
GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS	85
Agriculture et forêt	85
Eau et village	86
Projets impactant	89
Sites et routes	90
Synthèse	92
URBANISME	94
LES PARTICIPANTS A L'ATELIER	95
RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX	97
GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS	98
Développement urbain	98
Habitat léger	99
Revitalisation urbaine	100
Synthèse	104
BIODIVERSITE	106
LES PARTICIPANTS A L'ATELIER	107
RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX	110
GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS	111
Connaissance du patrimoine naturel	111
Hiérarchisation des enjeux Biodiversité	114
Outils de gestion de préservation	129
Prise en compte dans les activités humaines	130
FORET	136
LES PARTICIPANTS A L'ATELIER	137
RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX	139
GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS	140
Coexistence des usages	140
Gestion et production	141
Préservation, conservation de la biodiversité	144
Valorisation du bois local	145
Synthèse	147
TOURISME	150
LES PARTICIPANTS A L'ATELIER	151
RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX	153
GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS	155

Offre innovante	155
Accompagnement des professionnels	156
Gouvernance	157

SOCIO-ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT DES FILIERES.....159

LES PARTICIPANTS A L'ATELIER	160
GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS	162
Attractivité du territoire pour les habitants	162
Attractivité du territoire pour les entreprises et le développement des filières	164
Coopération territoriale et action économique	167

ENERGIE169

LES PARTICIPANTS A L'ATELIER	170
RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX.....	172
GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS	173
Synthèse	173
RETOUR EN IMAGE	175

CONTEXTE

Dans le cadre de la révision de sa charte, le Parc mène plusieurs actions en parallèle afin d'avoir une vision précise des enjeux du territoire qui détermineront la prochaine feuille de route 2027-2042. En 2023 et 2024, les phases de diagnostic et de concertation se sont déroulées conjointement, avec plusieurs étapes importantes :

- **Des états des lieux thématique** du territoire ont été réalisés par les chargés de missions (Alimentation, Agriculture, Biodiversité, Paysage et Urbanisme, Forêt, Culture et Éducation au territoire, Eau et Changement climatique, Tourisme et Activités de pleine nature, Socio-économie et filières, Énergie). Ils ont été mis en ligne pour être consulté par les partenaires techniques en amont des Ateliers diagnostic.
- **Concertation avec tous les acteurs** territoriaux selon des modalités variées :
 - **Avec le grand public** : 29 stands tenus sur l'ensemble du territoire (d'avril à novembre 2023), 5 réunions publiques (d'octobre à novembre 2023), concours de dessins pour les plus jeunes, ateliers de cartographie participative, enquête de notoriété, questionnaires en ligne, etc.
 - **Avec les élus des communes et des EPCI** : rencontres par intercommunalité de mai à juin 2024.
 - **Avec les partenaires techniques** : 12 ateliers thématiques réalisés pour partager les états des lieux et co-construire le diagnostic (de fin avril à fin mai 2024).

Objectifs des Ateliers diagnostic :

La Charte d'un PNR est un projet de territoire, porté et mis en œuvre collectivement par l'ensemble des acteurs œuvrant sur cet espace. L'objectif est donc d'arriver à une vision partagée et globale de l'état actuel du territoire (non pas seulement à travers le prisme du Parc) afin de co-définir les besoins présents et à venir du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

L'ensemble de ce travail va permettre au Parc d'avoir une vision partagée du territoire - actuelle et à venir – et ainsi d'avancer sur la rédaction de la future Charte, projet de territoire multi-partenarial, auquel s'engagent plusieurs signataires : les communes et EPCI, les départements, la région et l'État.

Déroulé des Ateliers diagnostic :

12 ateliers par thématique ont eu lieu :

- **Agriculture**/ 28 mars de 9h30 à 12h30
- **Alimentation**/ 28 mars de 14h0 à 17h00
- **Paysage**/ 02 avril de 9h30 à 12h30
- **Urbanisme**/ 02 avril de 14h0 à 17h00
- **Energie**/ 23 avril de 9h30 à 12h30
- **Développement économique -filières**/ 23 avril de 14h0 à 17h00
- **Biodiversité**/ 14 mai de 9h30 à 12h30
- **Forêt**/ 14 mai de 14h0 à 17h00
- **Tourisme**/ 16 mai de 9h30 à 12h30
- **Activités de pleine nature**/ 16 mai de 14h0 à 17h00
- **Culture -Éducation au territoire** / 23 mai de 9h30 à 12h30
- **Eau et Changement climatique** / 23 mai de 14h0 à 17h00

Les Ateliers diagnostic se sont déroulé en deux temps :

- **1^{er} temps : partage et à l'analyse des constats** réalisés en amont par le Parc et mis à disposition des partenaires, afin d'avoir une vision partagée de l'existant et d'enrichir les données si l'état des lieux initial est jugé incomplet. Réalisé à partir des données clés de l'état des lieux à commenter, compléter, amender ... (1h)
- **2^{ème} temps : définition des premières pistes d'enjeux** à partir des états des lieux pour co-construire le diagnostic, véritable base de travail pour bâtir l'ossature de la future charte. Réalisé sous forme d'ateliers tournant par sous-thématique (3 à 4 sous-thématiques pour thème) de 30min (2h)

Les participants à ces ateliers ont été invités à partager leur expertise et leur vision sur toutes les thématiques : besoins à combler, actions à poursuivre, améliorer et/ou mener sur le territoire.

Profil des participants :

Les Ateliers diagnostic étaient destinés à tous les techniciens des structures œuvrant sur le territoire (associations, consulaires, syndicats, fédération, services de l'état, des départements, de la région, des collectivités locales ...)

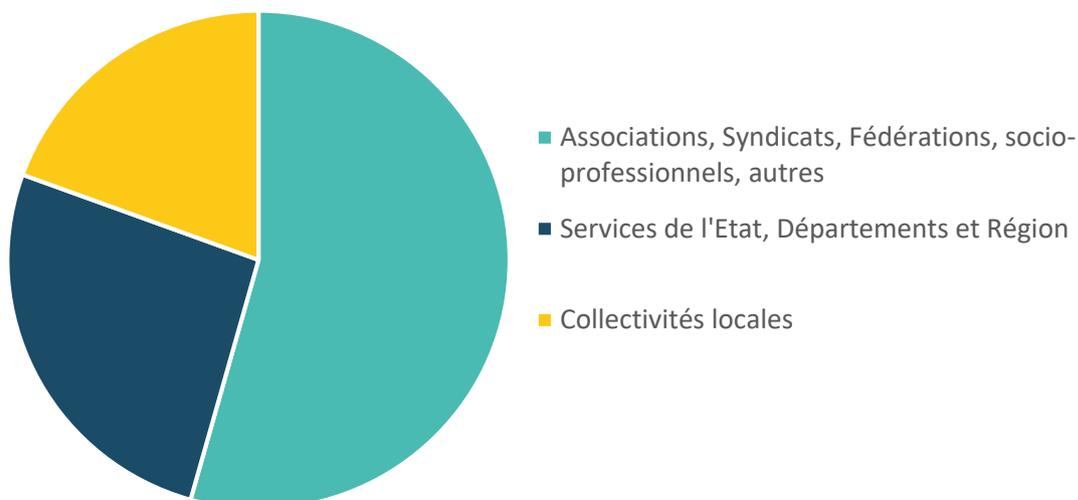
Environ 800 invitations ont été envoyées. Les élus référents du Parc étaient également conviés.

Au total 274 personnes ont participé :

- Agriculture : 25 personnes
- Alimentation : 19 personnes
- Paysage : 15 personnes
- Urbanisme : 26 personnes
- Energie : 26 personnes
- Développement économique - filières : 16 personnes
- Biodiversité : 31 personnes
- Forêt : 34 personnes
- Tourisme : 27 personnes
- Activités de pleine nature : 18 personnes
- Culture - Education au territoire : 19 personnes
- Eau et Changement climatique : 18 personnes

Parmi les participants figuraient des techniciens des communautés de communes, des services de l'État, des consulaires, des pays, des PETR et des associations.

Profil des participants



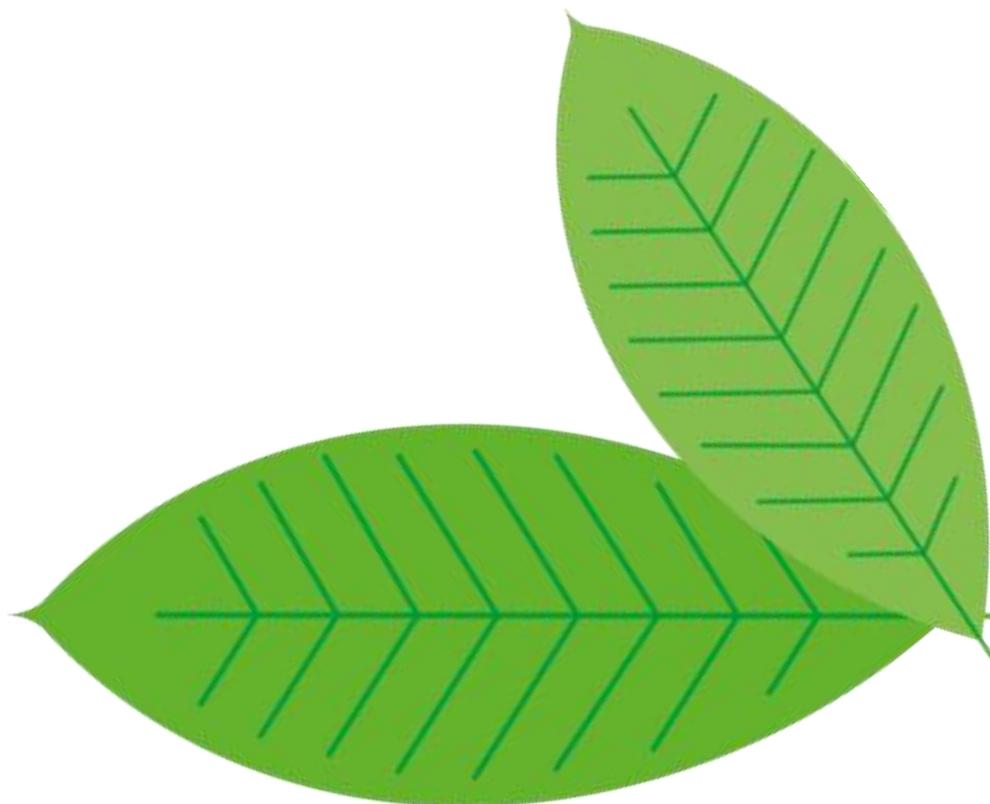
CULTURE ET EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

La culture comme levier d'attractivité

Préservation du patrimoine traditionnel

L'Occitan

Education au territoire et au développement durable



LES PARTICIPANTS A L'ATELIER

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
BALAYER	Anne	Conseil départemental du Tarn	Adjointe au chef de service de la culture
BELTRAN	PHILIPPE	DDTM34 / SAT Ouest Béziers	Chargé de planification
BERNARD	Delphine	PNRHL	Documentaliste
BUNOZ	Céline	Pays Haut Languedoc et Vignobles	Chargée de projet Pays d'art et d'histoire
CAYUELA	Isabelle	CdC MINERVOIS CAROUX	Responsable Communication
COCORDANO	ANGELIQUE	CdC MINERVOIS CAROUX	RESPONSABLE SERVICE CULTURE
DEVILLARD	Peggy	Au fil des Arts	Directrice
EMONT	Sophie	PNRHL	Chargée de mission évaluation
GISPERT	Cyril	CIRDOC Institut occitan de cultura	Directeur général
HOCHEDÉ	Matthieu	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn	Conseiller Environnement
ICHARD	Guillaume	Trifyl	Chargé de la Pédagogie et de la Sensibilisation
JUAN	Sandra	CIRDOC - Institut occitan de cultura	Responsable coopération et offre aux pros
MAILHE	Marc	PNRHL	Chargé de mission EEDD
MALABRE	Arnaud	Musée départemental du textile	Responsable de site
MANGE	Julie	Conseil départementale de l'Hérault	Conseillère Partenariats Culturels
MARCHAL	Thomas	LPO Occitanie - délégation territoriale Hérault	Responsable de programme

MILHET	Benoit	PNRHL	Elu référent
MOUADDINE	Alexandra	Région Occitanie	Chargée de mission valorisation du patrimoine culturel
SULTER	Karen	Cebenna	Responsable pédagogique
THOMASSIN	Karine	PNRHL	Chargée de projet rédaction de la Charte
TIBAUT	Aurélie	Région	Chargée de projets Parcs Naturels
VAQUETTE	Faustine	Communauté de Communes Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc	Chargée de communication
VAYSSE	Anne	Communauté de Communes Centre Tarn	Responsable Service Lecture Publique & Culture
VIAULES	Camille	CC Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc	Médiatrice culturelle

RETOUR SUR L'ÉTAT DES LIEUX

Le patrimoine classe ou inscrit

Sur Fraisse-sur-Agout, le Pailher de Prat Alaric a été inscrit aux monuments historiques en 2023, il sera ajouté à la carte présentée dont la lisibilité est à améliorer. Il serait également opportun de cartographier ou de dédier une rubrique au petit patrimoine rural non protégé sur le territoire.

Les sites marqués permettant de faire découvrir le patrimoine du territoire

Cette carte, non exhaustive, ne figurait pas dans l'état des lieux initial où figurera celle des musées (en cours d'élaboration). Dans la carte des musées, il faudra veiller à la présence des structures suivantes : musée des lampes de la mine à Graissessac, exposition des animaux totémiques du CREDD à Vailhan, musée d'Archéologie et de Paléontologie de Minerve, musée des lumières de la Mine au Bousquet d'Orb, musée départemental du textile de Labastide-Rouairoux, la Maison cévenole à St- Gervais sur Mare, le musée d'Olargues, les Curiositiats à Bédarieux. A noter qu'à Roquebrun, le projet suivant est en cours : un musée des Robes Chasubles et une collection d'artéfacts. Côté patrimoine naturel, les Falaises d'Olques à Castanet le Haut et les Gorges de la Cesse (Minervois) sont à mettre en lumière.

Les réseaux des établissements scolaires

Le nombre d'établissements (entre 4 et 7) sur la commune du Bousquet d'Orb est incorrect : il n'y a que 2 écoles. Le réseau (RPI) Minerve / Agel / Aigues-Vives est à modifier en ne conservant qu'Agel et Aigues-Vives. Autres réseaux RPI à ajouter : Cesseroz-Azillanet, Siran-La Livinière, Aigues-La Caunette-Minerve.

La découverte de la culture et de la nature

Les informations suivantes sont à faire figurer sur la carte présentée :

- Les sentiers pédagogiques des Verreries de Moussans, Félines-Minervois, Aigne, le parcours « Au fil des rues » à Prémian, le sentier historique de Senaux
- Le Centre Cebenna, le pailher du Prat Alaric qui accueille aussi un dispositif micro folie, les visites pédagogiques proposées par Trifyl à Labruguière
- Les sites départementaux : ENS Pont de Ceps (Roquebrun), le Goua des Brasses (lac de La Raviège)
- L'offre de découverte des paysages du Pays d'Art et d'Histoire

Divers

Il serait opportun d'ajouter certains éléments dans l'état des lieux : les salles de spectacles, les tiers lieux, les résidences d'artistes, les programmations et actions culturelles des intercommunalités, des pays...les acteurs de l'éducation aux activités culturelles comme les écoles (cf. PNR Corbières Fenouillèdes).

Les ressources complémentaires pouvant être consultées et/ou ajoutées au diagnostic sont les suivantes :

INTITULE ANNEE	AUTEUR SITE	COMMENTAIRE	INTEGRATION DIAGNOSTIC
Candidature au Label Pays d'art et d'histoire 2016	Pays Haut Languedoc et Vignobles	Ressources communes sur la partie Héraultaise	Intégration prévue dans le diagnostic
Lenga viva / Lenga del viu 2020	CIRDOC	Exposition itinérante sur le vivant (flore avant tout) et les liens culturels	Ajout prévu dans les outils (sites, évènements, etc.) facilitant l'accès à la culture
Lo Trocèl 2018	CIRDOC	Petit guide découverte de l'occitan	Ajout prévu dans les outils (sites, évènements, etc.) facilitant l'accès à la culture

Legendari d'Occitania 2023	Daniel LODDO	S'appuyer sur les associations d'EDD	Les données des structures interrogées ont été intégrées
Paysages, Pas de pays sans âge 2019	Asuelh	Ciné-concert qui interroge les mutations des paysages du territoire du côté de Bédarieux	Ajout prévu dans les outils (sites, évènements, etc.) facilitant l'accès à la culture

GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS

La culture comme levier d'attractivité

ATOUS

Une grande richesse patrimoniale :

- Des centres anciens de caractère
- Un bâti et des paysages diversifiés
- Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle
- Plusieurs communes et entreprises labellisées

Des traditions encore présentes sur le territoire, de nombreuses manifestations culturelles

Beaucoup d'artistes présents sur le territoire dont la renommée le dépasse (peintres, musiciens, etc.)

OPPORTUNITES

De nombreux acteurs culturels animant le territoire

L'envie de voir se renouveler des projets complexes associant la culture à d'autres domaines

Dispositifs de dynamisation des centres bourgs

De plus en plus d'artistes s'installent en zones rurales (moins chères)

Des partenariats pouvant se mettre en place entre compagnie d'artistes et écoles ex : Accorder vos vélos »

FAIBLESSES

Des événements culturels mal répartis sur le territoire géographiquement et temporellement

Un manque important :

- D'infrastructure d'accueil des artistes (hors salles des fêtes), de diffusion de spectacles
- De lieux d'échanges et de transmissions des savoir-faire
- De subventions pour maintenir les événements et les structures en charge de les organiser.
- De moyens de transport (hors voiture individuelle)

Des bénévoles de moins en moins nombreux qui s'investissent moins longtemps dans les associations

La méconnaissance des associations : leurs événements, leurs actions et leurs besoins en bénévoles

MENACES

Une banalisation du territoire culturel

L'appauvrissement créatif du territoire, la désertification des dynamiques créatives

Une dévitalisation des centres bourgs qui tombent en ruine

Des sponsors des manifestations culturels de plus en plus sans liens avec la culture (ex : parcs éoliens)

ENJEUX

OBJECTIFS

La culture comme projet de territoire

Mettre en place une politique d'animation culturelle :

- Mettre en place des rendez-vous incontournables
- Soutenir les dynamiques locales
- Favoriser les échanges intra et extra territoire et co-construire des événements culturels
- Avoir une programmation adaptée : tournée d'artistes, accessibilité à tous, décloisonner les publics (néo vs ruraux)

Encourager les communes et/ou acteurs socio-économiques à s'investir :

- Mise à disposition de locaux
- Aide à l'installation des artistes
- Une tarification des stationnements qui capte les visiteurs
- Des lieux culturels associés à des lieux de convivialité

ENJEUX	OBJECTIFS
	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une maison des associations dans chaque centre bourg permettant l'échange et la mutualisation de matériel, etc.
L'animation de réseau	<p>Avoir un référent pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en lien les associations, les aider répartir leurs animations - Faire le lien avec les marchés - Organiser des journées de rencontres entre techniciens - Avoir un répertoire commun des compagnies <p>Accompagnement les porteurs de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie - Journées de partage d'expérience et d'échanges - Outils communs pour organiser leurs évènements
Des infrastructures d'accueil revisitées	<p>Travailler sur les moyens de transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Navettes allant vers des salles - Mettre en place des biblio bus pour diffuser les informations culturelles - Transformer le moyen de déplacement en élément de l'évènement <p>Favoriser l'émergence d'espaces de vie culturelle et sociale</p>
Une communication améliorée	<p>Thématiser la communication pour être attractif</p> <p>Sensibiliser les scolaires à la culture et la médiation artistique</p> <p>Démocratiser la culture auprès des publics qui en sont éloignés</p>

Préservation du patrimoine traditionnel

ATOUS

Un patrimoine riche et diversifié, véritable mosaïque

Une connaissance fine du patrimoine local permettant de rester en cohérence avec la politique patrimoniale du PNR HL et de ces partenaires

Un marqueur identitaire culturel fort

Actions de sensibilisation du public

Répartition des patrimoines permettant un véritable maillage culturel sur le territoire

Des bases de données d'inventaire, des données scientifiques pouvant servir au développement du tourisme et de l'urbanisme

OPPORTUNITES

Les démarches engagées des documents d'urbanisme

Les attentes et motivation d'élus et habitants

Les formations sur l'utilisation des matériaux locaux

Beaucoup d'association culturelles et archéologiques sur le territoire

Animation jeunesse à développer

FAIBLESSES

Un manque d'entretien du patrimoine vernaculaire et de valorisation du patrimoine industriel :

- Méconnaissance des outils existants et des partenaires
- L'absence d'aide pour la préservation du patrimoine traditionnel
- Des PLU trop chers pour les communes

La mutation du secteur agricole entraînant l'abandon des anciens bâtis.

Des nouvelles constructions ne respectent pas l'architecture locale.

Un manque de reconnaissance par les habitants

MENACES

La dégradation du patrimoine

La pression d'urbanisation : constructions diffuses, développement de l'habitat secondaire

Les risques liés au changement climatique

La perte de vitesse des actions des associations, l'essoufflement de la mobilisation

La conservation du patrimoine bâti ancien nécessitant des coûts de restauration parfois importants

ENJEUX	OBJECTIFS
La protection et la valorisation des patrimoines bâtis	Accompagner de l'évolution du patrimoine, son aménagement Mettre en place des dispositifs globaux pour restaurer, sensibiliser, financer, conserver les savoir-faire Développer des actions opérationnelles de préservation et de restauration Former à l'utilisation de matériaux locaux, la transmission des savoir-faire traditionnels : <ul style="list-style-type: none">- Respecter et valoriser l'architecture traditionnelle- Favoriser la baisse de l'empreinte carbone- Proposer des solutions moins chères pour réhabiliter le patrimoine- Développer les ateliers sur les matériaux locaux comme ceux des pierres sèches- Orienter les communes vers les services de la CAUE face aux coûts des PLU
Le partage des connaissances	Favoriser une utilisation des données scientifiques recueillies lors des études menées par les services du patrimoine, du tourisme et de l'urbanisme du Parc et de ses partenaires Porter à connaissance de l'existant, de l'importance du patrimoine identitaire du territoire auprès des habitants Mettre en avant les identités culturelles locales pour mieux comprendre le territoire
Redévelopper le sentiment d'appartenance :	Notamment vis-à-vis de l'unité architecturale qui manque sur le territoire Créer une émulation culturelle avec les habitants du territoire Développer un sentiment de fierté et d'appartenance locale forte Proposer plus de sentiers d'interprétation intégratif : associant nature / tourisme / culture, comme avec le secteur de l'industrie textile
Des éléments patrimoniaux connectés au présent	Réactiver le patrimoine bâti avec le patrimoine immatériel : <ul style="list-style-type: none">- Un patrimoine vivant en lien avec le bâti, les usages, les savoir-faires,- Reconstituer la chaîne opératoire de la fabrication ex : moulin meunier, fête du pain Reconnecter les habitants et leurs patrimoines en mettant en place un travail de collecte, de témoignages, de mémoires d'antan, sur les traditions et savoir-faire. Témoin du temps passé
L'animation et l'éducation	Un poste de chargé de mission culture à créer pour coordonner l'action culturelle, la transversalité avec les collèges et créer du lien avec les actions du territoire Développer la mise en œuvre du plan national en faveur de l'éducation artistique et culturelle (EAC), avec les associations, et des artistes comme le principe d'un passe-culturel Mettre en réseau les acteurs du patrimoine ex : réseau associé à la fête du pain, tailleurs de pierre, toits de genets etc. Adapter la communication par activités destinées aux touristes (pourquoi préserver) Avoir une véritable démarche éducative :

ENJEUX	OBJECTIFS
	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des passerelles pour les plus jeunes en proposant d'avantage animations culturelles autour du patrimoine bâti auprès du jeune public - Utiliser l'EDD comme levier pour respecter l'environnement, mieux connaître le territoire et son identité - Faire des locaux des ambassadeurs du patrimoine (savoir vivre, respect des constructions traditionnelles des communes) - Diffuser davantage d'informations sur le patrimoine auprès des communes pour les sensibiliser en élaborant un plan vernaculaire précis du « Pays »
L'urbanisme :	<p>Avoir des outils d'aide à la décision pour les communes (conseils, connaissances des caractéristiques locales, synthèses par secteurs)</p> <p>Travailler sur une démarche éco-constructive plus saine et durable et non plus seulement esthétique</p> <p>Accompagner les projets et/ou réorienter vers les partenaires</p>
Une pédagogie de vivre dans le Parc	<p>Mettre en avant le cadre de vie de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Profitable à tous - À laquelle chaque habitant participe volontairement et non seulement en application de la réglementation <p>Créer du lien entre les partenaires</p> <p>Développer des chantiers collectifs : partage de matériaux, de savoir-faire, échanges entre personnes ressources (ex : laine, bois)</p> <p>Accompagnement des habitants sur la démarche active de construction plus économe</p>

L'Occitan

ATOUS

L'occitan encore un peu parlé, parfois sans savoir que les termes utilisés sont de l'occitan (expressions,...)

Une spécificité locale reconnue mondialement

Une culture faisant partie de l'identité du territoire du Parc côté Tarn comme côté l'Hérault.

Intérêt des plus jeunes et des néo habitants de comprendre/parler l'occitan pour comprendre les racines

Les acteurs socio-économiques qui l'utilisent comme argument de vente et outil marketing (respect de l'environnement et la culture locale).

Nouvel espace muséographique à Lacaze autour de la culture occitane permettant de valoriser et sauvegarder la culture occitane.

OPPORTUNITES

Des attentes de la part des habitants ou en tous les cas un intérêt

Plan Cultura Viva, dispositif régional en faveur de la sauvegarde et du développement des langues régionales

Elan positif au niveau de l'enseignement, notamment dans les collèges

Envie des néoruraux d'apprendre l'occitan

Fierté du patois local qui n'est plus honteux mais populaire

FAIBLESSES

Un usage en forte baisse depuis 1950 : l'occitan peu parlé et peu transmis oralement entre générations

Une langue très peu enseignée en établissements scolaires dans le Parc et seules 3 écoles bilingues à proximité (Peyriac-minervois, Bize-Minervois et à Maraussen).

Beaucoup d'animations autour des traditions et du folklore qui peuvent cataloguer l'occitan comme dépassé

MENACES

Un statut « vulnérable » selon l'Unesco

La perte de l'identité occitane et des traditions associées

Risque de rester dans le folklore

La difficulté d'ouvrir des calendretas (financement à trouver, avoir une association pour porter le projet)

ENJEUX	OBJECTIFS
La transmission de la culture occitane	Mettre en valeur l'identité territoriale Collecter et transmettre la mémoire, les origines de l'Occitan Soutenir les associations œuvrant à la pratique de l'occitan (intégrer la langue dans les appels à projet ouvrant droit aux financements). Développer une offre culturelle de qualité : <ul style="list-style-type: none">- S'appuyant sur le Cirdoc et la région- Travailler sur une programmation musicale et artistique avec les groupes occitans et artistes du territoire ou à proximité- Faire des veillées, une fête annuelle de l'occitan couplant musiques, culinaire, sensibilisation, etc.- Veiller à la diversité de l'offre sur le territoire
Le rayonnement de la culture occitane	Importance de soutenir la création artistique et culturelle <ul style="list-style-type: none">- Soutenir, mettre en réseau des initiatives locales en faveur de l'expression artistique- Associer l'Occitan à la culture
Un occitan accessible et concret	Démystifier l'apprentissage de langue Donner du sens à l'occitan : <ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des passerelles entre l'occitan et l'art, la toponymie, la cuisine- Faire redécouvrir le sens des noms de lieux- Avoir un quotidien occitan : présent partout, dépoussiéré, qui fait sens, utile, créatif et intergénérationnel. S'appuyer sur des éditeurs occitan (sur Albi) pour la création de nouveaux ouvrages.

Education au territoire et au développement durable

ATOUS

De nombreux acteurs

Une offre d'animation conséquente

Une cohérence des animations avec les journées évènementielles nationales (journée de la nature, etc.)

La présence du centre de ressource du parc

Le soutien du parc à de nombreuses associations

La programmation grand public des départements

OPPORTUNITES

Un public varié et demandeur d'animations, de sensibilisation (communes, grand public, scolaires, touristes)

Un volet patrimoine culturel restant à développer

Le besoin de s'identifier à un territoire et le faire vivre

Des évènements très attractifs et novateurs ponctuels à développer

Des objectifs mis en place par certaines communautés de communes à déployer

FAIBLESSES

Une communication défaillance :

- L'agenda du Parc restant insuffisant pour communiquer sur les animations existantes
- Une newsletter du parc qui n'est pas à destination du grand public et devrait se renouveler
- Un manque de présence sur les réseaux sociaux pour les plus jeunes
- Un catalogue non proposé aux communautés de communes
- Un manque de relais d'informations auprès des associations, notamment sur les subventions

Des coûts (animation / transport) qui freinent leur développement dans les écoles

Le département de l'Hérault restant à identifier comme prestataire EDD par le Parc

Une sensibilisation trop ciblée sur l'environnement, peu ou pas sur la culture et le vivre ensemble

Une intégration paysagère de certaines œuvres qui questionne sur la transition entre le territoire et l'extérieur

MENACES

Un appauvrissement de l'offre

Précarité des structures associatives (baisse des financements et des subventions)

Une perte voire une absence de lien avec les publics et les communautés de communes

ENJEUX	OBJECTIFS
Une offre élargie	<p>Maintenir une offre pour les différents publics et travailler sur son accessibilité</p> <p>Elargir les propositions d'animations :</p> <ul style="list-style-type: none">- Aux centres de loisirs- A l'Occitan (ex : chartes de résidences pour les artistes proches de la culture régionale)- Aux entreprises du Parc : visites de carrières, artisans- Décliver les publics natifs et néoruraux avec les associations et les comités de fêtes- Développer l'appartenance au territoire : utiliser les Espaces de Vie Sociales, faire du lien en abordant tous les sujets (déchets, défi FAP, etc.)- Travailler plus sur la mémoire collective : savoir-faire, industrie textile, métiers traditionnels avec des ateliers comme pour les Pierres sèches- Développer les thématiques de l'eau et du changement climatique (vulgarisées) <p>S'appuyer sur les acteurs du territoire pour construire avec eux les animations</p>
Une sensibilisation opérationnelle	<p>Une sensibilisation à large spectre et pas seulement auprès des scolaires</p> <p>Mise à disposition auprès des acteurs de l'éducation et de la sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un catalogue- Des outils : mallettes en ligne, kit imprimable, dispositifs itinérants (des bases de données numériques cf les micro-folies)- Trouver d'autres supports / moyens de sensibilisation :- Festivals et spectacles en forêt (pour aborder le changement climatique par ex.)- Actions décalées et originales- Evènement sur plusieurs jours combinant les animations (spectacles vivants, débats, conférences...)- Monter une école du Parc comme dans d'autres Parcs
Un réseau d'animation fédérateur	<p>Animer en responsabilisant grâce à la mise en place d'une démarche globale :</p> <ul style="list-style-type: none">- Lister les diverses structures culturelles et leurs supports d'exposition afin de pouvoir les mutualiser- Faire connaître et utiliser le centre de ressources (CR) pour construire un projet structurant autour (Ex : valorisation de la photothèque de la CAUE)- Fédérer les volontés, mobiliser les gens, inciter à la prise d'initiative en remettant le commun dans les villages (manifestions, parcours d'interprétation, etc.). <p>Viser la transparence dans les manifestations des associations et comités des fêtes</p>

ENJEUX	OBJECTIFS
<p>Une communication plus efficiente</p>	<p>Améliorer les connaissances des projets de chacun par des réunions en début de saison avec les professionnels, transmettre les programmations aux collectivités</p> <p>S'appuyer sur les structures du territoire pour relayer l'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler avec le CIRDOC pour identifier les relais d'information comme les communes et les offices du tourisme (OT) - Inclure les EPCI dans la diffusion du journal du Parc, du catalogue d'animations <p>S'appuyer sur les acteurs pour améliorer les outils de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - OT , EPCI, CIRDOC - Utiliser deux formats pour l'agenda : numérique et papier - Développer des applications (cf.« Panneau Pocket ») - Développer des supports décalés et humoristiques comme « Les beaux gestes ». et bien relayer auprès des partenaires <p>Créer des contenus visuels avec la participation des enfants (défis, concours)</p>

Synthèse

ATOUTS

Un patrimoine très riche, étudié et reconnu, aux marqueurs identitaires forts : bâti, artistes, traditions, langue et culture occitane, manifestations et animation diversifiées
 De acteurs culturels nombreux, un tissu associatif dense, des initiatives locales créatives et attractives à développer
 Un public varié et demandeur d'animations, de sensibilisation sur tous les patrimoines
 Des élus et habitants en attente pour préserver leur patrimoine dont ils sont fiers

OPPORTUNITES

Les dispositifs de dynamisation des centre bourg et de développement des langues régionales
 Les démarches engagées des documents d'urbanisme
 Les programmations et objectifs culturels des collectivités
 Des projets complexes associant la culture à d'autres domaines plébiscités
 Le besoin de s'identifier à un territoire et le faire vivre à pourvoir
 La volonté des artistes de s'installer en zone rurale
 Des partenariats pouvant se mettre en place entre artistes, écoles et/ou acteurs socio-économiques

FAIBLESSES

Des évènements culturels mal répartis sur le territoire géographiquement et temporellement
 Un manque d'infrastructure d'accueil des artistes, d'espaces de vie sociale
 Un manque d'entretien du patrimoine vernaculaire
 Le désinvestissement des bénévoles et des financeurs
 Une langue peu enseignée dans les établissements scolaires
 Une communication défaillante entre les acteurs et vers les publics sur les activités et projets

MENACES

Une banalisation du territoire culturel et la dégradation de son patrimoine
 Les pressions d'urbanisation
 La perte de l'identité occitane et des traditions associées
 L'appauvrissement de l'offre d'animation, la désertification des dynamiques créatives
 La dévitalisation des centres bourgs qui tombent en ruine
 Des sponsors sans liens avec les manifestations culturelles soutenues (ex : parcs éoliens)
 Une perte / une absence de communication vers les publics et les communautés de communes

ENJEUX	OBJECTIFS
La culture comme projet de territoire	<p>Mettre en place une véritable politique d'animation culturelle</p> <p>Accompagner l'évolution du patrimoine et son aménagement</p> <p>Encourager les communes et/ou acteurs socio-économiques à s'investir</p> <p>Mettre en place des dispositifs globaux pour restaurer, sensibiliser, financer, conserver les savoir-faire</p> <p>Construire des projets structurant autour de l'existant (centre de ressource, etc.)</p> <p>S'appuyer sur les acteurs du territoire pour construire avec eux les animations</p> <p>Développer des actions opérationnelles de préservation et de restauration</p>
Une animation de réseau fédératrice	<p>Coordonner les actions, faire le lien entre les acteurs et leurs activités, mettre en place des outils communs</p> <p>Accompagner les porteurs de projets, fédérer et inciter à la prise d'initiatives en remettant le commun dans les villages</p> <p>Soutenir, mettre en réseau des initiatives locales en faveur de l'expression artistique</p>
Des infrastructures d'accueil revisitées	<p>Travailler sur les moyens de transport et l'accessibilité aux manifestations et aux sites culturels</p> <p>Avoir une maison des associations dans chaque centre bourg permettant l'échange et la mutualisation de matériel, des espaces de vie culturelle et sociale</p>
Une communication plus efficiente	<p>Thématiser la communication pour être attractif auprès des publics</p> <p>Démocratiser la culture auprès des publics qui en sont éloignés</p> <p>S'appuyer sur les acteurs pour améliorer les outils de communication et les structures pour relayer l'informations</p> <p>Améliorer les connaissances des projets de chacun en incluant les collectivités dans les diffusions</p> <p>Porter à connaissance de l'existant, de l'importance du patrimoine identitaire du territoire auprès des habitants</p>
Une sensibilisation ciblée et novatrice	<p>S'adresser à tous les publics et pas seulement auprès des scolaires</p> <p>Mettre à disposition des acteurs et collectivités des outils facilitant leurs actions de sensibilisation</p> <p>Utiliser d'autres vecteurs de sensibilisation comme l'humour, des lieux différents, des combinaisons d'animations</p> <p>Avoir une véritable démarche éducative ouvrant à la création d'une école du Parc : relier patrimoine bâti et patrimoine culturel, mettre en place des ambassadeurs du patrimoine parmi les habitants, donner envie de s'investir par choix et non obligation, donner du sens à l'occitan et faciliter son apprentissage</p>
Une offre élargie	<p>Mettre en avant les identités culturelles locales pour mieux comprendre le territoire</p> <p>Créer une émulation culturelle avec les habitants du territoire</p> <p>Développer le sentiment de fierté et d'appartenance locale</p> <p>Maintenir une offre pour les différents publics et travailler sur son accessibilité</p> <p>Elargir les propositions d'animations aux centres de loisirs, inclure l'occitan dans la culture, envisager des visites d'entreprises, travailler sur la mémoire collective, les défis de demain.</p> <p>Développer des chantiers participatifs, des projets créant du lien entre les habitants</p> <p>Former à l'utilisation de matériaux locaux, la transmission des savoir-faire traditionnels :</p>

AGRICULTURE

Reprise agricole - Renouvellement des générations
Durabilité des productions actuelles
Conflits sur l'usage des terres agricoles
Productions et filières d'avenir
Coopération territoriale



LES PARTICIPANTS A L'ATELIER

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
BAUZON	Laura	France Renouvelables	
BEAUSSART	Xavier	PNRHL	Directeur
BELTRAN	Philippe	DDTM34/SAT Ouest Béziers	Chargé de planification
BIDET	Christelle	Département du Tarn	Chargée de mission développement rural et alimentation durable
VINSANT LE LOUS	LAURE	Chambre d'agriculture du Tarn	Représentant
BUCCINO	Laurène	Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc	Responsable Développement économique et attractivité
CASTAN	Michel	PNRHL	Elu référent
CAZIN	Christian	Département de l'Hérault	Chargé de mission
DE COURSSIÈRE	Annabelle	Syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Hérault	Secrétaire
DUFFIEUX	Marion	Envol Vert	Coordinatrice
DUPREY	Lucille	Envol Vert	Responsable technique
ROUDEZ	Leila	PNRHL	Elue référente
SAUTER	Nathalie	PNRHL	Directrice adjointe
SEBERT	Paola	PNRHL	Service civique
SICARD	Philippe	Terre de Liens Midi Pyrénées	Bénévole
THOMASSIN	Karine	PNRHL	Chargée de projet rédaction de la Charte

TIBAUT	Auréli	Région	Chargée de projets Parcs Naturels
VAYSSE	Claire	Communauté de Communes Centre Tarn	Chargée de mission
BORDAGE	Nolwenn	PNRHL	Chargé de mission développement économique
DE LONGVILLIERS	Victoire	CD 34	Chargée de projet alimentation
DUTRANOIS	Elora	PNRHL	Chargée de mission agroécologie
EMONT	Sophie	PNRHL	Chargée de mission évaluation
EYMARD	David	FDC 81	Directeur
GALAUP LEBROU	Sophie	EPAGE AGOUT	Technicienne
GUIRAUD	Anaïs	PETR Hautes Terre d'Oc	Chargée de mission Tiers-Lieu, Développement économique
JOUBERT	Fabrice	Fédération de pêche de protection des milieux aquatiques du Tarn	Directeur
LAUZE	Béatrice	PNRHL	Chargée de mission PAT
MARABUTO	Anne	Communautés de Communes du Minervois au Caroux	Responsable de Service Développement économique Tourisme et APN
MICOLA	Sylvain	Chambre d'agriculture de l'Hérault	
MOLINIER	Marie	SMBA	Technicienne rivière
PARAYRE	Marie-Julie	PNRHL	Chargée de mission agriculture
PORTAL	Agathe	PHLV	Chargée d'agriculture PAT
RIVIERE	Pierre-Luc	DDT 81	Référent territorial

Reprise agricole - Renouvellement des générations

ATOUS

Un territoire accueillant et accompagnant : des outils pour guider les porteurs de projets
Des élus sensibilisés progressivement à la reprise agricole
Une SAU qui n'a baissé que de 6% en 50 ans*
41% des chefs d'exploitations ont plus de 55 ans*
Développement de l'AB (nb de producteurs x3 en 10 ans) et des circuits courts (de 21% à 35% en 10 ans)*
Structuration des filières existantes (PPAM, appellations AOP, IGP...)
Existence d'outils collectifs locaux
Développement du modèle de fermes collectives
Structures d'accompagnement existantes : Point Info Installation
Transmissions encore majoritaires suivant le modèle « traditionnel »
Certaines productions n'ont pas besoin de surfaces importantes
Des structures accompagnatrices présentes : PAI, Terres de Liens, ATAG

OPPORTUNITES

Une SAU de plus de 80 000 ha*
Un territoire à climats, sols, altitudes, variés, microclimats
Disponibilité de la ressource en eau ?
Des porteurs de projets hors cadre familial en recherche de sens
Des trajectoires de reprise et de renouvellement des générations se diversifient
Des transmissions à l'identique qui diminuent, des créations d'entreprises qui se développent pour correspondre à un nouveau modèle

FAIBLESSES

Une baisse du nombre d'agriculteurs de 75% en 50 ans*
De nombreux acteurs pouvant intervenir (multiplicité des acteurs)
Prise de conscience lente sur nécessité de soutenir le renouvellement des générations
Des surfaces agricoles qui chutent dans le sillon médian (entre -25 et -35% en 10 ans)
Une taille économique moyenne des exploitations qui augmente
Fruits et légumes largement sous-produits par rapports aux besoins (38% des besoins en fruits et 11% des besoins en légumes)
Une offre des cédants qui ne correspond pas à la demande des porteurs de projets
Limitation possible des volumes de débouchés en circuits de proximité en volume (population du PNR qui diminue)
Marché saturé en AB, difficulté d'écoulement des produits, prix limitant
Inquiétudes sur la transmissibilité des structures à gros capitaux, à investissements importants (dont ateliers de transformation individuels)
Risque de reprise des terres par des acteurs économiques et industriels
Beaucoup d'agriculteurs ne savent pas comment transmettre
Les agriculteurs ne veulent pas que leurs enfants reprennent
Des éleveurs double-actifs pour se garantir une viabilité

MENACES

Des métiers peu attractifs, subissant de nombreuses contraintes (temps de travail)
La part des agriculteurs dans la population totale diminue et ne représente plus que 2%*
Une forte dépendance à la PAC dans les systèmes actuels
Vulnérabilité face aux changements climatiques (températures extrêmes, sécheresses, pluie intense)
Les trajectoires des cédants diffèrent des trajectoires des porteurs de projets (complexité)

Spéculation sur le foncier agricole, rétention du foncier
La société actuelle est moins liée qu'autrefois à la terre et à l'activité agricole
Difficultés d'installer une activité agricole là où elle a été oubliée
Baisse de l'offre alimentaire liée à une baisse du nombre d'exploitations ?
Accès au foncier très difficile
Dépendance aux aides de la PAC (surtout pour les élevages)
Aides de soutien à l'AB limitées à 5 années et s'arrêtant ensuite amènent parfois à arrêter l'activité
La PAC rend difficile l'éclatement des fermes, la PAC freine le développement de petites unités agricoles
Peu de dispositifs pour valoriser le métier d'agriculteur
Des réglementations qui freinent la pluriactivité

ENJEUX

Travailler avec les futurs cédants (pour les organismes de transmission agricole)
Répondre au besoin d'accompagner les cédants et des porteurs de projets pour éviter les échecs, faire en sorte que les transmissions se passent bien quand elles sont engagées
Proposer lors de la transmission un accompagnement social en plus d'un accompagnement technique
Rassurer le cédant en répondant à son besoin de garanties
Créer des diagnostics multicritères sur la transmissibilité des exploitations, pas uniquement sur la valeur économique
Rendre le métier attractif, « redorer le blason de l'agriculteur », y compris en termes de rémunération
Impulser une évolution des politiques économiques et agricoles
Soutenir un revenu minimum garanti
Développer les réseaux d'aides agricoles pour diminuer le temps de travail sur l'exploitation (en élevage notamment)
Accompagner particulièrement le remplacement des agricultrices enceintes
Rendre le métier plus vivable rendra l'agriculture attractive : rémunération, congés, temps de travail, conditions de travail..
Communiquer sur l'image de l'agriculture : un agriculteur peut être épanoui
Travailler sur le logement des agriculteurs pour favoriser l'installation
Créer des liens entre habitants à proximité des exploitations et nouveaux installés pour créer les conditions d'une bonne cohabitation, sensibiliser sur ce qui ne doit pas être vu comme une nuisance
Communiquer sur les méthodes de production, expliquer aux habitants comment on produit, créer du dialogue pour éviter les accusations de nuisances (odeurs, bruits)
Communiquer sur le métier pour lutter contre la méconnaissance du métier
Réfléchir à de nouveaux modèles de fermes transmissibles, avec moins de capitaux à engager, une charge financière moindre, une charge de travail plus réduite
Accompagner les agriculteurs pour réduire leur dépendance aux aides (limiter la fragilisation en cas de disparition de l'aide)
Soutenir la TIMC en s'assurant de la durabilité de l'entente des agriculteurs
Améliorer l'offre culturelle proposée pour améliorer l'attractivité
Viser l'installation de petites unités agricoles pour augmenter le nombre d'agriculteurs, pas le nombre d'hectares ni la taille des exploitations
Analyser et projeter les marchés agricoles à l'échelle du territoire pour définir une vision globale et définir les politiques à suivre (mise en avant de la qualité par exemple). Intégrer les aspects économiques et humains : les projets de production et projets de vie se complètent et sont complémentaires
Travailler sur la vivabilité de la structure et l'adaptation aux individualités (modèles agricoles et de vie varient d'une personne à l'autre)
Rendre attractif le métier et le territoire
Accompagner spécifiquement les porteurs de projets en création d'activité (pas en reprise) car ils ont des besoins spécifiques
Trouver des solutions pour l'habitat : les exploitants vendent la ferme mais pas l'habitation
Faciliter la mise en place du siège d'exploitation pour les nouveaux exploitants.
Créer des zones agricoles, comme on le fait pour des zones artisanales, avec un ensemble de bâti pour l'activité agricole

ENJEUX

Améliorer la réalisation des projets d'installation : il y a une forte différence entre le nombre de porteurs de projets et les installés
Communiquer sur le métier, mieux le faire connaître, valoriser sa pluralité
Rendre attractifs les lycées agricoles
Travailler sur la disponibilité des services en milieu rural car leur absence limite l'attractivité du territoire
Travailler sur la méconnaissance du métier et des manières de produire à destination de la société
Travailler sur l'offre de logement et de foncier, en particulier pour les porteurs de projets non issus du milieu agricole
S'assurer de la viabilité et de la vivabilité des exploitations
Rendre la pluriactivité plus accessible et plus facilement possible par rapport à la réglementation
Mieux accompagner les reconversions professionnelles qui contribuent au défi du renouvellement
Favoriser la transmission et la création progressive
Retenir l'eau
Inverser l'image de l'agriculture, vue comme une vie de galères
Maintenir la diversité, les paysages, le fonctionnement des milieux naturels via l'agriculture
Faire des choix politiques pour limiter la rétention du foncier

Durabilité des productions actuelles

ATOUS

Des productions qui valorisent les ressources du territoire
Des initiatives individuelles pour des systèmes plus résilients
Des circuits de proximité pour atténuer les risques
Des produits de saison
Réponse aux demandes des consommateurs
Viabilité économique des filières actuelles (attractivité)
Rémunération au juste prix (pour les circuits de proximité)
Une surface moyenne des exploitations qui augmente que si les moyens humains augmentent aussi
Une taille économique moyenne des exploitations qui augmente

OPPORTUNITES

Une SAU de plus de 80 000 ha
Un territoire à climats, sols, altitudes, variés, microclimats, ressource en eau
Aides PAC

FAIBLESSES

Une baisse du nombre d'agriculteurs de 75% en 50 ans
Une surface moyenne des exploitations qui augmente
Une taille économique moyenne des exploitations qui augmente
Fruits et légumes largement sous-produits par rapports aux besoins (38% des besoins en fruits et 11% des besoins en légumes)
Un territoire qui exporte (viande, vins)
Méconnaissance des consommateurs
Viabilité économique des filières actuelles
Rémunération au juste prix (filières longues)
Vivabilité des productions (qualité de vie au travail)

MENACES

Crises géopolitiques, dépendance aux marchés mondiaux
Coûts des intrants (carburant)
Disponibilité en eau (abreuvement des animaux, maraîchage...) et disponibilité en eau potable

ENJEUX

Sensibiliser les consommateurs (dont les jeunes) à la saisonnalité
Anticiper le manque d'eau : consommer mieux
Sensibiliser le consommateur aux besoins en eau des produits qu'il achète. Ex : label de consommation d'eau par produit
Faire connaître les outils de transformation pour la diversification et les mobiliser, y compris en favorisant les échanges entre les deux départements
Faire connaître ou développer les services de remplacement, ou d'appui ponctuel
Soulager la charte de travail sur des activités non productives (administratif, vente...)
Lutter contre l'isolement
Redévelopper les variétés anciennes
Viser la complémentarité des productions avec les territoires voisins pour limiter l'importation
Améliorer l'autonomie alimentaire des élevages
Mobiliser des aides pour l'entraide : créer des liens éleveurs-céréaliers, éleveurs-viticulteurs.
Faire évoluer les aides PAC vers l'entraide
Avoir un soutien (dont des aides) pour diversifier les prairies vers des productions nourricières manquantes : des prairies temporaires fertiles vers du maraîchage
Être moins dépendant des marchés mondiaux
Améliorer l'autonomie
Valoriser les légumineuses et oléoprotéagineux dans les élevages
Adapter les systèmes fourragers
Encourager le séchage en grange pour favoriser les protéines dans l'herbe et limiter la dépendance aux protéines extérieures
Favoriser les démarches d'initiative et de liberté
Être un territoire d'innovation et d'expérimentation
Assurer des débouchés commerciaux
Travailler mieux les débouchés via des études de marché (économie)
Mieux rémunérer les bonnes pratiques
Sensibiliser le consommateur au surplus de temps que demandent des pratiques vertueuses
Lever l'anonymat : remettre de l'humain entre le produit et le consommateur
Raisonnement le développement des circuits de proximité en fonction de la demande (attention à ne pas saturer les marchés, bien faire des études avant)
Valoriser la production de viande à l'herbe (viande vertueuse à l'herbe)
Lier les ventes de produits de proximité pour faciliter l'accès du consommateur : avoir des moments de vente au même moment au même endroit pour plusieurs producteurs
Financer, compenser la perte des aides PAC pour perte d'un hectare d'élevage au profil d'une autre production
Favoriser les préemptions pour les nouvelles productions et petites structures
Redécouvrir le savoir-faire autour de l'irrigation traditionnelle afin de rendre arables certaines terres : béals, irrigation gravitaire, ollats...
Soutenir les races et variétés les plus adaptées
Mobiliser le foncier communal
Favoriser le fourrage des haies : BRF issu des haies, fagots de hêtre pour les troupeaux
Mobiliser le Label Haies
Mettre en place une économie circulaire autour du maraîchage (BRF, échanges...)
Entretenir les fruitiers (patrimoine de connaissance associé)
Valoriser des fermes témoins grâce à des dispositifs adéquats en réalisant et communiquant sur des diagnostics économiques sur la rentabilité
Protéger face au changement climatique (eau, légumineuses)
Savoir anticiper les effets des nouvelles productions sur le remembrement, garder les haies
Faire rejoindre des objectifs de production environnementalement positifs avec les attentes des consommateurs
Faire passer les bons messages (pédagogie) : produire « propre » coûte moins cher
Donner envie d'être agriculteur, faire connaître des agriculteur/agricultrices du Parc (portrait réels)
Interroger les effets des coupes rases forestières sur les disponibilités en eau dans les parcelles avoisinantes

ENJEUX

Accompagner les pratiques d'élevage moins intensif, adapté aux ressources (dont l'eau), changement de races.
Notamment via la marque Valeurs Parc
Valoriser l'élevage à l'herbe via la marque Valeurs Parc
Communiquer au consommateur l'empreinte carbone des produits consommés avec une approche pédagogique
Eduquer à l'impact de sa consommation
Favoriser les associations logistiques pour limiter les coûts de transports
Mieux faire connaître la marque Valeurs Parc : sortir hors des départements 34 et 81, mieux faire reconnaître
Organiser l'entrée en GMS des produits locaux en travaillant en amont des arguments pour bien négocier
Prendre en compte la biodiversité et les paysages
Valoriser une identité du territoire via les achats de produits marque Valeurs Parc : on achète plus qu'on produit, mais aussi un paysage, un dynamisme des espaces ruraux, des haies, de la biodiversité...
Accompagner la mise en place de PSE
Sensibiliser sur ce qui marche et qui est exemplaire, montrer ce vers quoi on veut tendre
Développer les AMAP, travailler la logistique
Dérèglement climatique : augmentation des températures, méditerranéisation, précipitations différemment réparties
Aides PAC

Conflits sur l'usage des terres agricoles

ATOUS

Des logements vacants mobilisables
Une SAU qui n'a baissé que de 5% en 50 ans
Des documents d'urbanisme
Les mesures de la Charte du Parc ?

OPPORTUNITES

Recherche de diversification pour limiter les risques
Relocalisation de la production alimentaire
Augmentation du coût d'achat des terres agricoles

FAIBLESSES

Une baisse du nombre d'agriculteurs de 75% en 50 ans*
Une surface moyenne des exploitations qui augmente
Des surfaces agricoles qui chutent dans le sillon médian (entre -25 et -35% en 10 ans)
Des logements vacants qui ne correspondent pas aux aspirations
41% des chefs d'exploitations ont plus de 55 ans*

MENACES

Crises géopolitiques, dépendance aux marchés mondiaux
Coûts des intrants (carburant)
Revenus agricoles faibles
Crise de confiance sur la production agricole
Pression pour atteindre des objectifs énergétiques (conflit d'usage existant ?)
Augmentation du coût d'achat des terres agricoles
Vulnérabilité face aux changements climatiques : sécheresse, canicule, tempêtes, variations des précipitations (pluies intenses)
Achat de terres par des sociétés extérieures, d'investisseurs (zones stratégiques)

ENJEUX et OBJECTIFS

Pression sur les logements vacants : destination en tant que résidence secondaire ou affectation agricole à privilégier.

Travailler sur la fiscalité, avoir une fiscalité incitative (ex : location aux saisonniers de plus de 6 mois)

Soutenir des formes collectives nouvelles : maraîchage + bovins + paysan-boulangier

Faciliter la reprise en ayant une ferme pédagogique sur un même lieu : achat du bâti partagé, favorable aux circuits de proximité

Soutenir les énergies renouvelables si elles contribuent à une autonomie possible ou s'il y a une utilisation d'énergie uniquement en local.

Mutualisation du revenu agricole lié à l'agrivoltaïque pour un développement harmonieux

Nécessité de prendre une position collective car il est compliqué de résister pour un agriculteur individuel

Enjeu de production alimentaire est prioritaire. La production agrivoltaïque peut venir en accompagnement d'une évolution des pratiques

Enjeu de rendre les exploitations autonomes le plus possibles en énergies (aujourd'hui largement dépendantes des énergies fossiles)

Enjeu de ressource en eau : si pas d'eau, pas d'élevage. Il peut y avoir des conflits entre eau potable et irrigation

Enjeu évolution des comportements : baisse de la consommation de viande, baisse du pouvoir d'achat qui se traduit directement sur l'achat de viande

Loi ZAN : peut être vue comme une chance de protection des terres agricoles

Rénovation, revitalisation, réhabilitation des logements : rendre plus attractifs. Favoriser des projets collectifs, évolutifs, architecturaux pour être totalement adaptés (écohomeaux...)

Enjeu agrivoltaïsme : apport d'un revenu agricole mais nécessite un cadrage

Agri-PV : pas de références car actuellement période intermédiaire. Comment démontrer une valeur agronomique de l'agri-PV ? Travail pédagogique à mener, lever les méconnaissances, adaptation aux spécificités agricoles et contrôle

Enjeu importance du dialogue, de la communication, de la pédagogie entre agriculteurs et riverains (néoruraux) sur les pratiques, les usages, les risques. Travailler pour réduire les méconnaissances (chiens de protection...).

Nécessité d'une grille de sélection et d'analyse des projets agri-PV (en cours par CA81) afin de garantir une activité agricole avérée et maintenir la productivité

Enjeu : complémentarité entre tourisme et agriculture

Conserver la vocation nourricière des terres

Enjeu de l'arbre comme outil d'amélioration des terres agricoles

Enjeu documents d'urbanisme : travailler aussi sur les SCOT

Enjeu de spéculation sur les terres à potentiel agri-PV

Probable enjeu supérieur de pression sur les terres agricoles par l'agriPV que par l'urbanisation

Enjeu d'intensification : baisse des surfaces agricoles et d'augmentation de la population nationale

Productions et filières d'avenir

ATOUS

Une SAU de plus de 80 000 ha, dont des terres labourables

Des porteurs de projets hors cadre familial en recherche de sens, plus ici qu'ailleurs

Des structures existantes prêtes à accompagner

Des filières originales faiblement développées localement

Fruits et légumes largement sous-produits par rapports aux besoins (38% des besoins en fruits et 11% des besoins en légumes)

SAU plus protégée par le passé (environnement) que dans l'autres endroits très intensifiés

Terres peu chères

Des bassins de consommation importants (500 000 habitants), carrefour de consommateurs (Narbonne, Carcassonne, Toulouse, Montpellier) + 90 000 ha sur le PNR

OPPORTUNITES

Un territoire à climats, sols, altitudes, variés, microclimats, ressource en eau

Marchés de niche, nouvelles demandes des consommateurs (pas d'industrialisation)
Dérèglement climatique : augmentation des températures, méditerranéisation, précipitations différemment réparties
Sols protégés, peu sur-travaillés (mauvaises terres mais en bon état)

FAIBLESSES

Des filières originales faiblement développées localement
Des collectifs peu développés, plus d'initiatives individuelles
Des bassins de consommation importants (assez) éloignés
Surface pas très importante en terres labourables, beaucoup de terres ne peuvent avoir pour vocation que l'élevage

MENACES

Prise de risque
Dérèglement climatique : augmentation des températures, méditerranéisation, précipitations différemment réparties

ENJEUX

Travailler sur les logements vacants
Intérêt des ORE : avantages fiscaux sur la collectivité en fait le choix
Développer la filière chanvre qui propose plusieurs types de valorisation : isolation (consomme peu d'eau, aime le soleil), débouché alimentaire possible (transformation cependant compliquée), textile
Favoriser les légumineuses et oléagineux (conditions possiblement difficiles)
La présence de forêt crée une bonne image et contribue à l'attractivité du territoire : atout pour l'agroforesterie
Favoriser le retour de la structuration bocagère pour ses différents avantages (sol...), vigilance à avoir
Conservier la filière viande, malgré ses difficultés et ses questions de viabilité à long terme. Se questionner sur les races plus ou moins adaptées, les modèles à favoriser doivent être respectueuses de l'environnement.
Favoriser les formes collectives pour encourager les échanges et les synergies. Travailler la pluridisciplinarité
Certains agriculteurs ne sont pas intéressés par la vente directe, et s'orientent plus vers des filières de GMS et les centrales d'achat
Réfléchir à de nouvelles formes d'élevage porcin et trouver des débouchés en lien avec les salaisons de Lacaune, dans le respect de l'environnement. Effet positif aussi sur le tourisme
Améliorer les filières de manière à avoir une correspondance entre la ressource et les outils pour la filière (ex : blé barbu pour lequel les moulins existent mais la ressource manque)
Travailler des filières autour des savoir-faire locaux et anciens (ex : utiliser les genêts pour la toiture)
Favoriser le cercle vertueux liant ressources, outils de transformation et usages
Faire devenir les filières d'antan comme filières d'avenir
Adapter les prairies temporaires au changement climatique en sélectionnant les plantes adaptées au climat
Structurer les acteurs qui travaillent sur les nouvelles filières : études communes rassemblant l'ensemble des acteurs, travail ensemble
Etudier les marchés et les débouchés, réfléchir de manière systémique de façon à vérifier la faisabilité avant de développer des filières d'avenir prenant en compte les évolutions climatiques
Travailler à la structuration de la filière agrumes (pamplemousse, citrons, oranges), qui démarre son développement dans l'Hérault en vue de la vente en frais
Envisager d'encourager la filière poules pondeuses en complémentarité d'autres productions sur les exploitations car les débouchés existent
Travailler sur la filière fruits d'été peut être une opportunité pour le territoire, sous réserve de prendre en compte la problématique du vol en arboriculture
Interroger l'acceptabilité sociale eu développement de nouvelles filières telles que les volailles et les porcins
Prendre en compte la disponibilité de main d'œuvre si les éventuelles nouvelles filières nécessitent de la récolte
Valoriser les haies et préserver les arbres
Travailler en coopération territoriale pour aider à l'émergence des filières d'avenir
Préserver le châtaignier car c'est un arbre à fort potentiel à débouchés multiples

ENJEUX

S'assurer que les projets agrivoltaïques remplissent un service agroécologique (protection contre les aléas, bien-être animal...) en réalisant des diagnostics agricoles

Structurer des ateliers de transformation collectifs en élevage pour accompagner les filières

Accompagner à la diversification peut permettre d'améliorer la situation des entreprises (travail du conjoint, entrepreneuriat féminin)

Travailler sur l'attrait du territoire du PNR pour des porteurs de projets afin de maintenir l'agriculture : c'est un territoire qui a été jusqu'à présent bien protégé et qui n'est pas sur-travaillé

Gérer le risque de développement de filières longues et industrielles avec l'arrivée de nouvelles productions (noisettes, pistaches). Les terres labourables étant limitées, le risque devrait être limité.

Assurer des débouchés de marchés de niche sur le PNR pour éviter des marchés longs et nourrir la population locale

Questionner la viabilité des nouvelles productions au regard des conditions pédoclimatiques, y compris les épisodes ponctuels. Le changement climatique n'amènera pas complètement un climat méditerranéen dans le Tarn, il pourra rester des jours de gel (ex : vigne). Intégrer cette phase transitoire : on ne pourra peut-être plus faire ce qu'on faisait jusqu'à présent mais on ne pourra pas automatiquement basculer vers des productions avec des espèces ou des essences méditerranéennes strictes

Accompagner la prise de risque liée au test de nouvelles filières (compensation financière notamment)

Tester en expérimentant les productions plus méditerranéennes

Définir une orientation pour les productions de notre territoire : veut-on nourrir la population à atteindre une certaine résilience alimentaire ou bien être un territoire agricole à forte économie en circuits longs (agrocarburants, noisettes)

Intégrer l'augmentation de la pression touristique

Favoriser les ORE pour protéger les terres et notamment limiter leur prix

Adapter les productions actuelles dans un contexte de changement climatique : tester de nouvelles espèces et variétés notamment en maraîchage

Accompagner le déplacement altitudinal des productions

Prendre en compte le régime hydrique

Eviter les coupes rases car l'arbre est essentiel pour la résilience du territoire face aux aléas

Travailler sur les races adaptées au changement climatique car l'élevage reste un atout essentiel de ce territoire, permettra de maintenir la SAU, puisqu'une grande partie des terres n'est pas labourable

Affirmer l'agroécologie comme un atout face au changement climatique et aux aléas

Faire en sorte que les produits dirigés vers des circuits longs (GMS) puissent tout de même être distribués au niveau local

Accompagner les coopératives

Trouver et former de la main d'œuvre pour ces nouvelles productions

Travailler sur les productions non alimentaires : genêts pour couvrir les toits

Penser les filières de A à Z, avoir les producteurs avant les outils de transformation

Revaloriser les filières d'antan pour en faire des filières d'avenir

Suivre les agriculteurs des zones expérimentales. Savoir quand faucher, quand nourrir en prairies naturelles

Sélectionner des cépages adaptés au changement climatique

Réfléchir à l'abreuvement des troupeaux et la gestion de l'eau en élevage

Sensibiliser les agriculteurs au changement climatique

Suivre sur le long terme les nouvelles filières et gérer la période entre l'implantation et les premières récoltes et valorisations (ex : 8 ans pour un pistachier avant de produire)

Accompagner et former les agriculteurs dans ces filières d'avenir, proposer des voyages d'étude, des groupes d'échange entre agriculteurs

Structurer une filière poules pondeuses

Prendre en compte les marchés et les débouchés sur les productions envisagées car certaines productions sont saturées et pas d'autre

Développer les fruits d'été (pêches)

Analyser la ressource en eau

Etudier l'acceptabilité sociale liée au développement de nouvelles productions

Coopération territoriale

ATOUTS

Beaucoup d'acteurs en forêt et agriculture
Beaucoup de dispositifs existent pour aider au développement
Territoire attractif pour les porteurs de projets
Territoire pas trop touristique, il reste accueillant pour les locaux
Existence de dynamiques locales
Un des secteurs les plus aidé

OPPORTUNITES

Envie de s'investir de la part des acteurs, beaucoup d'énergies
Beaucoup de leviers peuvent être actionnés
Remise en exploitation de terrains inexploités grâce à l'agrivoltaïsme
Coopération territoriale autour de projets comme le Pacte Haies mais sur du long terme

FAIBLESSES

Manque de visibilité sur les acteurs, leurs rôles, leurs actions
Compliqué de savoir qui contacter, manque de chefs de file
Nécessité de visions partagées, de lignes directrices communes
Multiplicité des schémas
Manque d'organisation
Manque de réseaux animés pour inclure les agriculteurs isolés
Difficulté d'avoir une vision politique commune du fait de la multiplicité des acteurs
Manque de disponibilité
Concurrence des acteurs sur les financements
Limite administrative Hérault-Tarn

MENACES

Confusion totale
Perte d'énergie et de motivation des porteurs de projets
Perte de crédibilité
Perte d'argent public
Foncier convoité par des acteurs externes
Besoin d'équilibre, risque de perte de la fonction agricole
Accepter l'extérieur s'il apporte de la valeur ajoutée (éviter le repli sur soi)

ENJEUX

Utiliser les moyens financiers pour mettre en place cette animation et mode projet
La mise en partenariat devrait permettre de mettre en place des mesures locales
Zone de revitalisation : structurel à saisir
Saisir l'ORE en tant qu'outil économique : arriver à convaincre le propriétaire et le financeur (fond carbone), à porter avec tous pour mobiliser les acteurs car permet une forte sécurité du sol
Guichet unique pour avoir un système de coordination qui soit ciblé sur certains indicateurs : collectivités, chambres consulaires, services déconcentrés
Avoir de outils mutualisés sur les biens vacants, les logements disponibles...
Arriver à collaborer au-delà de la frontière
Connaissance mutuelle des partenaires existants permettra d'orienter vers les bons interlocuteurs
Le PNR pourrait animer un petit réseau qui se réunirait 2 à 3 fois par an
Cartographier les acteurs pour identifier les trous dans la raquette
Manque sur l'animation foncière
Provoquer des rencontres et des échanges pour aboutir à une coopération territoriale fonctionnelle
Un guichet unique permettant de faire le lien entre les collectivités avec des référents

Définir les rôles de chacun

Avoir une vigilance sur les acteurs économiques hors du territoire qui ne font pas bénéficier le territoire par leurs projets

Protéger le foncier véritablement

Agir sur la transmission

S'appuyer sur le socle juridique pour bien cartographier les rôles de chacun

Construire de nouveaux partenariats, de nouvelles collaborations

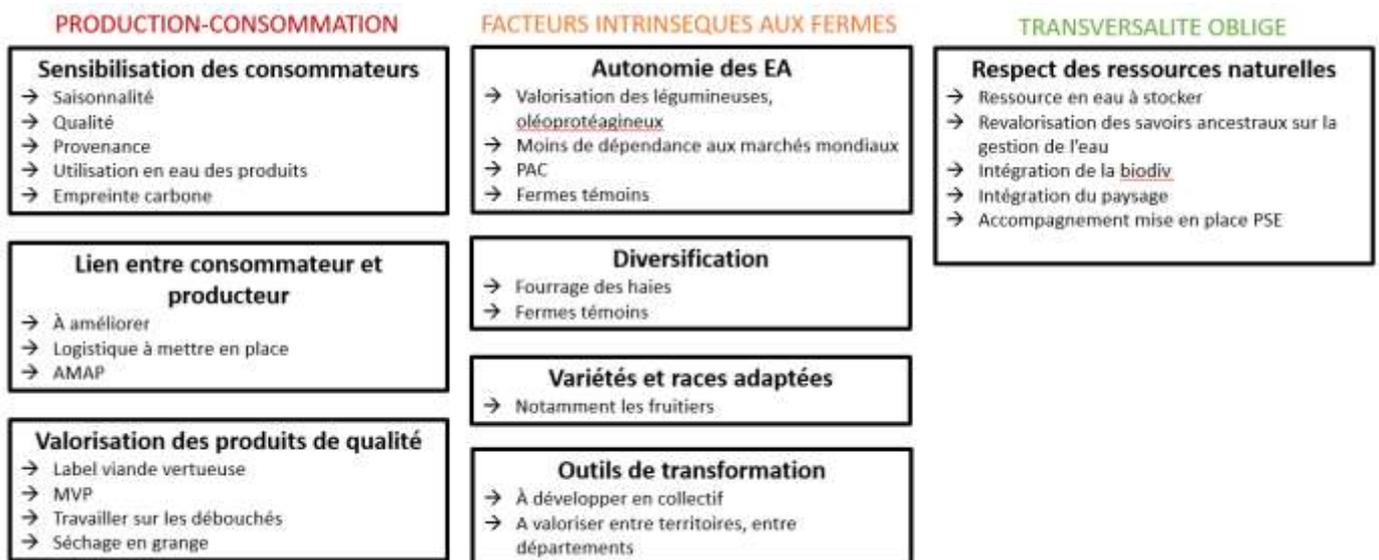
Anticiper les besoins sur un sujet pour créer des ponts entre les acteurs

Synthèse

Reprise agricole et renouvellement des générations



Durabilité des productions actuelles



Conflits sur l'usage des terres agricoles

USAGES ET USAGERS

Logements

- Fiscalité incitative pour réduire logements vacants et résidences secondaires
- Loi ZAN
- Rénovations

Echanges entre usagers

- Agriculteurs
- Riverains
- Résidents secondaires

MODELES DE FERMES

Formes collectives d'agriculture

Complémentarité des espaces et des activités

- Forêt x agri
- NRJ x agri
- Tourisme x agri

Evolution des productions

- Quel devenir pour les terres d'élevage si moins d'élevage ?

TRANSVERSALITE

Gestion de la ressource en eau

- Éviter les conflits entre usagers
- Sensibilisation / éducation

AGRI-PV

- Conserver vocation nourricière du territoire
- Cadrage essentiel
- Autonomie NRJ des EA
- Réutilisation en local uniquement

Urbanisme

- Travailler sur les SCOT

Productions et filières d'avenir

NOUVELLES FILIÈRES

Filières non alimentaires

- Chanvre
- Pailler

Nouvelles formes d'élevage

- Porcins
- Poules pondeuses
- Prairies naturelles

Nouvelles filières alimentaires

- Agrumes
- Fruits d'été
- Pistaches/Noisettes
- Aloe/Cyste

Filières d'antan

- Pailler
- Races anciennes et locales
- Variétés anciennes et locales

UNE AGRICULTURE PLUS VERTUEUSE

Agroforesterie

- Retour de l'arbre dans les productions
- Développement des haies/bocages

Fermes collectives

- Diversification
- Synergies agroécologiques

ORE

- Pour protéger les terres agricoles

→ **Mot d'ordre :**
TESTER, EXPERIMENTER
puis ACCOMPAGNER

COOPERATION TERRITORIALE

Gestion de la ressource en eau

- Question essentielle pour les productions d'avenir

Organisation des filières

- Conserver vocation nourricière du territoire
- Cadrage essentiel
- Autonomie NRJ des EA
- Réutilisation en local uniquement

Attractivité du territoire

- Terres peu abimées par les produits phyto ou le travail des terres en profondeur
- Accueil de porteurs de projets

Réflexions politiques

- Veut-on un territoire nourricier localement ou le développement de grandes filières exportatrices ?
- Veut-on des marchés de niches ou des filières longues ?

Productions et filières d'avenir

Rôle de chacun

- Cartographie des acteurs manquants
- Une meilleure distribution des rôles
- Créer des ponts entre acteurs
- S'appuyer sur le socle juridique qui définit les rôles et clarifier les compétences de chacun
- Guichet unique

Outils mutualisés

- Financement collaboratifs
- Biens-vacants sans maître par ex.
- Plateforme d'échange et de collaboration pour anticiper les besoins

→ **Mot d'ordre :**
Le Parc ANIME et CRÉER
du lien entre les structures
pour développer d'autres
modes de productions

Protéger le foncier

- ORE
- Animation foncière
- Accompagner la transmission
- Vigilance envers les acteurs hors du territoire qui ne bénéficient pas au territoire directement



ALIMENTATION

L'approvisionnement et la consommation

Le gaspillage alimentaire

La sécurité des aliments et la santé

Les solidarités alimentaires

LES PARTICIPANTS A L'ATELIER

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
BAUZON	Laura	France Renouvelables	
BEAUSSART	Xavier	PNRHL	Directeur
BELTRAN	Philippe	DDTM34 / SAT Ouest Béziers	Chargé de planification
BEN DHAOU	Lola	Conseil citoyen	Service civique
BIDET	Christelle	Département du Tarn	Chargée de mission développement rural et alimentation durable
BUCCINO	Laurène	Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc	Responsable Développement économique et attractivité
BUENO	Martine	CD34	Chargée de développement social
CASTAN	Michel	PNRHL	Elu référent
CAZIN	Christian	Département de l'Hérault	Chargé de mission
DE LONGVILLIERS	Victoire	CD34	Chargée de projet alimentaire
DUPREY	Lucille	Association Envol Vert	Responsable technique/ Accompagnatrice du réseau des fermes
DUTRANOIS	Elora	PNRHL	Chargée de mission agroécologie
EMONT	Sophie	PNRHL	Chargée de mission évaluation
GUIRAUD	Anaïs	PETR Hautes Terres d'Oc	Chargée de mission Tiers-Lieu, Développement économique
JULIEN	Sylvia	Chambre Agriculture Tarn	Conseillère études agricoles - circuits courts
LAUZE	Béatrice	PNRHL	Chargée de mission PAT

MICOLA	Sylvain	Chambre d'agriculture de l'Hérault	Chargé de mission
PARAYRE	Marie-Julie	PNRHL	Chargée de mission agriculture
PEYRILLE	Bruno	CCI Tarn	Conseiller entreprise
PIQUER	Sonia	Communauté de Communes du Minervois au Caroux	Chef de service Action Sociale
PORTAL	Agathe	Pays haut Languedoc et vignobles	Chargée d'agriculture / PAT
RIVIERE	Pierre-Luc	DDT 81	Référent territorial
ROUDEZ	Leila	PNRHL	Elue référente
SAUTTER	Nathalie	PNRHL	Directrice adjointe
SEBERT	Paola	PNRHL	Service civique
THOMASSIN	Karine	PNRHL	Chargée de projet rédaction de la Charte
TIBAUT	Aurélie	Région	Chargée de projets Parcs Naturels
VAYSSE	Claire	CC Centre Tarn	Chargée de mission DD

RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX

Affiche 1

- Représente la complexité et le manque de coopération.
- Carte peu lisible du PAT du Parc et ses limites.
- La multiplicité des PAT peut ne pas être claire pour les habitants/agriculteurs.
- Importance de partager les données/actions entre les PAT voisins.
- Quid du 5ème enjeu PAT hyper importants pour le futur mais sensibiliser le grand public.
- Mettre une légende détaillée. Superposition des PAT, quelles complémentarités. Quelles lisibilités pour les habitants.
- Un enjeu : communiquer sur les productions locales. Faciliter l'implantation de nouvelles productions.

Affiche 2

- Améliorer la lisibilité de la carte avec des camemberts par exemple pour visualiser les différences entre les zones.
- Différencier sur les 2 cartes les points de consommation et les points de vente.
- Il manque les magasins bios sur le territoire.
- Développer les AMAP ! Très important pour lever le frein économique et créer de l'entraide agricole.
- AMAP d'André Trives: lui permet de lever les freins éco et d'avoir de l'aide agricole

Affiche 3

- Maintien de la valeur économique sur le territoire
- Renforcement de la vente directe.
- Bonne nouvelle du maintien mais interroge sur les raisons d'une évolution différente.
- Il faut poursuivre cette évolution positive de circuits courts en vente directe.
- Détailler exploitants en circuit court + vente directe ; circuits-courts + circuits longs

Affiche 4

- Favorable pour la santé, pas forcément pour le territoire.
- Se démarquer pour "rester dans l'assiette"
- Des atouts à mettre en avant !
- Devrait permettre d'orienter les futures productions agricoles.
- A croiser avec les recommandations environnementales ?
- Les légumineuses et fruits à coque sont remis à l'honneur.
- Réflexion autour de l'avenir pour les exploitations agricole tournées vers une production animale. Quid des zones du territoire où l'on ne peut pas produire des fruits et légumes ?
- Sédentarité à surveiller par rapport à la consommation. Plus se tourner vers les légumineuses que sur la viande. Réduction du SEL
- Adéquation entre les préconisations et les productions par rapport aux cultures sur le territoire : Quelle résilience ? Quelle autosuffisance ? Comment accompagner le changement de mentalité ? Producteurs et consommateurs.

Affiche 5

- Les proportions, bien qu'à actualiser, montrent bien l'opportunité des débouchés pour les productions locales (de qualité). Attention à la marge des GMS et aux distances aux magasins / ferme. Aussi la majorité des productions (qui limitent) (proche de 60%) sont produites en local (manque dynamique maraichage).
- Résultats surprenants ! Souhaits/réalités
- Rien sur le prix ? La qualité reste subjective !

- 59% ne tiennent pas compte des prix ?
- Echantillon peu représentatif ? Résultats étonnants (santé, prix, etc ...).
- Le lien santé est intéressant cependant rien n'est précisé sur l'âge de l'échantillon.
- Fiabilité de la donnée ? Date peu viable avec le Covid. Déplacement pour les courses d'appoint pas évoqué.
- Incohérence entre "le prix n'est pas un critère déterminant" et le taux de pauvreté du territoire.
- Donnée sur la répartition du budget ? Utilisé pour l'achat de produits locaux ?
- Une présentation liée aux ? serait intéressante. + Montant du panier évolutif.

Affiche 6

- Les attentes formulées sont assez loin des achats réels. Les attentes en produits sont peu couverts par la production locale.
- Communication sur les productions locales ? (Les publics connaissent peu les fournisseurs).
- Manque un peu les types de produits viande, légumes fruits.
- Si le budget alimentation est vraiment le principal frein, cela semble compliqué de faire changer les mentalités actuellement. (Prendre en compte crises et inflation) ... Voir peut-être pour aider à l'achat local ? Loi Egalim ?
- Divergence entre rêve et réalité mais crise et hausse des prix.
- Manque de données sur le panel des répondants au questionnaire (âge, CSP...).
- Mais quelle est la taille, en €, du panier d'achat local ? Attente sur la proximité / à la distribution.
- Vision fidèle des consommateurs de produits locaux. Freins manquants : il y a de la diversité de production sur le territoire mais manque de concentration dans un point de vente et manque d'éducation au changement de pratiques alimentaires (arrêter de manger des tomates en hiver par ex).
- Il serait intéressant de refaire une étude post-Covid par ex : le prix direct producteur et le prix GMS s'atténue.
- La donnée de conso des produits locaux est différente de celle sur les habitudes alimentaires : prix. C'est quoi la définition de local ?

Affiche 7

- 47% de gaspillage au sein des ménages : chiffre qui interroge par rapport aux chiffres de l'ADEME qui tournent autour de 33%. Trouver un 2nde vie aux Fruits et légumes pas calibrés. Bio-seaux positifs. Javel sur les invendus en boulangerie ou GMS négatif.
- Ajouter données sur les autres types de déchets (bio déchets) + détailler ce qu'il y a derrière resto co.
- Quid des toilettes sèches et de l'utilisation de papier toilette ?
- + de temps pour cuisiner ses produits = le temps libéré.
- Il serait intéressant de savoir quel type de restauration collective PNR ont été utilisées pour atteindre le total de GA de 198g. Grosse différence convives / préparation et service.
- Les ménages et les industriels sont les mauvais élèves.
- Attention : travailler auprès du grand public et pénaliser les industriels.
- Ressources complémentaires
- L'économie du temps libéré - André GORTZ : super bouquin de 2000
- Prix des 60kg jetés pour les particuliers / pour les ?

Affiche 8

- Revoir la formulation de la répartition des cuisines dans les restos co. Dynamiques encouragées et encourageantes à mieux répartir sur l'ensemble du territoire. Mieux préciser les connexions entre les restos cos et les établissements.
- Ajouter les établissements avec les cuisines hors territoire Parc.
- Diminuer la taille des structures de production pour les collèges et les lycées (écoles)

- Enquête à réactualiser (2017) Public scolaire et équipes à sensibiliser ?
- Important pour connaître le potentiel du territoire.

Affiche 9

- Taux de pauvreté élevé sur le territoire. Fourchette large pour le taux territorial.
- Centralisation des épiceries sociales : réfléchir à une itinérance pour mieux desservir les populations éloignées.
- Ajouter les données sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire.
- Si le taux de pauvreté est un frein, il est important de connaître le taux de pauvreté du Parc et de le situer.
- Il y a déjà nous semble-t-il des soutiens d'aides alimentaires sur le territoire mais est-ce suffisant ?
- Echelle à affiner : étonnant que Castres et Vabre aient le même taux ?
- Comment essayer les expériences réussies ?
- Beaucoup de territoire non couvert.
- L'itinérance de la distribution alimentaire n'est pas représentée.
- Ressources complémentaires
- Roul Contact - Asso Terre Contact à Gignac

Affiche 10

- Les verts sur la légende ne se distinguent pas assez c'est très positif de partager ses jardins < aspect social. Attention à l'eau : encourager le partage, quelconque la nature.
- Avoir des détails sur les jardins (nombre de parcelles, nombre de personnes, type de cultures). Mettre en relation les sachant et les apprenants lors de formations ou ateliers au sein des jardins.
- Peut expliquer le manque de maraîchers (si les particuliers produisent eux-mêmes). Manque de données sur combien de personnes concernées pour comprendre l'enjeu (=jardiniers et consommateurs) nombre de ménages touchés.
- Ça pourrait être intéressant d'avoir la part de production familiale sur le Parc.
- Jardins partagés insuffisants car outils du lien social et d'évolution des pratiques (production, consommation à développer : tout le territoire est loin d'être couvert d'autant que ; le taux de pauvreté est fort.
- Espace de rencontre et de vie sociale

Affiche 11

- Difficultés à juger : enquêtes un peu obsolètes. Au vu des données, ressenti que ce sont des bonnes nouvelles, mais qu'en est-il aujourd'hui ?
- Ressources
- Benchmarking : initiatives qui ont marché ailleurs
- Roul'Contact
- Guide des jardins partagés du département de l'Hérault (contact Muriel Alexandre malexandre@herault.fr
- CRATER : résilience alimentaire
- ANCT
- Obsalim
- Utiliser les PAT Albi, Gailhac
- AMAP ? Bienvenue à la ferme ? Marchés
- Département (social/ collègue)
- Chaire Supagro UNESCO
- Les circuits courts alimentaires, entre marché et innovation sociale, 2019, Eres

GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS

L'approvisionnement et la consommation

ATOUS

Diverses productions présentes sur le territoire
Développement de la vente directe et en circuit court chez les consommateurs et en restauration collective (marché de produits circuit court Agel)
Développement de plateformes : Cliketik
Présence de commerces de proximité sur le territoire
Développement de jardins partagés
Potentiel en matière d'autoproduction dans les jardins privés
Développement d'Agrilocal 34 et 81
Accompagnement de diverses structures : CA 34 et 81, PNRHL
Avoir des structures d'abattage sur le territoire ou à proximité
Changement de comportements alimentaires amorcé (produits carnés, conso protéines)
Développement de l'appro local depuis plusieurs années

OPPORTUNITES

Mise en relation offre / demande de PL, mise en relation producteurs / acteurs de la logistique ou de transport
Développement du réseau national Agrilocal
Plan National Alimentaire
Loi EGALIM
Plateformes régionales : tous occitaniens, 'Bien manger pour tous'
Développement des circuits de proximité

FAIBLESSES

Problématique de logistique : déplacement spécifique distants sans transport en commun pour consommateurs et approvisionnement pour restauration collective
Peu d'AMAP sur le territoire
Gestion des jardins partagés compliquée
Mauvaise coordination des projets, plateformes trop diversifiées
Métiers de la restauration collective en tension
Volonté de développement de l'achat local en restauration collective dépend de la volonté des établissements
Les prix, la logistique et les exigences sont plus attractifs via les grossistes que les producteurs locaux en restauration collective
Budget consommateurs et RC = frein à la consommation de produits locaux
Manque d'éducation à la saisonnalité, lieux d'achat-vente
Manque de communication sur les initiatives (marchés saisonniers)
Manque de points de vente : boutiques paysannes, commerces ambulants, épicerie sociales

MENACES

Pas de coordination départementale / régionale / nationale pour la logistique de l'approvisionnement
Non prise en compte de la notion de local dans Loi Egalim
Contraintes nationales de la RC trop exigeantes pour les producteurs locaux
Communication négative sur le contexte social qui au niveau national rendent frileux les gens afin de dépenser sur l'alimentaire (inquiétudes et craintes face à la hausse du coût de l'énergie, contexte politique instable au niveau international...)
Métiers de la restauration collective en tension

ENJEUX	OBJECTIFS
Développement de l'achat local	Mise en place d'un guichet unique achat pour les acheteurs privés et en restauration collective : centralisation, mutualisation Inciter et accompagner les collectivités à devenir exemplaire en termes de restauration collective Communiquer autour de la rentabilité de l'achat local Accompagner le développement des AMAP / paniers producteurs Créer une charte pour formaliser et cadrer les partenariats
Développement de la distribution locale et de la livraison	Mise en place de solution d'approvisionnement de la restauration collective Favoriser les achats conjoints entre établissements Créer des lieux de distributions mutualisés type supermarchés coopératifs Produire une cartographie du fonctionnement des établissements
Développement des outils de transformation	Mettre à disposition une cuisine partagée pour les producteurs Créer des ateliers de transformation collective sur le territoire : abattoirs, unités de lavage de bœufs
Communication autour de l'alimentation durable	Former et accompagner les populations autour du bien manger : qualité nutritive, santé Formation et communication autour de la transparence de la chaîne alimentaire : coûts cachés et empreinte carbone Communiquer autour des bienfaits du local Formation pour des cuisines directes sans liaison dans la restauration collective
Métiers de la restauration collective en tension	Former, accompagner et sensibiliser les cuisiniers à la restauration collective Former, accompagner et sensibiliser les cuisiniers au travail des produits bruts et locaux Création de partenariats avec les établissements scolaires spécialisés

Le gaspillage alimentaire

ATOUS

Actions menées sur le territoire depuis plusieurs années en RC (diagnostics de lutte contre le GA par le PNRHL, par le CD 34 dans collèges)

Nombreux acteurs engagés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et mènent des actions de sensibilisation : sensibilisation des convives, poulaillers, gâchimètres, balances, achat d'animaux en entier dans la restauration collective

Mise en place de la redevance incitative sur certains secteurs du territoire CCdMC : biodéchets, composteurs collectifs

Déchets : moyenne de 230kg/hab/an de déchets ménagers non recyclables dont 14 à 22 kg/habitant/an de gaspillage alimentaire (déchets alimentaires emballés) sur le territoire en 2022, moyenne en deçà des chiffres nationaux (354kg)

Territoire rural du parc présente plus de facilités pour composter les déchets alimentaires

Établissements scolaires : Taille humaine, Meilleure connaissance entre cuisiniers/convives, Interactions entre cuisiniers/convives

Nombreuses structures de restauration collective en gestion directe

OPPORTUNITES

Institutions (Loi Egalim renforcée, Pacte vert pour l'Europe, Loi Eco circulaire)

La baisse du gaspillage alimentaire = opportunité économique face à la crise

FAIBLESSES

Moyennes des chiffres du GA sur le territoire du PNR = moyenne nationale (chiffres de 2023 sur la base de 5 diagnostics) soit 72g par repas /convive de déchets et 198g de GA total /repas par convive (incluant préparation et service)

Des difficultés de mise en place : gestion des déchets (méconnaissance des circuits de recyclage)

Eloignement des commerces par rapport aux habitations : problématique organisation du frigo

MENACES

Difficulté du consommateur pour passer à l'acte de la réduction du gaspillage alimentaire

Portions non adaptées en restauration collective recommandé par le GEM-RCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition)

Une nécessité d'approcher le GA dans sa notion globale, dans le privé comme en RC

Moins de la moitié du GA a lieu au stade de la consommation

Côté consommateurs, les injonctions sont de plus en plus fortes créant des tensions et des contradictions : les fruits et légumes fortement recommandés pour la santé sont néanmoins les plus jetés ; et en matière d'hygiène, les consommateurs accordent une attention importante aux dates de péremption

Les aliments les plus jetés sont ceux présentant un coût important de matière première et un fort impact environnemental (36% viandes et poissons et 26% les accompagnements)

ENJEUX	OBJECTIFS
Résilience agricole et alimentaire	Valoriser le surplus des producteurs : limiter les pertes au niveau agricole (1/3 des récoltes perdues) Limiter les pertes au niveau transformation/distribution (1/3) Développer les ateliers de transformation à l'échelle individuelle Développer les applications de type Too Good to Go Développer une communication autour des recettes anti-gaspi
Le gaspillage alimentaire dans les établissements de la restauration collective	Accompagner et former les établissements à la mesure du gaspillage alimentaire Accompagner et former les établissements à la mise en place de solution pour réduire le GA Accompagner et former les établissements au coût du GA : faire des économies pour les établissements
Sensibilisation du grand public	Limiter les pertes au niveau du consommateur (1/3) Redonner de la valeur aux aliments et du sens à l'acte de manger Redonner une identité à l'aliment Exprimer le gaspillage en poids et AUSSI en coût (en tenant compte du prix de la poubelle et de la matière première) Favoriser l'expérience et les compétences pratiques (potager, cuisine, éveil sensoriel) Respecter le travail des agriculteurs / éleveurs et du vivant (notion d'éthique) Faire changer le regard sur le calibrage des fruits et légumes pour éviter de jeter.
Education des jeunes au gaspillage alimentaire	Etude cycle de vie produit Apporter aux plus jeunes une connaissance du monde des aliments et des différentes habitudes alimentaires Apprentissage de l'acte d'achat : acheter selon les besoins, faire attention aux dates Sensibiliser les jeunes au travail des éleveurs/agriculteurs Eduquer autour des DLUO/DLC : souplesse, initiative TGTG "Avant de jeter, observez, sentez, goûtez"

La sécurité des aliments et la santé

ATOUS

Diffusion agro-écologie = réponses positives (attentes sociétales, besoins de changement agriculteurs)
Les politiques 'infra comme supra' (garantissent sécurité alimentaire)
Département du Tarn = 1er sur charte sur les perturbateurs endocriniens en 2019 (repas sans perturbateurs endocriniens dans collèges)
Consommation de produits bios = souveraineté alimentaire (83 % de l'alimentation bio consommée en France est produite en France)

OPPORTUNITES

L'agriculture française = niveau élevé de sécurité sanitaire
Exigences sociétales acquises par ensemble des acteurs de la chaîne de production alimentaire
Règlementations PNA / EGALIMs
Apparition de régimes alimentaires et de nouvelles pratiques (flexitarien, végétarien, végan, sans gluten)
Transition alimentaire = changement des assiettes (↘ consommation viande, lait, yaourt et vin)
Consommation bio = ↘ significative des pesticides (fruits et légumes)

FAIBLESSES

Augmentation des prix à la consommation et baisse budget consommateurs

MENACES

Changement climatique présente des risques pour la sécurité alimentaire
L'évolution des consommations et des modes de vie ont évolué (baisse de l'activité physique et des besoins énergétiques) entraînant des effets négatifs sur la santé d'une partie de la population : augmentation du surpoids, de l'obésité et des maladies chroniques (diabète de type 2, maladies cardio-vasculaires, etc.)
L'absence de souveraineté alimentaire (**droit des peuples à définir leurs propres politiques agricoles**)
Omniprésence des publicités incitant à consommer des produits ultra-transformés et nocifs pour la santé
Modes de fabrication alimentaire fortement industrialisés
Utilisation des pesticides (augmentation de 22% en 10 ans (Solagro))
La sous-consommation de produits frais d'origine végétale et la surconsommation de produits d'origine animale
Consommation produits ultra-transformés
Contraintes et exigences de la transformation : Le risque lié au lait cru par exemple peut-être un frein au développement d'ateliers de transformation

ENJEUX	OBJECTIFS
Accompagnement et gestion de la production	<p>Bien-être animal : accompagner et former autour des obligations et les recommandations pour éviter les freins inutiles</p> <p>Communiquer avec les producteurs sur les bénéfices santé ou les inconvénients de leurs produits</p> <p>Faire adhérer des producteurs pour communiquer aux consommateurs</p> <p>Communiquer pour prouver que si l'on produit avec moins d'intrants, on a un effet sur la santé de la population du territoire, pas que sur ceux qui consomment</p> <p>Aménager de manière périodique des rencontres agriculteurs, consommateurs > circuits découvertes en fonction des saisons</p> <p>Repérer le taux d'allergies en fonction de la manière de produire</p>

ENJEUX	OBJECTIFS
Santé et équilibre alimentaire	Actions de sensibilisation à l'équilibre alimentaire à poursuivre Education des parents sur l'équilibre alimentaire et les relais (structures d'accompagnement) Créer des partenariats avec les médecins, les maisons de santé, les PMI Formation à cuisiner sainement, ateliers Favoriser l'utilisation de légumes lors de manifestations grand public Communiquer sur les bienfaits d'une alimentation saine et pas sur les inconvénients d'une alimentation déséquilibrée Sensibiliser autour du choix de consommation aujourd'hui qui aura une conséquence dans la santé de demain
Equilibre alimentaire à l'école	Accompagner les établissements au volet administratif de projets alimentation à l'école (lait et fruits à l'école) Accompagner les associations de parents d'élèves / communes pour proposer un forfait goûters sains tout au long de l'année Soutenir l'intervention du CPIE, CIVAL et autres associations en classe Accompagnement des communes pour aller vers le label Ecocert en Cuisine Repérer le taux d'allergiques en fonction du lieu de vie des enfants
Adaptation de la restauration collective	Accompagner l'adaptation des établissements de la restauration collective aux différents régimes : proposer alternative végétarienne Favoriser la protéine végétale quotidiennement Favoriser la protéine animale de grande qualité ponctuellement Accompagner et former les cuisines à la production de repas via les petites structures et pas les cuisines centrales de grande taille Coordonner un lieu de stockage (point d'allotissement) dans lequel viendraient livrer les producteurs et les cuisiniers viennent chercher l'ensemble des produits dans le même lieu Sensibiliser les cantines à utiliser des produits locaux
Sécurité et santé lors de la transformation	S'assurer de la professionnalisation de ceux qui se lancent dans la transformation Communiquer sur le bénéfice santé de l'utilisation des produits bruts de qualité Accompagner et former la population sur l'utilisation de produits bruts et la réduction des produits ultra transformés Proposer des formations sur les différents types de conservation

Les solidarités alimentaires

ATOUS

Aide alimentaire portée par plusieurs organisations en France et déclinée aux échelles locales sous différentes formes et présentes sur le territoire du PNR et aux abords

Une politique régionale en faveur de l'aide alimentaire « le Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie »

Des actions en lien avec les solidarités alimentaires pour favoriser la gouvernance alimentaire : ex des jardins partagés

OPPORTUNITES

L'instauration d'un cadre juridique de l'aide alimentaire posé par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP) du 27 juillet 2010 - qui a introduit l'article L. 230-6 du code rural et de la pêche maritime qui définit l'aide alimentaire comme « ayant pour objet la fourniture de denrées alimentaires aux personnes les plus démunies. Cette aide est apportée tant par l'Union européenne que par l'État ou toute autre personne morale »

La lutte contre la précarité alimentaire est aussi un enjeu de politique publique : Programme National pour l'Alimentation et le PNNS (Prog Nation Nutrition Santé)

FAIBLESSES

La précarité alimentaire d'un grand nombre de Français persiste, en particulier pour les catégories sociales les moins favorisées, et ce malgré l'abondance de la production alimentaire et la persistance de volumes importants de produits alimentaires gaspillés.

Occitanie est au 4e rang des régions ayant un taux de pauvreté élevé : au-dessus de la moyenne nationale qui s'établit à 14,9% en 2015

Dans le Parc, le taux de pauvreté est inégalement réparti et oscille entre 11,6% et 27%.

En 2010 aide alimentaire estimée à 1.5 milliards d'€ dont 1/3 de financement public (importance bénévolat)

Dépendance des bénévoles pour le système des solidarités alimentaires

Manque croissant de bénévoles (et souvent de plus en plus vieux car retraite prise plus tard)

Manque de matériel pour cuisiner (privés et restauration collective)

MENACES

La faim dans le monde de plus en plus liée à la pauvreté, qui empêche l'accès à une alimentation de qualité, plutôt qu'au manque de nourriture

L'impact de l'alimentation (mauvaise) sur la santé

Augmentation des prix à la consommation

Manipulation des populations par la publicité sur le choix des aliments avec un impact plus important sur les personnes défavorisées

ENJEUX	OBJECTIFS
Décentralisation du fonctionnement du bénévolat	Faciliter les décisions et les aides à une échelle plus locale et adaptée Coopération territoriale sur le sujet de la solidarité alimentaire Améliorer la traçabilité des produits des banques alimentaires Financement des paniers solidaires (pour les ménages qui peuvent se le permettre) par département / région
Fonctionnement des associations de bénévolat	Simplifier l'administratif du bénévolat Mobiliser les populations autour du bénévolat Insertion et inclusion dans le bénévolat (autoriser les mineurs) Favoriser le travail collaboratif ancré localement (avec des acteurs locaux qui connaissent le territoire) Développer des systèmes d'épicerie sociales et solidaires sous plusieurs formats : carte 'ticket resto' (solde évolutif selon le revenu dispo sur la carte chaque mois), carte de revenu (qui débloque un pourcentage de réduction selon revenu) Développer des tiers-lieux de l'alimentation (épicerie, groupement d'achat, restaurants solidaires, événements, cours cuisine)
Sensibilisation solidarités et grand public	Sensibilisation des jeunes populations aux sujets de l'alimentation et de la cuisine Transmission de l'héritage culinaire du territoire Mettre en relation les solidarités et l'accessibilité à une nourriture saine pour tout le monde Mobilité alimentaire : amélioration des moyens de déplacement pour achats alimentaires Promouvoir une alimentation saine et durable adaptée aux petits budgets : s'appuyer sur les habitudes alimentaires anciennes Promouvoir des techniques de conservation pour réduire le gaspillage alimentaire, la dépense financière et les déchets Promouvoir la cuisine des produits bruts, légumes, abats, restes Mettre en place un cadre pour le glanage chez producteurs et particuliers
Engagement du citoyen	Développer l'engagement citoyen (idée du 'permis citoyen') Créer du lien entre les AMAP et les ménages précaires (et étudiants) Réhabiliter des outils collectifs de cuisine (fours à pain)

ENJEUX	OBJECTIFS
Liens solidarités alimentaires, associations, producteurs et entreprises de la RHD	Devenir un territoire pilote sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (labellisation des producteurs/distributeurs agréments) Favoriser des cultures adaptées au territoire et qui permettent de nourrir à bas coût (légumineuses, oléagineux) Développer des associations qui proposent repas à bas coûts (récupération de denrées auprès des producteurs, distributeurs) Permettre le don / libre-service des produits non consommés le midi (restauration privée, marchés, restauration collective) Mettre en place le système du 'repas suspendu' chez un maximum de restaurateurs Centraliser/collectiviser les achats pour la restauration collective et les privés (groupement d'achat, achats collectifs)

Synthèse

ATOUS

Une diversité de productions présentes sur le territoire.

Le développement de l'agroécologie = réponses positives (attentes sociétales, besoins de changement agriculteurs)

Changement des comportements alimentaires amorcé (produits carnés, conso protéines)

Diverses initiatives de développement de la vente directe en circuits courts et en RC (ex : développement Agrilocal, circuits courts à Agel)

Présence de commerces de proximité sur le territoire

Consommation produits bios = souveraineté alimentaire (83 % de l'alimentation bio consommée en France est produite en France)

Développement de jardins partagé et un bon potentiel en matière d'autoproduction dans les jardins privés

Accompagnement de diverses structures : CA 34 et 81, PNRHL et associations

Nombreuses structures de restauration collective en gestion directe et établissements scolaires : Taille humaine, Meilleure connaissance entre cuisiniers/convives, Interactions entre cuisiniers/convives.

Actions menées sur le territoire depuis plusieurs années en RC (diagnostics de lutte contre le GA par le PNRHL, par le CD 34 dans collèges)

Mise en place de la redevance incitative sur certains secteurs du territoire CCdMC : biodéchets, composteurs collectifs et moyenne sur le territoire en 2022, en deçà des chiffres nationaux (354kg)

Département du Tarn = 1er sur charte sur les perturbateurs endocriniens en 2019 (repas sans perturbateurs endocriniens dans collèges)

OPPORTUNITES

Lois et programmes : Loi Egalim renforcée, Pacte vert pour l'Europe, Loi Eco circulaire, Plan National Alimentaire
 Les politiques 'infra comme supra' (garantissent sécurité alimentaire)

Une politique régionale en faveur de l'aide alimentaire « le Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie » et diverses initiatives et actions en faveur de l'aide alimentaire.

La lutte contre la précarité alimentaire devenue un enjeu de politique publique

L'agriculture française = niveau élevé de sécurité sanitaire

Développement de nouvelles pratiques alimentaires en faveur santé et environnement : transition alimentaire

Exigences sociétales acquises par ensemble des acteurs de la chaîne de production alimentaire

Développement des sources d'information (ex : Kliketik) et des circuits de proximité

La baisse du gaspillage alimentaire = opportunité économique face à la crise

FAIBLESSES

Le taux négatif de renouvellement des générations en agriculture.

Difficultés en matière de logistique permettant approvisionnement dont en PL, notamment dans la RC + problématique des déplacements en zone rurale pour certains consommateurs.

Manque de points de vente : boutiques paysannes, commerces ambulants, épicerie sociale et peu d'AMAP sur le territoire.

Une multiplication des supports d'info et des plateformes (peu ou absence de coordination) altérant l'efficacité en matière d'information.

Le contexte économique et l'inflation impactant le budget des consommateurs et de la RC = frein à la consommation de produits bios et éventuellement locaux.

Manque d'éducation et d'info /aux bonnes pratiques alimentaires, la saisonnalité, la connaissance des lieux d'achat-vente.

La demande croissante en matière d'aide alimentaire et la difficulté des structures à répondre à tous les besoins (Occitanie est au 4e rang des régions ayant un taux de pauvreté élevé et dans le PNRHL le taux de pauvreté oscille entre 11,6% et 27%.

Les métiers de la RC dont celui de cuisinier sont particulièrement en tension.

Volonté de développement de l'achat local en restauration collective dépend de la volonté des établissements.

L'absence de réponses à divers besoins de la RC : recours à des livraisons en liaison froide n'émanant pas du territoire et dont la qualité est insatisfaisante.

Malgré l'intérêt croissant la mise en place et la gestion des jardins partagés reste compliquée.

Des difficultés de mise en place : gestion des déchets (méconnaissance des circuits de recyclage).

MENACES

Changement climatique présente des risques pour la sécurité alimentaire.

Malgré les attentes sociétales et l'évolution des pratiques l'utilisation des pesticides reste importante (augmentation de 22% en 10 ans (Solagro)).

La difficile mobilisation citoyenne et le risque d'absence de souveraineté alimentaire (droit des peuples à définir leurs propres politiques agricoles).

Contexte socio/éco renforcé par une communication au niveau national incitant plutôt le consommateur à limiter le budget alimentaire (face à la hausse des autres dépenses et incertitudes / avenir).

Des normes, contraintes et exigences en matière de transformation et de logistique limitant certaines filières et les appros en PL.

Dépendance des bénévoles pour le système des solidarités alimentaires et des besoins croissants.

L'évolution des consommations et des modes de vie ont évolué (baisse de l'activité physique et des besoins énergétiques) entraînant des effets négatifs sur la santé d'une partie de la population.

Les modes de fabrication alimentaire toujours fortement industrialisés allant de pair avec la consommation produits ultra-transformés présentant un mauvais impact sur la santé.

Manipulation des populations par la publicité sur le choix des aliments avec un impact plus important sur les personnes défavorisées.

Non prise en compte de la notion de local dans Loi Egalim.

Contraintes nationales de la RC trop exigeantes pour les producteurs locaux.

Portions non adaptées en restauration collective/recommandations du GEM-RCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) générant du GA.

Moins de la moitié du GA a lieu au stade de la consommation et les aliments les plus jetés sont ceux présentant un coût important de matière première et un fort impact environnemental

L'absence de coordination départementale / régionale / nationale pour la logistique de l'approvisionnement en PL.

ENJEUX

OBJECTIFS

L'accès à une consommation de qualité, locale et durable, pour tous

Soutenir les circuits courts et les points de vente directe des produits locaux : groupement, AMAP, primeurs, épicerie bios et rurales...

Soutenir les labels et marques territoriales, gages de qualité.

Sensibiliser et inciter à l'achat de produits locaux en facilitant l'information et l'accès.

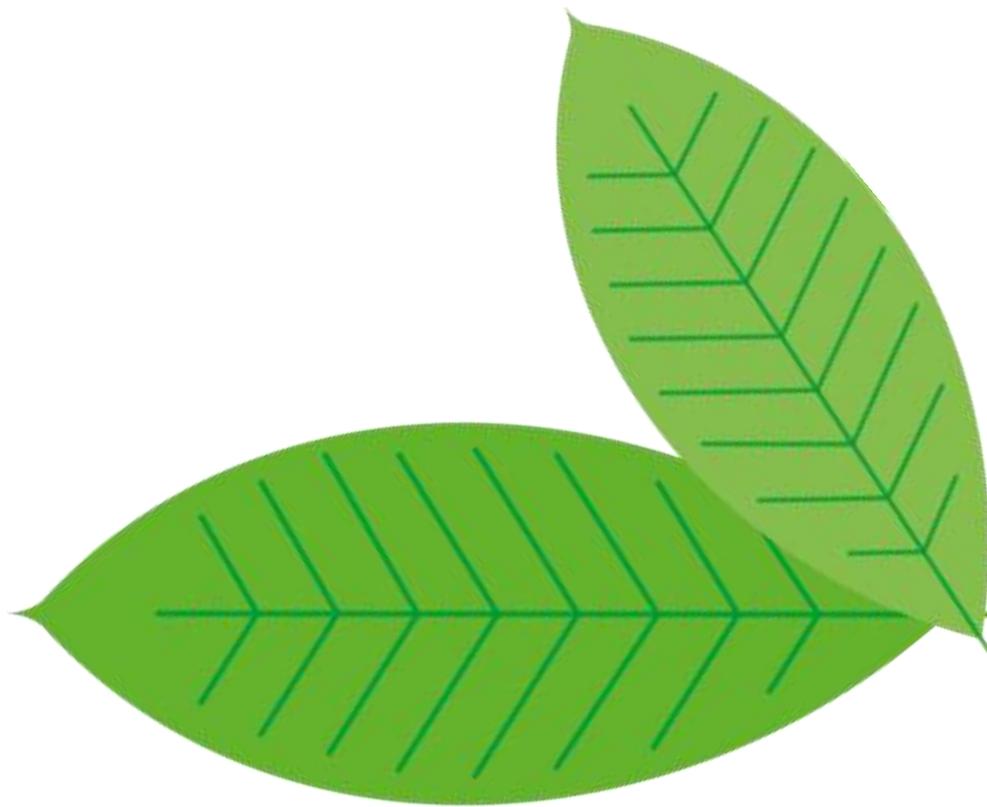
Développer des lieux de cuisine partagés pour favoriser les initiatives locales et faciliter l'échange et la transmission de savoirs/bonnes pratiques alimentaires.

S'engager en faveur des solidarités alimentaires.

ENJEUX	OBJECTIFS
<p>La sécurité des aliments et de la santé</p>	<p>Accompagner les producteurs dans la conduite de méthodes de productions agroécologiques.</p> <p>Sensibiliser, informer les consommateurs sur les méthodes de productions et les bonnes pratiques alimentaires pour la santé et en encourager la mise en pratique.</p> <p>Soutenir et impulser des initiatives en faveur de l'autoproduction (jardins partagés).</p> <p>Développer des outils de transformation garants d'une offre locale de produits transformés à base de méthodes artisanales (+ soutien aux productions locales en créant de la valeur ajoutée).</p>
<p>L'approvisionnement local de la restauration collective pour une consommation durable et de qualité</p>	<p>Inciter et soutenir la mise en œuvre de solutions pour l'approvisionnement de la RC en produits locaux : contractualisations avec les producteurs, solutions logistiques.</p> <p>Informer et accompagner la RC au respect des réglementations (Egalim, AGECE) et à la mise en œuvre de dispositifs visant à la soutenir (ma cantine à 1€, lait et fruits à l'école...)</p> <p>Créer un observatoire de la RC pour faciliter la connaissance et la mise en réseau des acteurs du territoire.</p> <p>Sensibiliser aux métiers de la RC (en tension) et accompagner les professionnels via la formation.</p> <p>Communiquer via la RC sur l'alimentation et les bonnes pratiques</p> <p>Concourir à optimiser l'équipement des cuisines en matériel nécessaire et conforter les outils existants sur le territoire.</p>
<p>La limitation du gaspillage alimentaire et le développement de l'économie circulaire et vertueuse</p>	<p>Sensibiliser l'ensemble de la population et des acteurs du territoire au gaspillage (dont alimentaire) afin de le limiter au maximum.</p> <p>Informer et former aux techniques de transformation et de conservation pour réduire le GA.</p> <p>Limiter les pertes financières et les impacts environnementaux liés au GA dans la RC en l'accompagnant dans la mise en pratique de solutions afin de lutter contre.</p> <p>Mettre en œuvre des solutions logistiques pour limiter le gaspillage alimentaire et favoriser les complémentarités entre acteurs (renvoi aux solidarités alimentaires).</p> <p>Développer le vrac, les contenants en verre et leur réutilisation.</p> <p>Développer et améliorer la production, la collecte et la réutilisation des biodéchets (via la sensibilisation, la formation et la mise en œuvre de solutions logistiques).</p>

ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Changement climatique et innovation
Fréquentation des espaces naturels
Itinérance
Partage de l'espace



LES PARTICIPANTS A L'ATELIER

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
ALEXANDRE	Muriel	Conseil départemental de l'Hérault	Chargée de mission paysage
BARAS	Audric	Office de tourisme Centre Tarn	Chargé de mission APN
BARTHELEMY	Olivia	PHLV	DGA cadre de vie durable
BOYER	Magali	Conseil départemental de l'Hérault	Chargée de développement touristique
COQUELET	Pierre	ONF Hérault	Secrétaire Général Agence Hérault Gard
DELAUMONE	Julien	Communauté de communes Minervois Caroux	Chargé de mission APN
DESROCHES	Christelle	Office de tourisme Monts et Lacs en Haut Languedoc	Conseillère en séjour
DUBOURG	Emilie	PNRHL	Chargée de mission activités pleine nature
EMONT	Sophie	PNRHL	Chargée de mission évaluation
EYMARD	David	FDC 81	Directeur
GUILLAUMET	Anne	PNRHL	Chargée de mission tourisme
POUPELIN	Morgan	Fédération de pêche de protection des mieux aquatiques du Tarn	Responsable développement
PENARI	Sébastien	Agence Française des chemins de Compostelle	Chargé de développement touristique – itinérance
PARAZOLS	Christine	OT MLHL	Activités Pleine Nature
POIRIER	Fabienne	OT Castres Mazamet	Directrice
PROENCA	Antoine	PNRHL	Elu référent

ROUANET	Anna	OT Centre Tarn	Conseillère en séjour
SAUTTER	Nathalie	PNRHL	Directrice adjointe
THOMASSIN	Karine	PNRHL	Chargée de projet rédaction de la Charte
TIBAUT	Aurélié	Région	Chargée de projets Parcs Naturels
URBANO	Patrick	CSP	Membre
VASSAL	Myriam	OT CASTRES MAZAMET	Agent développement
VILLEDIEU	Sylvie	CD 34 – Direction des sports	Directrice adjointe
HAUGSTED	Natasha	PPN	Coordinatrice

RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX

Profil des pratiquants en Occitanie

- Ce sont les mêmes données qui ressortent en OT, trop général. Pour approfondir : Données peu adaptées au travail sur la charte.
- Il faudrait aller plus loin dans ce type d'enquête, nécessaire pour mieux définir les profils des pratiquants et leurs envies par apport aux territoires.
- Trop général
- Nécessiterait de produire une donnée propre au territoire.

Les sites de pleine nature

- Sur l'inscription de équipements dans les PDESI (gestionnaires accord propriétaires, vision stratégiques). Mise en boucle et en liaison des équipements.
- L'augmentation des équipements est-elle en corrélation avec leur fréquentation. Question de suréquipement des espaces.
- Le nombre de site au PDESI représente l'augmentation d'une offre qualifiée et pérenne. Dans la boucle officielle manque la pratique équestre dans l'Hérault et une bonne communication de cette pratique. Pratique itinérance : pose question de l'évaluation de la fréquentation. Pose la question d'une bonne lisibilité (+ valoriser) et pose question de l'hébergement d'étape + bivouac.

Associations et professionnels

- Etonnés du différentiel Tarn/Hérault.
- Nécessité de proposer une offre de pratique encadrée, rôle important des professionnels + associations pour diffuser les bons messages sur le respect du territoire. Premiers ambassadeurs sur la sensibilisation des visiteurs et pratiquants.
- Certains clubs ne sont pas tournés vers le tourisme mais plutôt vers la population locale.

Loisirs motorisés

- Mériterai une meilleure lisibilité sur la nature des arrêtés plus sur les territoires et des objectifs visés : limitation des UTM en espace naturel, ou les traces conventionnées, sur les espaces d'accueil.
- Manque de référents sur ce type d'activité. Attention à l'analyse des données sur des données recueillis, on est plus sur la même problématique avec la gestion sur l'accueil des camping-cars et la nécessité de limiter les véhicules sur les espaces naturels.
- Pour approfondir : Peut-être mieux identifier l'impact des loisirs motorisés / camping-cars / loisirs motorisés

Les ressources complémentaires pouvant être consultées et/ou ajoutées au diagnostic sont les suivantes :

INTITULE ANNEE	AUTEUR SITE	COMMENTAIRE	INTEGRATION DIAGNOSTIC
Enquête 2011-2021	Etude publié des chemins de Compostelle	Etude dans 5 régions – pilotage CRT Occitanie et Agence Française des chemins de Compostelle	
		Schéma départemental pour un tourisme durable et responsable Hérault + SDENS	
	Site préfecture « manif Sportive »		

GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS

Changement climatique et innovation

ATOUS

Une grande diversité d'activités possibles sur le territoire
Un climat favorable à des activités toute l'année
Un secteur montagnard plus vivable en saison chaude

OPPORTUNITES

Le développement de la spéléologie en saison chaude (point de vigilance toutefois sur un gaz nocif qui se dégage avant l'arrivée de chaleur)
Augmentation des activités sur les ailes de saison
Développement des activités sur une plus grande période en plus de la saison estivale
Étalement de la saison touristique au vu du climat
Renforcer l'éducation avec de la sensibilisation des jeunes du territoire sur les bons gestes autour des APN, les activités motorisés...
Le chemin « cheminer » est une bonne école de sobriété

FAIBLESSES

Une région fortement impactée par le dérèglement climatique
Le manque de mobilités douces pour envisager plus de sobriété dans les transports (forte dépendance à l'automobile)
Baignade surveillée uniquement sur la période Juillet/Aout qui n'incite pas au développement des activités en dehors de cette période

MENACES

Augmentation des conflits face au partage de l'eau
Baisse du niveau d'eau (rivières/lacs) : déplacement des activités et développement de conflits
Sécheresse et risques d'incendie
Canicules estivales
Augmentation des activités en soirée/nocturne en saison chaude : entraîne un impact sur la faune
Augmentation des activités au printemps : grande vulnérabilité du milieu naturel
Changement d'écosystème forestier avec une répercussion sur les activités touristiques pratiquées dans ces milieux : dépérissement forestier et un paysage qui évolue
Arrêtés d'interdictions de massifs par les préfetures : le blocage total d'un massif entrainerait une baisse des activités
Diminution de fréquentation en arrière-pays en raison de la baisse d'eau ainsi que de la chaleur : interrogation sur une tendance qui est durable ou épiphénomène
Risque de disparition de certaines activités : le canoë notamment sur le territoire

ENJEUX

OBJECTIFS

Adapter les activités au climat et gérer la ressource en eau

- Améliorer ses connaissances et les observations
- Analyser les impacts des changements de pratiques liées au climat (ex : changement d'heure pour la pratique des sports de nature, augmentation des conflits face au partage de l'eau, etc.)
 - Contrôle de la qualité des eaux pour anticiper les enjeux liés à la baignade
 - Observer et limiter l'impact des activités aquatiques sur le milieu tout en tenant compte de leur poids économique (ex : canoë, canyoning)
 - Étudier la vulnérabilité des sites, évaluation des sites par rapport aux risques : manque d'eau, chaleur...

ENJEUX	OBJECTIFS
<p>Enjeu fort « la donnée au cœur de la problématique des alertes »</p>	<p>Adapter les activités et/ou périodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tendre vers l'élargissement des périodes d'activités en œuvrant pour l'ouverture des commerces et acteurs touristiques hors période estivale. - Elargir les périodes de surveillance de baignade - Créer des évènements en ailes de saison pour attirer les clientèles - Eviter le développement d'activités nocturnes en saison chaude - Identifier et préserver des espaces de quiétude au printemps (période de reproduction) - Aménager des « bulles de fraîcheur » - Rendre obligatoire sur le Parc l'inscription de tous les nouveaux projets au PDESI - Limiter les nuisances sonores des véhicules motorisés sur les espaces sensibles (identifier des zones à enjeu fort et limiter temporairement la fréquentation) <p>Sensibiliser pour changer les comportements et informer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner une prise de conscience et une meilleure acceptation des pratiquants dans l'adaptation nécessaire de leurs activités - Sensibiliser les plus jeunes sur les bons gestes autour des APN et des activités motorisées - Informer sur les points d'eau disponibles sur les sentiers, pour la sécurité des randonneurs (tenir compte de leur débit) - S'assurer que les porteurs de projets et professionnels soient sensibilisés sur l'impact de leurs projets - Développer un outil numérique facilitant la visualisation des informations pratiques (zonages, nidification, interdiction d'une pratique...) - Atténuer les impacts des activités sur les sites fréquentés par une meilleure diffusion des flux - Adapter la promotion et le marketing à la stratégie recherchée : ne plus vendre « du soleil et de l'eau » mais mettre en avant des « hivers sympas » ainsi que de la chaleur en été - Améliorer les transports en commun, les déplacements doux et les aménagements pour limiter l'usage de la voiture durant le séjour

Fréquentation des espaces naturels

ATOUS

Des paysages remarquables et diversifiés

Une offre d'activité très diversifiée (terrestre, aérienne, sous-terrain, verticale, aquatique...) et pour tous niveaux

De nombreux sites aménagés et conventionnés

De nombreux acteurs (professionnels et associatifs)

Un territoire dynamique en termes d'évènements sportifs

Une forte notoriété du territoire pour certaines pratiques (escalade Caroux, VTT enduro Brassac-Caroux, Trail, Montagne noire, Cyclotourisme (Jalabert))

Des gouvernances existantes (PPN, Groupe Caroux)

OPPORTUNITES

Une appétence des visiteurs et habitants pour les APN

Des équipements rendant les APN de plus en plus accessibles (vente des vélos électriques, paddle, canoë, gonflable...)

Des tendances au développement des activités hors été, avéré pour le mois de Mai (dilution des flux positif pour l'économie du territoire)

Des expériences positives de réflexion à l'échelle de sites (groupe Caroux ou pole de pleine nature) : intérêt apporté au micro-gouvernance

Des outils d'observation montant en puissance (OutdoorVision par ex)

Changement du climat qui élargit les périodes de pratiquent

FAIBLESSES

Une nature à préserver (de nombreux zonages d'environnementaux : Natura 2000, ZNIEFF, RNCFS, sites classés...)

Difficultés d'entretien des sentiers et pérennisation juridiques

Une fréquentation importante sur des secteurs sensibles en termes de biodiversité (Caroux, Montagne Noire Occidentale, Minerve...)

Des pratiquants n'ayant pas toujours les codes en milieu rural et en milieu montagnard, phénomène amener à évoluer

Déséquilibre des professionnels entre le Tarn et l'Hérault

Effet des héritages issue des manifestations sportives (augmente la fréquentation sur les lieux après les évènements)

MENACES

Des pratiquants de plus en plus nombreux et non fédérés (plus difficile à sensibiliser)

Montée en puissance du numérique (diffusion et partage des traces GPX) : flux sur des sites non conventionnés

Ouverture de nouveaux sentiers

De nouveaux APN et comportements : Highline, usage du drone, balades canines...)

Risque de détérioration de l'expérience des visiteurs

Une nature fragile aux pratiques ; dérangement d'espèces animales notamment durant le printemps, piétinement de la flore, risques incendies, déchets...

Manque de connaissances sur la capacité de charge des sites

Des équipements rendant l'accessibilité de plus en plus facile aux APN (vélos électrique, paddle, canoë gonflable...)

Réservation de dernières minutes aux variations du temps/climat

ENJEUX

OBJECTIFS

Approfondir la connaissance concernant les impacts des activités sur le milieu naturel ainsi qu'une mesure de la fréquentation (processus d'évaluation)

Agir pour limiter l'impact de la libre diffusion des traces GPX sur le net

- Poursuivre et renforcer la sensibilisation des pratiquants aux réflexes à adopter en milieu naturel
- Garantir des espaces de quiétude (temporaire) pour la faune en période sensible en particulier pour les manifestations sportives : cartographie de zonage et période de quiétude

Limitier les impacts des activités sur le milieu naturel

Faire des différents usagers les acteurs du changement
(Prévention les usagers face aux menaces des pratiques)

- Sensibiliser les propriétaires de chiens
- Proposer des interventions en milieu scolaire pour éduquer les enfants : intervention dans les établissements scolaires + Amener les scolaires sur le terrain
- Sensibiliser les usagers
- Faire des encadrants et organisateurs d'évènements sportifs des messagers des bons comportements à adopter
- Animer des réflexions à l'échelle de « sites sensibles » ou de « massifs »

Réguler les flux et agir pour la pérennité des sites

- Observer les tendances d'évolution des pratiques – s'appuyer sur OutdoorVision (ex : tendance de diminution de la randonnée en été. Pour le vélo : pic en mai et aout et creux en juillet) et assurer une veille sur le développement de nouvelles pratiques

ENJEUX	OBJECTIFS
	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier des zones de quiétude (faune + risque incendie) et adapter les activités dans ces zones (à accompagner avec du panneautage) - S'autoriser à interdire des périodes temporairement (sites parapluie) en proposant une alternative (+ anticipation et diffusion de l'info) - Agir pour limiter l'ouverture de nouveaux sentiers et ses impacts - Travailler sur les effets de fréquentation de lieu suite à un évènement sur celui-ci : Traileur de retour sur le même parcours après avoir participer à un trail quelques mois avant - Poursuivre l'objectif de pérennisation juridique de sentiers <p>Poursuivre les efforts de sensibilisation du grand public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insister sur la sensibilité des sites naturels au printemps (encore trop méconnu des pratiquants) - Utiliser des outils de sensibilisation décalés : changement de perception - Poursuivre l'installation de panneaux sur sites pour informer les usagers - Développer la présence humaine sur site - Soutenir les projets éducatifs/pédagogiques type sentiers découverte - Gérer la fréquentation par la promotion touristique - Expliquer pourquoi certaines pratiques sont possibles sur des sites interdits au grand public (ex : chasse autorisée sur les sentiers)

Itinérance

ATOUS

Un territoire traversé par plusieurs grands itinéraires : Véloccitanie, Voie d'Arles, GR7, GR36, Passa Méridia (ancien réseau vert), le Tarn à cheval...

Des itinérances pour toutes les pratiques : pédestre, équestre, vélotourisme

Un réseau dense avec beaucoup d'offres, aussi bien pour la grande itinérance que pour la courte itinérance sur 3-4 jours (GRP)

Variété des paysages avec des panoramas exceptionnels associés à une variété des climats

Une nature omniprésente offrant un terrain de jeu extraordinaire

Un territoire au cœur de l'Occitanie

La Véloccitanie, un projet réussi

OPPORTUNITES

Développement des ventes de Vélos électriques (politiques nationales/régionales favorables)

Appétence des itinérants pour des séjours courts (3-4jours)

Demande des itinérants (pèlerins notamment) pour des aires de bivouac

Changement climatique : la saison s'étale davantage du début du printemps à la fin de l'automne

FAIBLESSES

Difficulté d'entretien des sentiers

Manque d'hébergement à la nuitée + manque de stabilité des hébergeurs à la nuitée. Certains hébergements ne prennent pas à la nuitée (exigent 2 ou 3 nuits minimum)

Manque de transports en commun (personnes, bagages, vélos...) pour accéder aux sentiers d'itinérance

Développement de labels encore frileux (accueil vélo, accueil pèlerin...)

Des équipements parfois vieillissants (ex : refuges)

Manque de points d'alimentation sur certaines portions de sentiers de randonnée

MENACES

Fragilité /Turn-over des hébergements

Coût de l'hébergement

Le Haut-Languedoc ne bénéficie pas d'une image reconnue par le public

Changement climatique : Moins de randonnées aux périodes les plus chaudes (juillet/août) et risques d'incendie accrus avec interdictions d'accès aux massifs à risque

Augmentation du nombre de pratiquants et risque de dérives (non-respect de la nature, des autres)

ENJEUX

OBJECTIFS

Renforcement de l'attractivité du territoire par l'itinérance douce, « école de la sobriété »

Développer plusieurs offres d'itinérance pour diluer les flux, en visant l'innovation

- Développer les itinérances thématiques avec une signalétique d'interprétation sur tout l'itinéraire. Raconter une histoire (sportive, terroir, historique, ...) et créer un imaginaire. Ex : Chemin de Stevenson
- Proposer des sentiers multi-activité (pédestre, cycliste, équestre) avec des services (maréchal ferrant, vétérinaire, points de réparation vélos, ...)
- Poursuivre les projets de type Vélocitatie
- Associer APN et culture par la création d'un patrimoine artistique sur du foncier communal le long des sentiers d'itinérance (ex : l'association Fenêtre sur paysage qui a créé des œuvres refuge sur le GR65), en rendant la nature « lisible et accessible » via des panneaux d'information

Communiquer sur les points forts liés à l'itinérance

- Communiquer sur les caractéristiques exceptionnelles des sentiers d'itinérance (paysages traversés, panoramas, produits phares)
- Valoriser des produits d'appel comme par exemple de courts séjours sur des grands itinéraires de randonnée

Améliorer les services autour de l'itinérance

- Déplacements
 - Améliorer l'offre de transports en commun pour rejoindre les sentiers d'itinérance
 - Développer les services d'accueil des vélos dans les trains et les bus pour aller vers une itinérance bas carbone
 - Proposer des solutions de mobilité pour des itinérances « 0 carbone » (améliorer les transports en commun par ex)
 - Assurer une cohérence dans la mise en œuvre des actions entre les deux départements
 - Proposer des itinéraires dédiés aux VAE
- Hébergements
 - Proposer des solutions d'hébergement alternatifs pour pallier au manque et/ou répondre aux nouvelles demandes : création d'aires de bivouac, gestion de bâtiments ONF par des associations, œuvres refuge, camping chez l'habitant
- Matériel
 - Développer des prestations de type conciergerie (installation des randonneurs, déplacement des bagages, ...)
 - Proposer une offre de location de matériel de rando, bivouac

Développer l'itinérance courte sur 2-3 jours

- Offrir un large choix d'itinérance de 2-3 jours (à pied, vélo, cheval, âne, canoë/kayak) et de services associés : accessibles sans voiture, avec plusieurs possibilités

ENJEUX	OBJECTIFS
	d'hébergements (gîtes d'étape, aires de bivouac), avec possibilité de location de matériel - Proposer des offres d'associations entre APN et itinérance sur 2-3 jours : rando/escalade, VTT/packraft, cheval/spéléo, vélo/pêche ...
Adaptation au changement climatique	Anticiper les conséquences du changement climatique sur la pratique de la randonnée itinérante - Eduquer et sensibiliser au risque incendie, aux impacts potentiels des APN (rando, bivouac, feu) sur la biodiversité, qui peuvent s'ajouter aux impacts du CC - Proposer des itinérances « ombragées », avec points d'eau pour les mois les plus chauds - Identifier des randonnées de printemps/automne et d'autres pour l'été (voir ci-dessus)
Anticipation de la hausse des pratiquants	Cadrer la pratique de l'itinérance - Informer sur la réglementation (traversée d'aires protégées, bivouac, feu) - Renforcer la communication sur les beaux gestes - Créer des aires de bivouac pour canaliser la demande

Partage de l'espace

ATOUS

Installation de nouveaux éleveurs sur le territoire
 Des fortes ouvertes à l'accueil du public
 Des aires d'accueil de camping-cars sur le territoire
 Des sentiers multi pratique
 Diversité des pratiques APN

OPPORTUNITES

Une cohabitation utile pour une meilleur compréhension et appréhension d'autrui
 Une nature éducative
 Développement des réseaux sociaux pour sensibiliser

FAIBLESSES

De plus en plus de chiens de protection
 Des coupes rases mal comprises par les promeneurs
 Une cohabitation parfois difficile entre chasseurs et randonneurs
 Des problématiques de stationnements des campings car/vans sur certains sites
 Des touristes n'ayant pas toujours les codes du milieu rural et montagnard
 Manque de connaissance entre les pratiquants (APN, chasseurs, communes...)

MENACES

Augmentation des ventes de VDL (camping-car et vans)
 Une nature fragile au printemps (période souvent privilégiée pour l'entretien/débroussaillage de chemins)
 Manque de respect de propriétés privées
 Augmentation des pratiques
 Conquête de multiples espaces pour les APN
 Mise en dispo d'information sans modération via les réseaux sociaux

ENJEUX	OBJECTIFS
<p>Assurer une cohabitation pour maintenir la pérennité de l'ensemble des activités sur le territoire (y compris de loisirs).</p>	<p>Sensibiliser les promeneurs/pratiquants APN à la présence et au comportement des chiens de protection</p> <p>Poursuivre l'objectif de multi-usage des pratiques sur les sentiers ?</p> <p>Limiter les nuisances (sonores) des véhicules à moteur sur les espaces sensibles : identifier les zones à enjeu fort et proposer une interdiction temporaire (en période sensible).</p> <p>Quelles actions relatives aux loisirs motorisés ?</p> <p>Comment assurer une bonne cohabitation avec les chasseurs ?</p>
<p>Agir pour conserver la dynamique de partage de l'espace</p>	<p>Impliquer les parties prenantes par la formation et en créant des espaces d'échange et de rencontre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les élus pour une acculturation via la formation (thèmes : gestion des conflits d'usages, gestion des APN) - Formation à travers notamment : L'association des maires du Tarn + Le centre de formation des élus - Mettre en réseau les clubs et associations à l'échelle du parc (canal de sensibilisation et échange d'expérience). Intégrer aussi la chasse. - Associer le monde agricole et les forestiers dans la sensibilisation et la concertation (+ Maintenir les concertations pour les espaces forestiers) - Faire des acteurs touristiques (OTI, hébergeurs, restaurateurs) le relai de l'information : les informer des enjeux du moment, des nouvelles pratiques (drones, VAE...), de la réglementation, des bonnes pratiques... <p>Informers les usagers via différents canaux au partage de l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les partenariats avec les marques sportives ainsi que les vendeurs pour les impliquer dans la sensibilisation - Profiter des départs de sentier de randonnée pour informer sur les différents usages et les bons comportements - Utiliser les réseaux sociaux pour sensibiliser les pratiquants - Développer une sensibilisation de proximité (patrouilleurs) et prévoir une évaluation à 5 ans - Investir le milieu scolaire en proposant des activités thématiques <p>Suivre l'évolution des pratiques pour mieux prévenir leurs impacts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'observation des nouveaux lieux de pratique de loisirs motorisés - Être vigilant sur l'évolution et l'impact des drones

Synthèse

ENJEUX	OBJECTIFS
<p>Améliorer ses connaissances et les observations pour mieux anticiper</p>	<p>Analyser l'impact des activités sur le milieu naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observer et limiter l'impact des activités aquatiques sur le milieu tout en tenant compte de leur poids économique (ex : canoë, canyoning) - Contrôle de la qualité des eaux pour anticiper les enjeux liés à la baignade - Etudier la vulnérabilité des sites, évaluation des sites par rapport aux risques : manque d'eau, chaleur... - Être vigilant sur l'évolution et l'impact des drones <p>Améliorer ses connaissances sur la fréquentation des sites et le développement des pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observer l'évolution des pratiques en lien avec le climat (ex : changement d'heure pour la pratique des sports de nature, augmentation des conflits face au partage de l'eau, etc.) - Développer l'observation des lieux de pratique de loisirs motorisés - Observer les tendances d'évolution des pratiques – s'appuyer sur Outdoovision (ex : tendance de diminution de la randonnée en été. Pour le vélo : pic en mai et aout et creux en juillet) et assurer une veille sur le développement de nouvelles pratiques
<p>Limiter les impacts des activités sur le territoire (et anticiper la hausse des pratiquants)</p>	<p>Adapter les activités et/ou périodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et préserver des espaces de quiétude au printemps (période de reproduction) - Etudier des zones de quiétude (faune + risque incendie) et adapter les activités dans ces zones (à accompagner avec du panneauage) - S'autoriser à interdire des périodes temporairement (sites parapluie) en proposant une alternative (+ anticipation et diffusion de l'info) - Limiter les nuisances sonores des véhicules motorisés sur les espaces sensibles (identifier des zones à enjeu fort et limiter temporairement la fréquentation) - Eviter le développement d'activités nocturnes en saison chaude - Aménager des « bulles de fraîcheur » - Eviter la concentration autour des rivières l'été en cherchant des alternatives - S'assurer que les porteurs de projets et professionnels soient sensibilisés sur l'impact de leurs projets - Avoir une certaine plasticité dans la création des équipements touristiques (accrobranche, gîtes...), Imaginer des équipements déplaçables - Agir pour limiter la diffusion des traces GPX sur le net <p>Agir pour conserver une dynamique de partage de l'espace et une dynamique économique en créant des espaces d'échange et de rencontre entre les parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre incontournable les discussions en CDESI pour les nouveaux projets - Animer des réflexions à l'échelle de « sites sensibles » ou de « massifs » - Poursuivre l'objectif de pérennisation juridique et d'entretien de sentiers - Accompagner les élus pour une acculturation via la formation (thèmes : gestion des conflits d'usages, gestion des APN) - Formation à travers notamment : L'association des maires du Tarn + Le centre de formation des élus - Mettre en réseau les clubs et associations à l'échelle du parc (canal de sensibilisation et échange d'expérience). Intégrer aussi la chasse.

	<ul style="list-style-type: none"> - Associer le monde agricole et les forestiers dans la sensibilisation et la concertation (+ maintenir les concertations pour les espaces forestiers) - Faire des acteurs touristiques (OTI, hébergeurs, restaurateurs) le relai de l'information : les informer des enjeux du moment, des nouvelles pratiques (drones, VAE...), de la réglementation ... - Gérer la fréquentation par la promotion touristique
<p>Poursuivre les efforts de sensibilisation et d'information pour changer les comportements</p>	<p>Faire des différents usagers les acteurs du changement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des interventions en milieu scolaire pour éduquer les enfants : intervention dans les établissements scolaires + Amener les scolaires sur le terrain (thèmes : bons gestes autour des APN + activités motorisés) - Accompagner une prise de conscience et une meilleure acceptation des pratiquants dans l'adaptation nécessaire de leurs activités - Faire des encadrants et organisateurs d'évènements sportifs des messagers des bons comportements à adopter <p>Informers les usagers via différents canaux au partage de l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer la présence humaine sur site -Développer une sensibilisation de proximité (patrouilleurs) et prévoir une évaluation à 5 ans - Développer les partenariats avec les marques sportives ainsi que les vendeurs pour les impliquer dans la sensibilisation - Profiter des départs de sentier de randonnée pour informer sur les différents usages et les bons comportements - Poursuivre l'installation de panneaux sur sites pour informer les usagers - Utiliser les réseaux sociaux pour sensibiliser les pratiquants - Utiliser des outils de sensibilisation décalés : changement de perception - Investir le milieu scolaire en proposant des activités thématiques - Soutenir les projets éducatifs/pédagogiques type sentiers découverte <p>Développer un outil numérique facilitant la visualisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer sur les données pratiques et réglementaires (traversée d'aires protégées, bivouac, feu, nidification, interdiction de pratiques...) <p>Messages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insister sur la sensibilité des sites naturels au printemps (encore trop méconnu des pratiquants) - Expliquer pourquoi certaines pratiques sont possibles sur des sites interdits au grand public (ex : chasse autorisée sur les sentiers) - Enjeux de la gestion de l'eau (partage de l'eau, maintien de la qualité de l'eau) - Risques incendie - Gestion forestière et paysages - Présence de chiens de protection - « Enjeu fort : la donnée au cœur de la problématique des alertes » (??)
<p>Renforcement de l'attractivité du territoire par l'itinérance douce, « école de la sobriété »</p>	<p>Développer plusieurs offres d'itinérance pour diluer les flux, en visant l'innovation et en anticipant les conséquences du changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les itinérances thématiques avec une signalétique d'interprétation sur tout l'itinéraire. Raconter une histoire (sportive, terroir, historique, ...) et créer un imaginaire. Ex : Chemin de Stevenson - Proposer des sentiers multi-activité (pédestre, cycliste, équestre) avec des services (maréchal ferrant, vétérinaire, points de réparation vélos, ...)

- Poursuivre les projets de type Véloccitanie
- Associer APN et culture par la création d'un patrimoine artistique sur du foncier communal le long des sentiers d'itinérance (ex : l'association Fenêtre sur paysage qui a créé des œuvres refuge sur le GR65), en rendant la nature « lisible et accessible » via des panneaux d'information
- Offrir un large choix d'itinérance de 2-3 jours (à pied, vélo, cheval, âne, canoë/kayak) et de services associés : accessibles sans voiture, avec plusieurs possibilités d'hébergements (gîtes d'étape, aires de bivouac), avec possibilité de location de matériel
- Proposer des offres d'associations entre APN et itinérance sur 2-3 jours : rando/escalade, VTT/packraft, cheval/spéléo, vélo/pêche ...
- Proposer des itinérances « ombragées », avec points d'eau pour les mois les plus chauds
- Identifier des randonnées de printemps/automne et d'autres pour l'été (voir ci-dessus)

Améliorer les services autour de l'itinérance

- Déplacements
 - Améliorer l'offre de transports en commun pour rejoindre les sentiers d'itinérance
 - Développer les services d'accueil des vélos dans les trains et les bus pour aller vers une itinérance bas carbone
 - Proposer des solutions de mobilité pour des itinérances « 0 carbone » (améliorer les transports en commun par ex)
 - Assurer une cohérence dans la mise en œuvre des actions entre les deux départements
 - Proposer des itinéraires dédiés aux VAE
- Hébergements
 - Proposer des solutions d'hébergement alternatifs pour pallier au manque et/ou répondre aux nouvelles demandes : création d'aires de bivouac, gestion de bâtiments ONF par des associations, œuvres refuge, camping chez l'habitant
 - Créer des aires de bivouac pour canaliser la demande
- Matériel
 - Développer des prestations de type conciergerie (installation des randonneurs, déplacement des bagages, ...)
 - Proposer une offre de location de matériel de rando, bivouac

Communiquer sur les points forts liés à l'itinérance

- Communiquer sur les caractéristiques exceptionnelles des sentiers d'itinérance (paysages traversés, panoramas, produits phares)
- Valoriser des produits d'appel comme par exemple de courts séjours sur des grands itinéraires de randonnée

Informé sur les points d'eau disponibles sur les sentiers, pour la sécurité des randonneurs (tenir compte de leur débit)

EAU ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

La ressource « eau » face au changement climatique

Les milieux naturels face au changement climatique

Comment se mobiliser collectivement ?

Sobriété / adaptation en ville et pour les activités économiques



LES PARTICIPANTS A L'ATELIER

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
BALUFIN	Etienne	SMMAR	Coordonnateur GEMAPI Aude aval, animateur SAGE Basse Vallée de l'Aude
BAUZON	Laura	France Renouvelables	
COURNAULT	Laurent	PNRHL	Chargé de mission biodiversité
DE VOMECOURT	Stéphanie	Conseil Départemental de l'Hérault	Cheffe de projet Stratégie Départementale du Petit Cycle de l'Eau
EMONT	Sophie	PNRHL	Chargée de mission évaluation
FAVRE-REGUILLON	Sophie	EPAGE Agout	Animatrice SAGE
GAZZOTTI	Léa	SAFER OCCITANIE	Chargée d'études et travaux
JOUBERT	Fabrice	La fédération de pêche de protection des milieux aquatiques du Tarn	Directeur
LEFEBVRE	Vincent	Communauté de communes du Minervois au Caroux	Chef du service déchets-développement durable
MARUEJOULS	Céline	Agence de l'eau Adour-Garonne	Chargée d'Interventions
MATTHIEU	Stéphane	Conseil départemental du Tarn	Directeur de l'Eau
ORENGO	Karyn	Pays Haut Languedoc et Vignoble	Chargée de mission Inventaire
PARAYRE	Marie-Julie	PNRHL	Chargée de mission agriculture
PEREIRA	Frédéric	PNRHL	Chargé de mission énergie
POMMIER-PETIT	Anne-Charlotte	Chambre d'agriculture du Tarn	Gestion eau et irrigation
PORTAL	Agathe	Pays Haut Languedoc et Vignobles	Chargée d'agriculture /PAT

RIVIERE	Pierre-Luc	DDT 81	Référent territorial
ROUANET	Jean-Pierre	TNE/Syndicat des Propriétaires Forestiers	
RUSCHA	Chloris	FDAAPPMA 81	Chargée d'étude milieux aquatiques
SANS	Kriss	SMMAR	Chargé de mission risque, urbanisme, documents de planification
SAUTTER	Nathalie	PNRHL	Directrice adjointe
SOUYRIS	Emmanuelle	Association du Bassin Versant Tarn-Aveyron	Chargée de mission Eau Aménagement Urbanisme
THOMASSIN	Karine	PNRHL	Chargée de projet rédaction de la Charte
TIBAUT	Aurélie	Région	Chargée de projets Parcs Naturels
URBANO	Patrick	CSP	Membre

RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX

Les prélèvements d'eau sur le territoire

Il sera bon de souligner davantage la périodicité des besoins en eau potable pour l'abreuvement des animaux qui est dicté par l'absence de ressources disponibles.

Pour planifier et gérer de façon durable et efficace la ressource en eau, plusieurs points sont à clarifier : la connaissance de la disponibilité en eau est à documenter, de même que les besoins en eau par usage sur le territoire et la gestion interdistrict est à affiner (moduler les volumes prélevés en tenant compte des transferts d'entre bassins versants).

La hausse des températures

Souligner davantage que l'augmentation des températures de l'air augmente celle des cours d'eau qui va impacter les milieux et les usages (potabilisation de l'eau ...).

Il serait pertinent de connaître également le volume d'eau nécessaire à la lutte contre les incendies.

Les milieux aquatiques et les continuités écologiques

Les continuités écologiques et le référencement des obstacles à l'écoulement sont à travailler en coopération avec les institutions patrimoniales.

Des sols plus secs et une augmentation des phénomènes de forte chaleur

Les infographies présentées font échos aux préoccupations des partenaires :

- Les sols de plus en plus secs entraînent une augmentation des besoins en eau pour les cultures, qui nécessiteront des quantités d'eau supplémentaires pour maintenir leur croissance
- L'augmentation du nombre de jours secs va accroître le risque de brûlure, l'évapotranspiration et le stress thermique pour l'élevage.

Il est suggéré de prendre en considération, dans la future charte, l'un des services des projets d'agriPV, à savoir la protection contre les aléas climatiques.

Les jours de gel, la reprise de végétation, les jours estivaux et les risques naturels

La réduction du nombre de gel est perçue positivement car elle réduit les risques de dommages pour les cultures. Il serait opportun d'indiquer le dernier jour de gel de printemps et son évolution.

L'apport de définition pour les jours estivaux est à mettre. Il faudrait montrer davantage l'évolution des risques naturels sur les infographies présentées.

Divers

Il manque les données des zones humides du Haut bassin de la Cesse. Le problème de la ressource en eau sur le bassin versant Aude Centre est peu mentionné.

Les ressources complémentaires pouvant être consultées et/ou ajoutées au diagnostic sont les suivantes :

INTITULE ANNEE	AUTEUR SITE	COMMENTAIRE	INTEGRATION DIAGNOSTIC
Etude Volumes Prélevable Aude / 2013	SMMAR		
PRGE Aude / 2017	SMMAR		

PACC (Plan d'adaptation du changement climatique)	AEAG		
Données SIE	Adour Garonne	Pour le bassin Agout, les données du système d'information du Bassin Adour Garonne sont à privilégier	La source BNPE étant unique, elle nous a permis de contrebalancer la disparité des données entre les deux bassins hydrographiques et d'avoir une première idée des volumes prélevés sur le territoire.
Données complémentaires	Canari	Pour avoir le dernier jour de gel de printemps et voir l'évolution du phénomène	

GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS

La ressource « eau » face au changement climatique

ATOUS

L'eau, élément emblématique du territoire

Bonne à très bonne qualité de l'eau

Abondance des sources

Production d'énergie hydroélectrique

La quasi-totalité du Parc est couvert par des SAGE

Un Parc et ses élus qui siègent aux commissions locales de l'eau

Des zones drainées dans les années 70 pouvant être restaurer et profiter au bétail

Les retenues d'eau pouvant permettre l'augmentation de la production d'électricité et l'abreuvement si les zones humides restent fonctionnelles en amont des têtes de bassin

OPPORTUNITES

De nombreux acteurs impliqués dans la préservation de la ressource

La prise de conscience des services de l'état de la nécessité d'agir

Attractivité du territoire :

- Une offre d'activités diversifiées, toutes saisons : sports d'eau vive, pêche, baignade, thermalisme
- Bien être apporté par l'élément eau

De nombreuses initiatives pour préserver la ressource :

- Amélioration des réseaux de distribution, plans de gestion de la ressource
- Utilisation des eaux de pluie par les particuliers / les entreprises
- Nouvelles pratiques culturelles

Projet européen de réhabilitation des anciens moulins pour en faire des microcentrales

FAIBLESSES

Un territoire contraint par les risques

Des tensions en période de canicule pour la consommation en eau potable, l'abreuvement du bétail

Un réseau hydrographique restant à mieux connaître (débit, plans d'eau et zones humides, etc.)

Une connaissance des besoins actuels et à venir (locaux et extérieurs) à améliorer

Un territoire séparé en 3 principaux bassins versants hétérogènes dont celui de l'Aude qui est déficitaire

Un territoire château d'eau pour d'autres territoires (Golfech, Canal du Midi)

Une ressource en eau hétérogène dans le temps et géographiquement

Des soutiens d'étiage à repenser (tendre à l'équilibre réglementaire des usages de la ressource et des besoins hydriques des milieux)

Le manque de sensibilisation sur le tout à l'égout (impact des perturbateurs endocriniens, etc.)

MENACES

Des exports pour le soutien d'étiage ou l'alimentation en eau potable hors du territoire impactant pour les besoins locaux et l'équilibre des cours d'eau

Beaucoup d'acteurs devant agir mais nécessitant un accompagnement pour le faire

L'installation de projets de centrales hydroélectriques parfois incohérente, des retenues qui augmentent par leur surface l'évapotranspiration

Les épisodes de sécheresse, la diminution de l'enneigement, les risques associés aux phénomènes climatiques extrêmes

Une gestion de l'eau à améliorer :

- Une eau moins disponible, davantage sous pression et moins de qualité
- Des fuites à résorber
- Des usages agricoles à l'encontre de la bonne utilisation de la ressource eau encouragés par la PAC

- Des solutions de récupération des eaux pluviales à modérer pour ne pas priver les milieux naturels en eau
- Moins de dilution des rejets avec la diminution de la quantité en eau qui impacte la qualité des eaux
- Appauvrissement des systèmes d'épuration des eaux en raison de l'augmentation des températures.

ENJEUX	OBJECTIFS
Une connaissance améliorée permettant de voir la ressource comme fragile et épuisable	<p>Avoir une vision fine du réseau hydrographique : fonctionnement des masses d'eau et interactions (eaux de surface/eaux souterraines), volumes disponibles. Partager la connaissance et les nouveaux acquis</p> <p>Etablir un état initial des usages et des prélèvements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les besoins en eau dans le territoire et en dehors par usage - Déterminer leur périodicité, leur localisation - Envisager les impacts d'une augmentation de population
La sensibilisation à la réduction des consommations	<p>Cibler tous les publics : habitants, acteurs socio-économiques, visiteurs Informer sur le tout à l'égout (impact des perturbateurs endocriniens par ex.) Travailler sur l'exemplarité et créer un réseau d'ambassadeurs de bonnes pratiques pour les diffuser sur tout le territoire, par des pairs</p>
Un aménagement du territoire rationnel	<p>Eviter d'urbaniser là où il n'y a pas d'eau, lier l'implantation des industries à la disponibilité en eau Optimiser les centrales hydroélectriques existantes plutôt que d'en construire de nouvelles Réviser la vision du « barrage solution » qui doit sécuriser et non créer de nouveaux besoins</p>
Les instances de concertation	<p>Besoin d'espace de dialogue et de concertation pour échanger sur le partage de l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser la CLE s'approprier et travailler sur la sobriété - Tous les aspects doivent pouvoir être représentés lors de la négociation des volumes réservés pour tous les usages - Profiter que le Parc ait ses élus y siège pour instaurer la réflexion - Mieux répartir la ressource sur le territoire entre secteur en déficit et secteur pourvoyeur <p>Tous les acteurs doivent participer (état, collectivités, etc.)</p>
La gestion optimisée d'une ressource de plus en plus en tension	<p>Bâtir une véritable stratégie « eau » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une vision globale, inclusive et responsable - Réfléchir le partage à l'échelle interdépartementale et régionale - Répondre aux besoins à venir dans une logique de réciprocité amont/aval - Repenser les usages qui sont faits de la ressource - Tenir compte de la baisse du nombre des acteurs de l'eau - Etablir de vraies mesures de sobriété - Repenser la commercialisation d'un bien commun - Rechercher l'adéquation entre l'évolution du nombre d'habitants et la ressource en eau disponible - Identifier et limiter les secteurs les plus impactants (dilution dans le temps et/ou dans l'espace) - Adaptable aux caractéristiques des territoires du parc <p>Etablir un plan d'action visant l'économie de la ressource et le maintien de sa qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les systèmes d'assainissements pour contrebalancer la baisse des débits et de la qualité des eaux - Améliorer l'efficacité des systèmes d'épuration face à la hausse des températures (maintien des ripisylves, mise en place de zones tampons et de noues intermédiaires) - Améliorer les réseaux (résorption des fuites, bouclages, etc.) - Protéger les captages (limiter les pertes, travailler avec les agriculteurs pour maintenir la qualité des eaux)

ENJEUX	OBJECTIFS
	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les changements de pratiques et de process dans tous les secteurs pour un usage plus économe, en fonction de la ressource disponible et éviter les friches - Baisser les pressions dans le réseau (de 10 à 4 litres / minutes) - Politique du filet d'eau en cas de dépassement d'un quota à définir - Concilier soutien d'étiage et fonctionnement des milieux (richesse biologique, évitement des odeurs, des moustiques, etc.) - Créer des microcentrales s'appuyant sur les éléments existants, transparentes écologiquement et sans effets cumulatifs - Travailler l'usage direct des eaux grises (ex : en double circuits pour les habitations, irrigation agricole, lavages industriels) plutôt qu'un stockage impactant la recharge en eau des milieux naturels
<p>La préservation de milieux naturels diversifiés démultipliant la ressource</p>	<p>Les zones humides :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les recenser dans les zones non inventoriées - Les sanctuariser pour leur rôle multi usage - Les restaurer et proscrire leur destruction - Les valoriser pour leurs intérêts agronomiques <p>Les cours d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'abreuvement dans les cours d'eau (pompes à museaux) - Freiner leur anthropisation (alimentation par les eaux grises en été, etc.) - Assurer l'écoulement des eaux - Préserver les cours d'eau sauvages - Limiter la matière organique et le lessivage des sols dans les cours d'eau <p>Les sols :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir leur bon fonctionnement (taux de matière organique, pédofaune) pour améliorer l'infiltration de l'eau <p>Les milieux terrestres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cultiver selon les courbes de niveau, développer les mosaïques agricoles - Limiter les sols nus, favoriser l'enherbement - Maintenir un couvert forestier dont les espèces favorisent la rétention d'eau - Eviter les coupes à blanc favorables au ruissellement
<p>L'anticipation et l'innovations</p>	<p>S'informer sur les solutions mise en place par des territoires déjà contraints Organiser des partages d'expériences entre territoires, entre acteurs Recenser les innovations.</p>

Les milieux naturels face au changement climatique

ATOUS

Une grande diversité biologique grâce à des milieux très diversifiés.

Des rivières sauvages, des pelouses sèches, des forêts anciennes à préserver

Un maillage d'acteurs multiples aux compétences variées qui interagissent avec le parc

OPPORTUNITES

Des acteurs nombreux investis dans la préservation des milieux et l'adaptation au changement climatique sans compétition.

La prise de conscience de la fragilité des milieux et des espèces face aux activités humaines et au changement climatique

De plus en plus de volontés pour réduire les impacts anthropiques (pour des raisons éthiques ou économiques)

FAIBLESSES

La présence d'espèces exotiques envahissantes

La disparité de la richesse naturelle (ex : des peuplements forestiers résistants répartis de façon hétérogène)

Les perturbations des milieux toujours observées : rivières recalibrées, rectifiées (Vèbre, Viau, etc.)

Le manque d'information, de connaissance des solutions de gestion et d'adaptation au changement climatique

Le peu de moyens dédiés pour accompagner le changement des pratiques et/ou contrôler les dérives

La méconnaissance de la diversité des compétences des acteurs, accentuée par les limites administratives

MENACES

Des activités en pleine nature qui évoluent et augmentent la pression sur les milieux : accessibilité, décalage vers la nuit, augmentation dans les cours d'eau, augmentation en milieu souterrain

Un contexte socio-économique qui fragilise les acteurs installés ou les porteurs de projets

La baisse de crédits pour les postes d'animation de réseau, le déséquilibre des attributions entre structures

ENJEUX	OBJECTIFS
La connaissance	<p>Des espèces exotiques envahissantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mieux connaître leur répartition- Améliorer les diffusions des méthodes de gestion- Cibler les secteurs prioritaires dans les actions de lutte <p>Des projets d'aménagements locaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour connaître les secteurs à restaurer et/ou à gérer- Pour envisager les secteurs sur lesquels intervenir dans le cadre des mesures compensatoires <p>Des milieux sensibles au changement climatique :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les définir pour prioriser les actions de restauration de leurs fonctionnalités (stockage de l'eau par les milieux humides, zones humides accueillant des captages d'eau potable) pour anticiper ceux qui vont subir une hausse de fréquentation
La préservation	<p>Lutter contre la banalisation des paysages, favoriser la diversité des milieux et améliorer leur qualité d'accueil</p> <p>Entretenir les milieux plus spécifiques : prairies d'altitudes, causses, archipels viticoles, interfaces paysagères entre forêt et agriculture, les milieux cavernicoles</p> <p>Mettre l'accent sur les milieux sensibles au changements climatique :</p> <ul style="list-style-type: none">- La rétention de l'eau sur le territoire doit devenir une priorité- Maintenir / restaurer les zones humides, les cours d'eau et leurs ripisylves- Lutter contre la perte de classement réglementaire des cours d'eau (qui changent de typologie) grâce à l'outil TVB dont ils font partie en évoluant de cours d'eau à zone humide (notamment en zone méditerranéenne)- Imposer d'agir sur tous les milieux humides (ex : petites mares temporaires) <p>Milieux cultivés (vergers, vignes) à préserver des boisements</p>
L'anticipation	<p>Maintenir les espèces emblématiques en identifiant les milieux les plus résilients face au changement climatique et les préserver :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour maintenir les espèces associées et inféodées- Pour permettre aux espèces de s'y installer <p>Travailler avec les acteurs du tourisme et des loisirs pour transformer la menace des impacts en opportunité d'évolution des APN</p>
La gouvernance	<p>Une mise en réseau des acteurs à travailler pour orienter, selon les thématiques, vers les bons interlocuteurs</p> <p>Encourager les initiatives de réseaux transversaux (veille des zones humides, etc.)</p>

ENJEUX	OBJECTIFS
Les usages des milieux	Gérer le foncier pour lutter contre la disparition des milieux et des espèces inféodées Définir des zonages sur lesquels des aménagements (incendie, accueil physique du public) et des pratiques (Tourisme, APN, etc.) sont possibles et d'autres où ils sont limités voire interdits
La communication	Améliorer la vulgarisation des impacts du changement climatique : <ul style="list-style-type: none"> - Sur les plans et cours d'eau, sur la bonne qualité du cours d'eau, les zones humides - Sur l'évolution des peuplements forestiers comme les châtaigneraies Sensibiliser à la lutte contre l'uniformisation des milieux naturels, sur les milieux fragiles et/ou fragilisés par le changement climatique avec ou sans protection réglementaire pour l'acceptation des interdits
Les risques	Le risque incendie et sa conséquence du ruissellement et la question de l'approvisionnement dans les plans d'eau (rq : existe une côte canadienne sur certains barrages mais pas chez nous). Le risque d'aménagement des cours d'eau déclassés réglementairement
L'agriculture	Maintenir une agriculture support de milieux diversifiés : <ul style="list-style-type: none"> - Encourager la reprise des exploitations (vague de départ en retraite sans repreneurs) pour maintenir les milieux ouverts - Gérer l'augmentation des besoins en eau face au changement climatique Maintenir de petites unités agricoles économiquement viables
La sylviculture	Maintenir un couvert forestier : <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des forêts résilientes en jouant sur la diversité des essences (favoriser le financement de certaines essences par exemple) et des peuplements - Valoriser les fonctions de rétention d'eau et d'ombrage des boisements - Modérer les coupes rases Préserver les vieilles forêts

Comment se mobiliser collectivement ?

ATOUS

Des initiatives locales nombreuses pour vivre le territoire autrement
Des habitants et des acteurs souhaitant préserver leur territoire
Des ressources nombreuses, pas toujours utilisées
Une grande diversité d'acteur qui agit à différents niveaux
Presque tout le territoire est concerné par des SAGES qui sort des instances de concertation
PCAET est un bon outil qui mériterait d'être développé

OPPORTUNITES

Une prise de conscience grandissante au sein de la population
Des leviers financiers en faveur des projets d'animation et de coopération
Des filières agricoles originales faiblement développées localement
La possibilité de déployer la démarche TACCT de l'ADEME et d'en partager les données et les expériences
Une sensibilisation des scolaires assez efficace.
Des financements possibles pour les actions de sensibilisation (Agences de l'eau)

FAIBLESSES

Des collectifs peu développés
Le manque de coordination et de coopération entre les acteurs
Des bassins de consommation importants (assez) éloignés
Une réticence aux changements de comportement (déplacements, alimentation notamment)

De plus en plus d'habitats secondaires nécessitant une adaptation du prix du litre d'eau consommée
 Territoire de tourisme sans stratégie de l'usage de l'eau
 Une administration de l'éducation nationale pouvant freiner les initiatives auprès des scolaires

MENACES

Le manque de coordination des actions isolées
 L'affaiblissement des ménages
 L'amplification des phénomènes climatiques
 L'inertie d'action et de prise de décision
 Un château d'eau qui connaît déjà des tensions entre eau potable et élevage extensif dans le Tarn
 La consommation importante de la ressource eau pour les activités touristiques (piscines, etc.).

ENJEUX	OBJECTIFS
<p>La sobriété comme choix rationnel</p>	<p>Pour une véritable transition énergétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aller vers une énergie décarbonée - Mettre en place des « communautés énergétiques » permettant de garder la plus-value sur le territoire : consommation de proximité, répartition de la production entre les différents usages - Promouvoir le changement d'usage, le mixte énergétique - Valoriser les bonnes pratiques, démarginaliser les initiatives mal considérées et accompagner les pionniers - S'inspirer de territoires connaissant et agissant face aux nouvelles contraintes (Ex des Pyrénées Orientales) <p>Pour tendre à l'atténuation et à l'adaptation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un plan de sobriété visant à réduire les consommations des ressources hydriques et énergétiques - La réduction de la consommation en eau potable doit être une priorité - Mettre en place une tarification sociale et progressive permettant aux services de gestion d'être à l'équilibre financier sans défavoriser les foyers fragiles - Travailler sur la rénovation thermique des bâtiments notamment administratifs - Accompagner techniquement les acteurs dans leur volonté d'action : résorption des fuites, mise en place de nouvelles filières agricoles pérennes, stratégie / charte pour réduire la consommation en eau du tourisme
<p>La clarification de la gouvernance à l'échelle du territoire</p>	<p>Améliorer la connaissance des périmètres d'intervention des structures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir qui fait quoi - Savoir quelles sont les compétences de chacun <p>Mettre en place des ateliers de coordination :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter le « millefeuille administratif » - Optimiser les actions de chacun et les financements - Avoir une véritable force de frappe du territoire <p>Réfléchir à l'échelle du bassin de vie</p>
<p>La sensibilisation et la communication pour augmenter les démarches volontaires</p>	<p>Enclencher un changement personnel vers la sobriété :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesurer la prise de conscience réelle du changement climatique des acteurs et habitants du territoire pour ajuster plus finement la communication - Transformer les bons gestes en automatismes : <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les animations avec les structures de sensibilisation spécialisées auprès des scolaires - Utiliser le réseau des écoles pour monter des projets thématiques de long terme et en faire des outils de mobilisation collective renforçant l'ancrage des jeunes générations dans le territoire

ENJEUX	OBJECTIFS
	<p>Déverrouiller les blocages par l'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porter à connaissance auprès des collectivités les expériences menées, ayant réussi ou non, montrer comment, expliquer pourquoi - Flécher les outils existants pour accompagner les collectivités vers la sobriété : outils de mobilisation collective, montage de projets à petite échelle, etc. - Porter (Le Syndicat) des actions de long termes impopulaires mais vertueuses qui seront ensuite reprises par d'autre ex : conseiller en énergie partagée. <p>Avoir un réseau d'ambassadeurs du changement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des référents « Eau », « Sobriété » dans les entreprises, les structures - Des pionniers qui diffusent leur expérience du changement <p>Mettre en place des outils de reconnaissance : défis « famille économe », label « ville économe »</p> <p>Être source solutions face aux nouveaux interdits qui seront pris.</p>

Sobriété / adaptation en ville et pour les activités économiques

ATOUS

Des ressources naturelles importantes

Un territoire à énergie positive : 100% énergie électrique produite est renouvelable et diversifiée, en hausse chaque année, un territoire fortement contributeur à l'effort régional et national

Une qualité de l'air préservée, notamment en raison de l'absence d'axes routiers majeurs.

Un territoire occupé en majorité par la forêt à la fois ressource et puits de carbone

Une activité industrielle dynamique et de nombreuses créations d'entreprises individuelles

Des initiatives individuelles pour des systèmes agricoles plus résilients

Des labels de qualité dans le domaine de l'alimentation

OPPORTUNITES

Des coûts d'investissement en baisse dans les énergies renouvelables.

Forte création d'emploi à attendre dans l'agriculture et l'éco-rénovation.

Un tiers des agriculteurs du territoire à la retraite au cours du prochain mandat municipal.

Marchés de niche, nouvelles demandes des consommateurs

Des filières locales (laine, pierre, bois) à consolider, des filières agricoles originale peu développées

Des modèles de production qui doivent se renouveler pour perdurer

Des actions de renaturation et de solutions de sobriété finançables (Agence de l'eau par ex)

FAIBLESSES

Une population aux revenus modestes et une jeunesse vulnérable

Une mobilité principalement automobile

Un parc de logement vieillissant

Une part de bois énergie assez faible malgré quelques chaufferies collectives

Une baisse du nombre d'agriculteurs de 75% en 50 ans

Des ressources locales pas assez valorisées

MENACES

Une population âgée vulnérable aux risques sanitaires (canicule et maladies)

L'augmentation des températures, des précipitations inégalement réparties, des phénomènes extrêmes plus fréquents

Des activités touristiques vulnérables à la sécheresse

Des coûts énergétiques de plus en plus lourd pour les entreprises
 La disponibilité en eau potable de plus en plus en tension (abreuvement des animaux...)

ENJEUX	OBJECTIFS
<p>Le changement climatique comme pilier de l'aménagement urbain</p>	<p>Abaisser les températures dans les villages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Supprimer les friches pour faire de la renaturation - Accompagner les collectivités dans la création d'îlots de fraîcheurs - Eviter les destructions des îlots dans les villages <p>Tendre vers le Zéro Artificialisation Nette :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sobriété foncière sur les zones agricoles - Densification des zones d'activités économiques - Favoriser le bâti collectif avec la possibilité d'accéder à un jardin - Limiter les zones à urbaniser pour éviter la pression sur la ressource eau <p>Avoir un état initial Encourager les doubles réseaux dans les bâtiments</p> <p>Lutter contre l'imperméabilisation des sols :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrire les zones perméables et/ou végétalisées dans les documents d'urbanisme - Encourager la végétalisation (permis de végétalisation) - Limiter l'artificialisation des sols dans les projets. - Désimperméabiliser les parkings, les cours d'école, etc. <p>Reconquérir les friches plutôt que de créer de nouvelles surfaces urbanisées</p>
<p>L'agriculture</p>	<p>Accompagner la création de filière en lien avec le changement climatique, développer les circuits courts, lutter contre le gaspillage alimentaire</p>
<p>La mobilité</p>	<p>Les réseaux de transport existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur la complémentarité entre qualité des infrastructures, entretien et capacité à développer des schémas de circulation en commun - Réfléchir à la circulation des camions sur l'axe Mazamet St Pons - Accompagner le développement de recharges électriques pour les voitures <p>Le vélo :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une approche globale et collective de son développement - Sécuriser les usagers, les former - Transformer une pratique de loisir en une pratique quotidienne et utilitaire en utilisant la voie verte par ex. <p>Développer davantage les pistes cyclables.</p>
<p>Une adaptation locale</p>	<p>Envisager des solutions en fonction des territoires qui seront impactés différemment selon leurs caractéristiques propres</p>

ENJEUX	OBJECTIFS
Energie	<p>La production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser une production au plus près du lieu de consommation - Accompagner l'installation de panneaux servant d'ombrières pour les parkings et les stabulations par ex. - Utiliser le solaire pour le chauffage de l'eau en collectif - Valorisation le bois énergie durable (contrepartie carbone (ORE) à mettre en place, coupes rases raisonnées, etc.) - Accompagner le développement de pompes à chaleur <p>La consommation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'autoconsommation partagée - Imposer l'autoconsommation aux nouveaux projets industriels et aux carriers <p>Travailler son économie auprès des particuliers (isolation des maisons), des collectivités (gaspillage), des acteurs du tourisme (hébergements plus sobres)</p>
Le bois	<p>Développer la connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notamment sur le bois buche - Sur le fonctionnement de réseaux de commandes groupées (buches, plaquettes, les palettes) <p>Veiller à la disponibilité / la pérennité de la ressource en bois</p>
L'eau	<p>Etablir un plan de sobriété :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour réduire de 10% de prélèvements sur l'eau en général - Pour travailler sur la sobriété du secteur touristique (campings, hébergements, etc.) - Pour changer la perception d'une ressource eau facile d'accès et inépuisable <p>Encourager la dissipation locale des eaux pluviales Envisager la réutilisation des eaux des STEP sans priver la recharge des milieux naturels Rénover les réseaux d'eau potable Partager la ressource en travaillant l'interconnexion entre les territoires / entre les bassins</p> <p>L'irrigation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les petites retenues de type micro (mare), pas besoin d'autorisation spécifique => leur création est portée par la CA81 - Récupération des eaux des toitures des hangars agricoles par ex <p>La viticulture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre obligatoire l'optimisation du nettoyage des machines, des cuves <p>Développer des aires de remplissage sécurisées et des aires de lavage partagés</p>

Synthèse

ATOUS

Des habitants et des acteurs souhaitant préserver leur territoire et ses ressources naturelles importantes

Un territoire :

- À énergie positive fortement contributeur à l'effort national
- Concerné par des SAGES presque entièrement
- Où les PCAET pourraient être davantage déployés
- Occupé en majorité par la forêt à la fois ressource et puits de carbone
- Véritable château d'eau

- D'une grande diversité biologique grâce à des milieux très diversifiés
- Comportant de nombreuses zones humides drainées pouvant être restaurer

Une activité industrielle dynamique et de nombreuses créations d'entreprises individuelles

Un maillage d'acteurs multiples aux compétences variées qui interagissent avec le parc

OPPORTUNITES

Une prise de conscience grandissante :

- De la population sur la fragilité des milieux et des espèces face aux activités humaines et au changement climatique
- Des services de l'état sur la nécessité d'agir pour préserver la ressource eau

De plus en plus de volontés souhaitant agir pour réduire les impacts anthropiques

La possibilité de déployer la démarche TACCT de l'ADEME et d'en partager les données et les expériences

Des financements possibles pour les actions de sensibilisation, de renaturation et de solutions de sobriété, des projets d'animation et de coopération

Des filières locales à consolider, des filières agricoles originales à développer

Des modèles de production qui doivent se renouveler pour perdurer

Le projet européen de réhabilitation des anciens moulins pour en faire des microcentrales

FAIBLESSES

Une population aux revenus modestes, une jeunesse vulnérable et un parc de logement vieillissant

Un territoire :

- Contraint par les risques où les perturbations des milieux sont toujours observées
- Château d'eau pour d'autres territoires, parfois éloignés
- Avec une ressource est hétérogène dans le temps et géographiquement.
- Dont le réseau hydrographique reste à mieux connaître
- Aux ressources locales pas assez valorisées
- Avec des habitats secondaires en augmentation nécessitant une adaptation du prix du litre d'eau consommée
- Un secteur touristique très consommateur en eau

Des besoins en eau mal connus et l'absence de stratégie de l'usage de l'eau globale

Des collectifs peu développés et un manque de coordination et de coopération entre les acteurs

Plusieurs freins au changement de comportements :

- Une administration de l'éducation nationale pouvant freiner les initiatives auprès des scolaires
- Une réticence aux changements de comportement (déplacements, alimentation notamment)
- Peu de moyens dédiés pour accompagner le changement des pratiques et/ou contrôler les dérives

Le manque d'information, de connaissance des solutions de gestion et d'adaptation au changement climatique

MENACES

L'augmentation des températures, des précipitations inégalement réparties, des phénomènes extrêmes plus fréquents

Un château d'eau qui connaît déjà des tensions entre eau potable et élevage extensif dans le Tarn.

Des exports pour le soutien d'étiage ou l'alimentation en eau potable hors du territoire impactant pour les besoins locaux et l'équilibre des cours d'eau

L'inertie des acteurs devant/pouvant agir mais manquant d'accompagnement et de coordination pour le faire

Une population âgée vulnérable aux risques sanitaires (canicule et maladies)

Un contexte socio-économique qui fragilise les entreprises, les acteurs installés ou les porteurs de projets, les ménages

La surconsommation de la ressource eau par des activités touristiques de plus en plus vulnérables

Des activités en pleine nature en évolution qui augmentent la pression sur les milieux

La baisse de crédits pour les postes d'animation de réseau, le déséquilibre des attributions entre structures

ENJEUX	OBJECTIFS
<p>La sobriété comme choix rationnel</p>	<p>Mettre en place une stratégie ou un plan de sobriété :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visant à réduire les consommations énergétiques - Visant l'économie de la ressource eau et le maintien de sa qualité (tarification sociale et progressive, etc.) - Mettre en place des « communautés énergétiques » permettant de garder la plus-value des énergies produites sur le territoire - Favoriser l'autoconsommation - Cibler tous les usagers et les conduire par un accompagnement adapté vers un changement de leur consommation en eau, en énergie, etc. <p>Avoir une approche globale et collective du développement des mobilités douces Travailler sur la complémentarité entre qualité des infrastructures de transport, entretien et capacité à développer des schémas de circulation en commun Accompagner techniquement les acteurs dans leur volonté d'action Valoriser les bonnes pratiques, démarginaliser les initiatives mal considérées et accompagner les pionniers</p>
<p>Une gestion efficiente des ressources</p>	<p>Encourager la dissipation locale des eaux pluviales Envisager la réutilisation des eaux des STEP et des eaux de pluie tout en permettant la recharge des milieux naturels Recenser les innovations</p>
<p>La sensibilisation et la communication pour augmenter les démarches volontaires</p>	<p>Enclencher un changement personnel vers la sobriété en mesurant la prise de conscience réelle et en adaptant les actions de sensibilisation pour transformer les bons gestes en automatismes. Développer la connaissance sur les solutions existantes Travailler sur l'exemplarité et créer un réseau d'ambassadeurs de bonnes pratiques pour les diffuser sur tout le territoire</p>
<p>La clarification de la gouvernance à l'échelle du territoire (Question sur la pertinence des propositions car déjà fait par les syndicats de bassin)</p>	<p>Améliorer la connaissance des périmètres d'intervention des structures Mettre en place des ateliers de coordination Réfléchir à l'échelle du bassin de vie Organiser des partages d'expériences entre territoires, entre acteurs Partager la ressource eau en travaillant l'interconnexion entre les territoires / entre les bassins via un espace de dialogue et de concertation pour échanger</p>
<p>Le changement climatique comme pilier de l'aménagement urbain</p>	<p>Abaisser les températures dans les villages Tendre vers le Zéro Artificialisation Nette Encourager les doubles réseaux dans les bâtiments Lutter contre l'imperméabilisation des sols Optimiser les centrales hydroélectriques existantes plutôt que d'en construire de nouvelles N'urbaniser que là où l'eau est disponible</p>

ENJEUX	OBJECTIFS
<p>La préservation de milieux naturels diversifiés démultipliant la ressource eau et la résilience face aux bouleversements climatiques</p>	<p>Sanctuarisation et restauration des zones humides Préservation des cours d'eau en évitant leur anthropisation et en assurant leurs écoulements Garantir le bon fonctionnement des sols et améliorer leur infiltration par les eaux pluviales Lutter contre la banalisation des paysages, favoriser la diversité des milieux et améliorer leur qualité d'accueil Mettre l'accent sur les milieux sensibles au changements climatique et aux pressions anthropiques associées Maintenir les espèces emblématiques en identifiant les milieux les plus résilients face au changement climatique et les préserver Gérer le foncier pour lutter contre la disparition des milieux et des espèces inféodées Définir des zonages sur lesquels des aménagements et des pratiques sont possibles et d'autres où ils sont limités voire interdits</p>
<p>La connaissance</p>	<p>Celle des espèces exotiques envahissantes pour cibler les secteurs prioritaires dans les actions de lutte Celle du réseau hydrographique, évaluer les ressources disponibles et communiquer pour changer la vision de ressources infinies Celle des besoins et des consommations pour anticiper leur évolution et y répondre (pouvoir se référer à un état initial) Celle des milieux sensibles au changement climatique pour prioriser les actions de restauration Des projets d'aménagements locaux pour connaître les secteurs à restaurer et/ou à gérer, notamment dans le cadre des mesures compensatoires</p>



PAYSAGE

Agriculture et forêt
Eau et village
Projets impactant
Sites et routes

LES PARTICIPANTS A L'ATELIER

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
ALXANDRE	Muriel	Conseil départemental Hérault	Chargé de mission paysage
AMIOT	Nathalie	CAUE du Tarn	Paysagiste
ANDREY	Pascal	DDT du Tarn	Chargé de planification et correspondant paysage
BEAUSSART	Xavier	PNRHL	Directeur
BRISA	Sylvain	Pays HLV	Chargé de mission OGS Cité de Minerve Gorges de la Cesse et du Brian
BUNOZ	Céline	Pays HLV	Chargée de projet Pays d'Art et d'Histoire
CZECHOWSKI	Silvain	DDTM de l'Hérault	Chef de mission connaissance étude et prospective
DERSKEN	Alexandre	PNRHL	Stagiaire
DUFFES	Thomas	France Renouvelable	Délégué régional adjoint
EMONT	Sophie	PNRHL	Chargée de mission évaluation
GUERS	Amélie-Madeleine	PNRHL	Chargée de mission urbanisme et paysage
HERMET	Claire	Chambre d'agriculture du Tarn	Chargée de mission urbanisme et foncier
HIRSCHY	Isabelle	UDAP de l'Hérault	Architecte du patrimoine en charge des sites classés
MARTINI	Marjory	CC Centre Tarn	Responsable urbanisme et aménagement
PEREIRA	Frédéric	PNRHL	Chargé de mission énergie
SELOSSE	Lucie	EPAGE Agout	Chargée de mission biodiversité et zones humides

THOMASSIN	Karine	PNRHL	Chargée de projet rédaction de la charte
TIBAUT	Aurélie	Région Occitanie	Chargée de projets Parcs naturels
VENANT	Bruno	Association Protection Somail et Montagne Noire	Vice-Président
ROUANET	Jean-Pierre	Association Protection Somail et Montagne Noire	

RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX

Le diagnostic a été jugé insuffisant avec un besoin de compléter certaines données comme les blocs diagrammes qui peuvent être commentés, les zones humides doivent être complétée et ajoutée sur l'ensemble du territoire du Parc de manière uniforme.

La notion d'équilibre des paysages ouverts et fermée n'apparaît pas assez suffisamment dans le diagnostic. La valeur paysagère remarquable doit être contextualisée pour mieux comprendre les enjeux et menaces. Dans le chapitre portant sur les villages patrimoniaux il est indispensable de préciser la présence de périmètres de protection Monuments historiques sur certains villages.

Les cartographies et iconographies doivent être bien légendées.

Les ressources complémentaires pouvant être consultées et/ou ajoutées au diagnostic sont les suivantes :

INTITULE ANNEE	AUTEUR SITE	COMMENTAIRE	INTEGRATION DIAGNOSTIC
Fiches orientation	CD 34		Pas d'intégration prévue dans le diagnostic mas prise en compte pour la rédaction des mesures
SCOT et PLUI			Prise en compte dans le diagnostic et intégration de la cartographie des documents d'urbanisme en vigueur mise à jour
Données INSEE			Intégration volet économique et diagnostic global
Loi APER			Diagnostic volet énergie et prise en compte pour les mesures de la charte
SAGE / SDAGE			Prise en compte diagnostic eau
PPRN			Prise en compte dans la rédaction des mesures
Inventaire patrimoine			Prise en compte diagnostic culture
Schéma mobilité CD34		Demander l'actualité des schéma cyclables, aires de covoiturage et plan vélo	Prise en compte rédaction des mesures
Atlas des paysages		Quelle corrélation ?	Prise en compte et intégration des atlas dans le diagnostic

Plan de gestion ENS	CD 34	Prise en compte dans les plans de paysage
Schéma irrigation	CD 34	Prise en compte dans la rédaction des mesures

GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS

Agriculture et forêt

ATOUS

Un équilibre entre paysages ouverts et fermes
Une richesse des paysages agricoles
Une agriculture qui ressource pour les paysages et fondatrice
Le paysage actuel : 1 atout pour la qualité du cadre de vie et pour l'attractivité touristique

OPPORTUNITES

Le changement climatique qui oblige à revoir la sylviculture
La retenue du maraîchage
Agroforesterie / sylvopastoralisme, le changement climatique oblige à revoir les modèles et les pratiques

FAIBLESSES

Une diversité de gestionnaires et de pratiques
Un manque d'approche par le paysage
Le morcellement par les multiples propriétés forestières
L'éloignement géographique des propriétaires forestiers (ne résidant plus à proximité)
Une faiblesse des plans simples de gestion / forêt (même si obligatoires)
L'accès à l'eau (pluie et irrigation) => reprise en forêts et irrigation agricole

MENACES

Une fermeture des milieux et un enrésinement
Une gestion impactante des forêts pour les paysages
Une agriculture qui atteint ses limites de tailles (la baisse du nombre d'agriculteurs couplée à l'augmentation des exploitations), ce qui porte un impact sur les haies, sur les friches

ENJEUX	OBJECTIFS
L'adaptation des paysages agricoles et forestiers au changement climatique	Revoir les modèles et potentiellement les opportunités des impacts du changement climatique sur ces activités et donc sur les paysages Appuyer sur l'importance et la force du réseau de forêts communales pour l'adaptation au changement climatique
Sensibilisation sur les bonnes gestions et pratiques	Accompagner des propriétaires sur les bonnes pratiques sylvicoles Aborder les questions forestières et agricoles en termes de développement local et économique Accompagner la structuration des filières de circuits courts
La préservation et valorisation des forêts	Encadrer les coupes à blanc pour limiter les impacts paysagers Laisser des alignements à valeur paysagère (ex : le long des chemins, sur des îlots, ...) Conserver les haies, les ripisylves, les paysages ouverts et les mosaïques agricoles Valoriser la forêt et la culture durable
Connaissance des forêts et de leur diversité paysagère	Cartographier les différentes typologies de forêts (garrigues, résineux, ...) et leurs différentes appréciations paysagères, tout comme les exploitations économiques

ENJEUX	OBJECTIFS
Maintien du bois sur le territoire du Parc une fois coupé	Enraciner la production du bois local au service de l'identité du territoire
Maintien de la diversité des paysages agricoles du territoire du Parc	<p>Améliorer la qualité de l'intégration du bâti dans les zones agricoles et naturelles</p> <p>Accepter de regagner de la surface agricole sur la surface forestière car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sylvopastoralisme est une solution à plusieurs enjeux - Les cultures de légumineuses sont déficitaires sur le territoire <p>Valoriser les paysages agropastoraux, l'affirmation de leur particularité et le maintien de leur diversité de paysages et les haies</p> <p>Garantir des filières agricoles qui assurent le maintien des paysages</p>
Préservation des milieux spécifiques	<p>Préserver les prairies d'altitudes</p> <p>Entretien des milieux de causses</p> <p>Préserver des archipels viticoles</p>
Maintien et préservation des interfaces paysagères entre forêt et agriculture	<p>Trouver un équilibre entre paysages agropastoraux et forestiers</p> <p>Limiter la fermeture des paysages en gérant les interfaces</p> <p>Préserver les fonds de vallées cultivées</p> <p>Préserver les terres agricoles en plaine par la sobriété foncière</p>

Eau et village

ATOUS

- Des centres anciens source de fraîcheur
- Des villages emblématiques et patrimoniaux
- Une identité minière dans certains villages source de patrimoine urbain
- Un paysage de thermalisme
- Une forte présence de l'eau sous toutes ses formes
- Du petit patrimoine lié à l'eau (béals, pesquiers)
- Une grande diversité des formes de collecte de l'eau

OPPORTUNITES

- Homogénéiser les objectifs de qualité paysagère sur l'ensemble du territoire
- Maquette numérique de terrain 3D de la DDTM 34
- Améliorer la connaissance des paysages
- Développer et utiliser les outils de protection
- Mieux implémenter la séquence Eviter Réduire Compenser
- Rénover le bâti ancien pour redonner de l'attractivité dans les bourgs et limiter l'artificialisation
- Utiliser le châtaigner local dans la construction
- Associer jardin et maison villageoise

FAIBLESSES

- Manque de hiérarchisation patrimoniale des bourgs
- Absence d'information sur la partie Est du territoire
- Absence de circulations douces autour des grands lacs

Un développement autour de l'eau et une attractivité qui peuvent avoir des impacts paysagers

MENACES

Manque de ressource en eau sur une partie du territoire
 Inégale répartition de la ressource en eau sur le territoire pouvant conduire à des modifications des paysages
 Un développement urbain dans les fonds de vallées et une déperdition des terres agricoles fertiles
 Perte de fraîcheur dans les centres lors de la densification
 Disparition des arbres et alignement emblématiques au profit de la densification
 Dégradation des zones humides et perte de la qualité paysagère de ces zones
 La perte de l'identité des villages

ENJEUX	OBJECTIFS
<p>Maintien de la diversité paysagère sur l'ensemble du territoire du Parc, de définition d'objectifs de qualité paysagère communs pouvant s'adapter aux particularités locales et aux différentes valeurs paysagères</p>	<p>Maintenir la diversité des espaces et des usages Harmoniser les objectifs de qualité paysagère avec la diversité des territoires Harmoniser la donnée sur l'ensemble du territoire Donner de la valeur aux territoires en fonction de la symbologie Mettre en évidence les spécificités locales Réfléchir sur la séquence Eviter Réduire Compenser en imposant une compensation sur le territoire</p>
<p>Connaissance, préservation et valorisation du patrimoine architectural des villages et hameaux du territoire, de leur identité et de leur particularité</p>	<p>Identifier et hiérarchiser la valeur patrimoniale et historique des hameaux Poursuivre la reconnaissance et la mise en valeur du bâti identitaire et patrimonial Améliorer la connaissance du petit patrimoine Réaliser des inventaires sur les sites, les cœurs de villages ... Préserver l'osmose de la roche et du bâti Conserver le caractère identitaire des villages Sauvegarder les spécificités montagnardes des avant-monts Valoriser le bassin houiller de Graissessac Rénover le bâti ancien en adéquation avec les nouveaux modes de vie Réadresser l'unité villageoise sur sa rivière Mettre en avant certains bourgs très riches en patrimoine (ceux qui ont des Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine et les Sites Patrimoniaux Remarquables) Reconquérir les vallées marquées par un passe industriel</p>
<p>Transposition de la valeur paysagère au cœur de la planification et de l'aménagement urbain</p>	<p>Mettre en cohérence les objectifs de qualité paysagère du parc avec les documents d'urbanisme et de planification</p>
<p>Sobriété foncière au profit de la qualité paysagère et du respect des fragilités locales</p>	<p>Ne pas densifier à tout prix Avoir une sobriété foncière sur les plaines et vallées au regard des paysages, de leur fragilité et leurs intérêts Favoriser un développement de l'urbanisation maîtrisé durable et respectueux de la logique des lieux Restreindre le développement urbain et l'artificialisation sur la partie Sud-Est du territoire</p>

ENJEUX	OBJECTIFS
<p>Traitement qualitatif paysager et urbain des villages par l'entrée, le cœur, les limites et les franges pour une adaptation locale et identitaire</p>	<p>Soigner les franges urbaines dans les vallées et pour les bourgs-frères du Minervois Qualifier les entrées de villes pour en faire des vitrines du territoire Reconquérir les cœurs de villages et éviter la banalisation architecturale Maintenir les identités villageoises Reconstruire la logique d'habiter la pente Identifier les zones de vigilance sur la qualité urbaine forte (entrée du PNR, bourgs-frères dans le Minervois)</p>
<p>Prise en compte des nouvelles méthodes de construction correspondant aux objectifs d'adaptation au changement climatique pour une meilleure résilience de l'habitat dans les villages.</p>	<p>Valoriser et développer la construction bois sur le territoire</p>
<p>Préservation des espaces de nature en ville pour une résilience face au changement climatique.</p>	<p>Préserver les espaces de jardins en cœur urbain Préserver les ilots de fraîcheur (espaces verts, jardins, parcs, squares) Mettre à disposition des espaces de jardins dans les centres denses pour les habitations qui ne disposent pas d'un extérieur Préserver les arbres urbains dont ceux en bord de route Accompagner la plantation dans les jardins par des palettes végétales adaptées au changement climatiques et locales</p>
<p>Le maintien des paysages liés à l'eau qui témoignent d'une inégalité de la ressource sur l'ensemble du territoire du Parc.</p>	<p>Faire de l'inégalité de la présence de l'eau comme ressource un atout sur le territoire Gérer la ressource en eau afin de la partager avec les territoires voisins et changer l'image des rivières Recenser les ressources d'eau et de fraîcheur lieux d'enjeu face au changement climatique Maintenir les paysages actifs et vivants au service du maintien de l'eau sur les versants Donner à voir les paysages par la balade autour des grands lacs En aménageant les contours à pied Réadresser l'unité villageoise sur sa rivière Identifier les traces anciennes d'irrigation Se réapproprier les paysages de l'eau et mettre en valeur ce patrimoine naturel Valoriser les sources, résurgences et fontaines comme ressources précieuses et lieux de fraîcheur Préserver et valoriser le patrimoine bâti en lien avec l'eau</p>
<p>La valorisation et la préservation des paysages des zones humides, paysages éponges du territoire du Parc.</p>	<p>Identifier et cartographier les zones humides Préserver les zones humides et valoriser leur rôle d'éponge et de maintien de l'eau sur le territoire</p>

Projets impactant

ATOUS

De multiples ressources sur le territoire vents, soleil, matériaux
Un encadrement et une maîtrise, un cadrage des projets sur le territoire
Un retour d'expérience du territoire sur certains projets comme l'éolien
De la ressource foncière disponible en grande quantité

OPPORTUNITES

Un encadrement des projets
Des actions réalisées en faveur des paysages
Une forte transversalité entre paysage et biodiversité sur les projets
Des études d'impact plus complètes
La solidarité entre les territoires (échelle régionale, départementale, locale)
Réinvestissement des friches industrielles

FAIBLESSES

Des projets impactant pour les paysages
Des outils de protection faibles parfois
Un manque de visibilité des projets impactant à l'échelle du territoire et du degré de cet impact sur les paysages
Moyens du territoire faibles face aux enjeux énergétiques et économiques

MENACES

Une banalisation des paysages
Dégradation de la qualité paysagère et du cadre de vie
Démarchage agressif : lobby des projets en faveur des énergies renouvelables et du développement économique
Disparition des paysages agricoles de qualité
Devenir des paysages agricoles suites aux modifications énergétiques
Augmentation des impacts liés aux activités d'extraction des carrières
Disparition des arbres et alignement emblématiques au profit de la production d'énergies renouvelables

ENJEUX	OBJECTIFS
Une méthodologie commune et ambitieuse pour la prise en compte du paysage au cœur des projets impactant	Questionner l'échelle pertinente pour les projets Emettre une forte exigence sur les études d'impact pour tout projet Inciter une instruction de tout projet par le PNR Intégrer les projets impactant sur le territoire et leur échelle de visibilité Prendre en compte la Co visibilité de manière forte Proposer des alternatives aux projets impactant Définir une clé de répartition des impacts
Maintien et protection des paysages du Parc	Eviter la banalisation et la dégradation des paysages Mettre les paysages au cœur de l'identité du territoire Protéger réellement les ensembles paysagers remarquables Réfléchir à une instruction à l'échelle paysagère et non administrative
Maintien de la qualité paysagère au regard du développement des projets d'énergies renouvelables	Intégrer à une échelle adaptée les éléments de production d'énergie, notamment renouvelable, dans un paysage actif et vivant Mieux définir la place des éoliennes dans le paysage Définir la notion de saturation dans la charte et ajouter des critères Fixer une limite des éoliennes et leur impact sur le paysage

ENJEUX	OBJECTIFS
Perte des paysages vestiges du passé industriel du territoire	Valoriser le patrimoine mémoire de l'industrie y compris les carrières Réfléchir à une quote-part pour les carrières Reconquérir les vallées au passé industriel Réinvestir les friches industrielles, témoin historique du territoire
Préservation de la qualité paysagères autours des grands lacs	Intégrer les équipements de loisirs et de tourisme au paysage Transformer la contrainte en atout paysager (exemple des barrages et lacs)
Perte de la qualité paysagère et des motifs paysagers agricoles, supports de définition de l'identité paysagère locale face au développement de l'agrivoltaïsme	Mettre des critères paysagers pour l'agrivoltaïsme La définition d'un sol artificialisé pour l'agrivoltaïsme

Sites et routes

ATOUPS

- Des paysages emblématiques plutôt bien protégés
- Des ensembles paysagers remarquables
- La diversité et la richesse des paysages par rapport à son étendue
- Des paysages assez uniques par rapport aux autres départements
- Des spécificités locales qui se dégagent selon les sites (toits, bâti, la forêt méditerranéenne, ...)
- Une variété des paysages
- La topographie permet une alternance et offre des points de vue qui permettent de voir loin
- Fait vivre la bascule atlantique / méditerranée
- Un équilibre entre les paysages ouverts et les paysages fermés
- Un territoire de passage au cœur de l'Occitanie

OPPORTUNITES

- Élaboration d'un plan de paysage sur l'ensemble du territoire
- Révision des atlas de paysages
- Identifier sur les cartes, les sites les plus beaux pour attirer les visiteurs

FAIBLESSES

- Des outils de protection parfois faibles
- Des aménagements parfois lourds et impactant
- La topographie est synonyme de bassin de vie mais manque de connexion entre les vallées
- Un parc qui se traverse avant tout
- Manque d'éléments très remarquables
- Nous sommes plus dans un "road trip" du fait de bassins de vie qui sont sur le littoral
- Manque de vigilance sur les zones étroites et non stratégiques
- Une déconnexion entre le nord et le sud qui affaiblit les mouvements entre les deux
- Très peu d'arrêts possibles sur l'axe Labruguière / Bédarieux

MENACES

- Des sites pouvant être fragilisés par une sur fréquentation
- Un tourisme de passage

ENJEUX	OBJECTIFS
La protection des sites emblématiques du Parc	Protéger les paysages emblématiques du Parc
La mise en valeur des patrimoines et de gestion de la fréquentation des sites fragiles	Valoriser le patrimoine mémoire de l'industrie Poursuivre la reconnaissance de la préservation et de la valorisation du petit patrimoine construit identitaire Gérer la fréquentation des lieux fragiles et la sauvegarde du patrimoine des sites d'exception
La mise en avant des points de vue paysagers sur et depuis le territoire	Ajouter des points de vue pour mettre en valeur la montagne Noire Valoriser et préserver les points de vue existants Associer Les végétations emblématiques et importantes dans la prise en compte des vues paysagères
La découverte du paysage par les mobilités douces	Augmenter les mobilités douces pour découvrir le paysage Axer sur la mobilité douce en travers et non d'est en ouest
La préservation de l'identité des paysages parcourus par les routes	Capter les visiteurs par un accueil qualitatif par l'itinérance et la mobilité douce mais pas que Dégager une identité à ces routes (ex : une avec des hêtres, une avec des platanes => Sensibiliser à ces caractéristiques et améliorations. Arriver à nommer et diffuser cette identité aux gestionnaires
La découverte du paysage par l'itinérance sur les grands axes de communication	Prêter une attention particulière à la forte attractivité des grands axes de circulation : <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas intensifier - Amener à sensibiliser davantage sur ces grands axes - S'appuyer sur la fréquentation pour sensibiliser aux enjeux paysagers Augmenter les lieux d'arrêts sur l'axe principal du sillon médian Travail à faire sur les axes secondaires pour décharger l'axe principal
La mise en valeur des routes pour la découverte du paysage	Aménager la route comme service support à l'information sur le parc : attention aux zones fragiles (ex : Les délaissés comme levier de sensibilisation) Inscrire toutes les routes de crêtes qui sont diverses sur le paysage dans la réflexion et y ajouter le Montalet Mettre en valeur la transition atlantique / Méditerranée et la variété des paysages à mettre en scène Offrir une découverte qualitative et diversifiée des paysages par la valorisation de l'identité paysagère dans les boucles de promenades et mettre en réseau les itinérances

Synthèse

ATOUS

- Une grande richesse paysagère remarquable sur le territoire
- De nombreux points de vue depuis et sur le territoire
- Des paysages ressources (vent, soleil, géologie, agriculture, eau)
- Un patrimoine paysager riche
- Des villages emblématiques avec une pluralité d'identités
- Un équilibre entre paysages ouverts et fermés
- Un retour d'expérience sur l'impact paysager de l'éolien avec un encadrement
- Un paysage de passage au cœur de l'Occitanie

OPPORTUNITES

- Des outils de connaissance et d'action sur les paysages à mobiliser (Atlas de paysage, plan de paysage, observatoires photographiques, maquette numérique 3D, etc.)
- Un encadrement des projets par rapport à l'impact paysager
- Utiliser les sites emblématiques comme capteurs pour le territoire
- Le changement climatique qui oblige à modifier les pratiques en faveur des paysages
- Un bâti ancien qui ne demande qu'à être rénové
- Des associations à créer en faveur des paysages urbains (maison de village et jardin)

FAIBLESSES

- Des projets et aménagements très impactant pour les paysages
- Des outils de protection non utilisés et parfois trop faibles
- Un territoire parfois juste traversé
- Un manque de moyens et leviers faces aux enjeux énergétiques et économiques
- Un manque d'élément emblématique qui lie l'ensemble du territoire
- Une déconnexion entre Nord et Sud
- Un déséquilibre des paysages liés à la ressource en eau

MENACES

- Des sites pouvant être fragilisés
- Des paysages qui s'industrialisent face aux enjeux énergétiques
- Une augmentation des impacts paysagers
- Une fermeture des paysages
- Une perte de motifs paysagers
- Des paysages de l'Eau qui se raréfient
- Une perte de l'identité villageoise et des paysages de respiration
- Une disparition des paysages urbains au profit de la densification

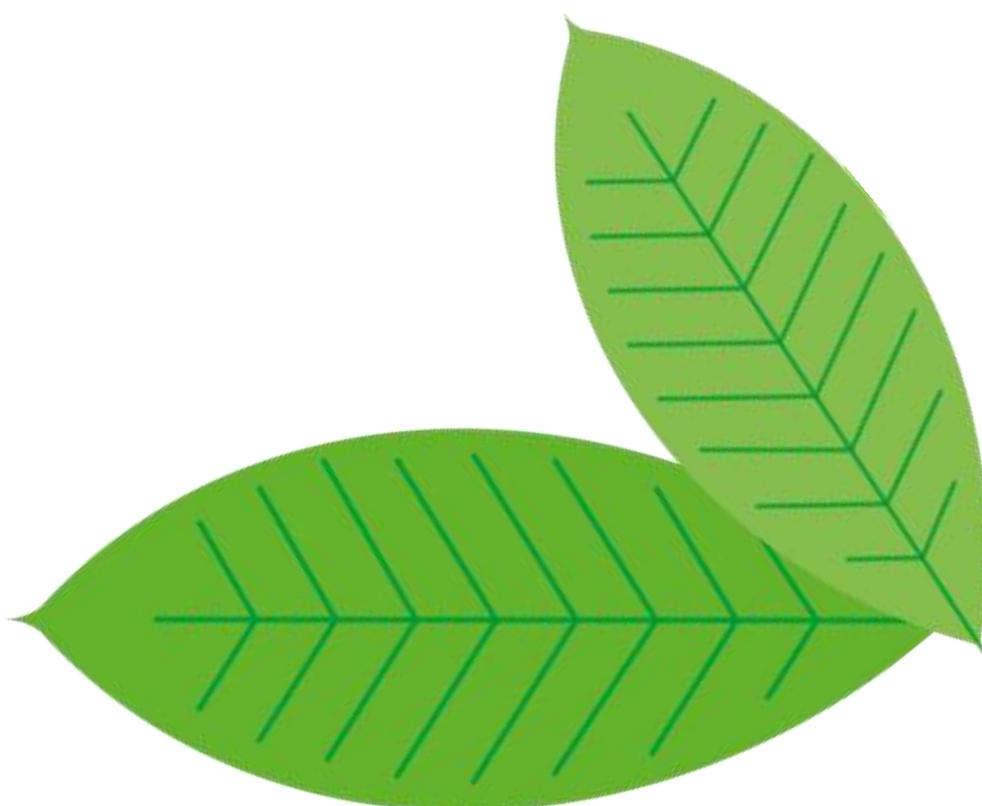
ENJEUX	OBJECTIFS
Adaptation des paysages au changement climatique	Valoriser la construction bois sur le territoire Préserver la nature en ville, les îlots de fraîcheur et les espaces de jardins et les arbres en milieu urbain Accompagner les plantations par des palettes végétales adaptées au changement climatique Mettre à disposition des espaces de jardin dans les centres denses Faire de l'inégalité de la ressource en eau sur le territoire un atout Recenser les points de fraîcheur lieux d'enjeu face au changement climatique Se réappropriier les paysages de l'eau Préserver les zones humides et leur rôle d'éponge pour le maintien de l'eau sur le territoire Appuyer sur la force du réseau de forêts communales pour l'adaptation des paysages au changement climatique Revoir les modèles sur les activités agricoles et forestières pour voir les opportunités du changement climatique sur les paysages
Maintien de la diversité paysagère sur l'ensemble du territoire	Harmoniser les objectifs de qualité paysagère avec la diversité du territoire Mettre en évidence les spécificités locales Emettre une forte exigence paysagère pour les études d'impact des projets Prendre en compte la Co visibilité de manière forte
La valeur paysagère en milieu urbain	Mettre en cohérence les objectifs de qualité paysagère avec les documents de planification Favoriser un développement sobre de l'urbanisation et de l'artificialisation Soigner les franges urbaines et les entrées de villes paysages de transition
La protection des sites et patrimoines paysagers du Parc et leur fréquentation	Protéger et valoriser les paysages emblématiques et patrimoniaux du Parc Gérer la fréquentation des lieux fragiles Eviter la banalisation des paysages Identifier la valeur patrimoniale des villages et la hiérarchiser Conserver le caractère identitaire des villages Valoriser le patrimoine paysager industriel du territoire Intégrer les équipements de tourisme au paysage
La découverte du paysage et la préservation des séquences de parcours du territoire	Augmenter les mobilités douces Dégager une identité pour les routes fréquentées du territoire Prêter une attention sur la fréquentation des axes routiers paysagers Mettre en valeur les paysages perçus depuis les axes routiers du territoire
Maintien de la qualité paysagère au regard du développement des projets d'énergies renouvelables	Intégrer à une échelle adaptée au territoire la production d'énergie Mieux définir la place des éoliennes sur le territoire et fixer une limite de leur impact Définir la notion de saturation du paysage Mettre des critères paysagers pour cadrer l'agrivoltaïsme Transformer la contrainte ENR en atout paysager
Maintien de la diversité des paysages agricoles sur le territoire	Améliorer la qualité et l'intégration du bâti dans les zones agricoles et naturelles Préserver les milieux agricoles spécifiques Trouver un équilibre entre paysages ouverts et fermés Valoriser les paysages agropastoraux
Préservation de la forêt sur le territoire	Encadrer les coupes pour limiter les impacts paysagers Conserver et préserver les alignements Enraciner la production locale au service de l'identité des paysages locaux

URBANISME

Développement urbain

Habitat léger

Revitalisation urbaine



LES PARTICIPANTS A L'ATELIER

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
ALEXANDRE	Muriel	Conseil départemental Hérault	Chargé de mission paysage
ALGAYER	Baptiste	Rhizobiome	Pédologue
ALIBERT	Anne	Communauté de communes Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc	Instructrice Droit du sol
AMIOT	Nathalie	CAUE du Tarn	Paysagiste conseil
ANDREY	Pascal	DDT du Tarn	Chargé de planification et correspondant paysage
BEAUSSART	Xavier	PNRHL	Directeur
BOISSAY	Romane	Conseil départemental de l'Hérault	Apprentie chargée d'étude
BRISA	Sylvain	Pays Haut Languedoc et vignobles	Chargé de mission OGS Cité de Minerve Gorges de la Cesse et du Brian
BUNOZ	Céline	Pays Haut-Languedoc et vignobles	Chargée de projet Pays d'Art et d'Histoire
COURTIER	Marine	DDTM de l'Hérault	Adjointe à la cheffe d'unité planification
CZECHOWSKI	Silvain	DDTM de l'Hérault	Architecte urbaniste en chef de l'Etat / Chef de Mission Connaissance Etude et Prospective
DERSKEN	Alexandre	PNRHL	Stagiaire
EMONT	Sophie	PNRHL	Chargée de mission évaluation
FABRE	Marianne	Chambre d'agriculture de l'Hérault	Chargée de mission
FEDERICO	Vanessa	Communauté de communes Minervois au Caroux	Directrice générale des Services
FERNANDES	Sophie	DDTM de l'Hérault	Cheffe de l'unité Aménagement- Planification-PLUi SAT Ouest/AP- PLUI

GACHON	Anne	Conseil départemental de l'Hérault	Chargée d'étude en urbanisme
GLEIZES	Jean-Paul		
GUERS	Amélie-Madeleine	PNRHL	Chargée de mission urbanisme et paysage
HERMET	Claire	Chambre d'agriculture du Tarn	Chargée de mission urbanisme et foncier
HIRSCHY	Isabelle	UDAP de l'Hérault	Architecte du patrimoine en charge des sites classés
MARTINEL	Brice	Pays cœur d'Hérault	Stagiaire
MARTINI	Marjory	Communauté de communes Centre Tarn	Responsable urbanisme et aménagement
MONTEL	Laurent	DDTM de l'Hérault	
PEREIRA	Frédéric	PNRHL	Chargé de mission énergie
RIVIERE	Pierre-Luc	DDT du Tarn	Référent territorial
SELOSSE	Lucie	EPAGE Agout	Chargée de mission biodiversité et zones humides
THOMAS	Charlène	Pays cœur d'Hérault	Chargée de mission SCOT
THOMASSIN	Karine	PNRHL	Chargée de projet rédaction de la charte
TIBAUT	Aurélié	Région Occitanie	Chargée de projets Parcs naturels
VENANT	Bruno	Association Protection Somail et Montagne Noire	Vice-Président

RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX

Le diagnostic met en relief le déséquilibre entre le Tarn et l'Hérault sur la couverture par les documents d'urbanisme avec un grand nombre de communes au Règlement National de l'Urbanisme dans l'Hérault. Le diagnostic montre également la diversité des outils de planification sur le territoire et leur contenus variés. Il pourrait être amélioré avec le croisement de regard entre l'évolution de la population et la consommation d'espaces pour la décennie précédente.

Les ressources complémentaires pouvant être consultées et/ou ajoutées au diagnostic sont les suivantes :

INTITULE ANNEE	AUTEUR SITE	COMMENTAIRE	INTEGRATION DIAGNOSTIC
Fiches orientation	CD 34		Pas d'intégration prévue dans le diagnostic mas prise en compte pour la rédaction des mesures
SCOT et PLUI			Prise en compte dans le diagnostic et intégration de la cartographie des documents d'urbanisme en vigueur mise à jour
Données INSEE			Intégration volet économique et diagnostic global
SAGE / SDAGE			Prise en compte diagnostic eau
PPRN			Prise en compte dans la rédaction des mesures
Inventaire patrimoine			Prise en compte diagnostic culture
Evolution périmètre PNRHL			Apparaîtra dans le diagnostic global final
Evolution des surfaces urbaines			Travail sur l'évolution de la tache urbaine réalisé par le Parc pouvant être intégré dans le diagnostic
Multifonctionnalité des sols	Agence urbanisme et FNAU		Intégration dans les mesures de la charte
SRADDET	Région		Prise en compte du SRADDET dans les mesures de la charte rapport de compatibilité

GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS

Développement urbain

ATOUS

Une structure rurale / périurbaine
Un territoire plutôt bien doté en documents d'urbanisme
Des SCoT qui vont entrer en vigueur à la nouvelle charte
Un territoire relativement préservé
Une maîtrise de la consommation des ENAF et de l'étalement urbain
Une culture de l'économie du foncier sur le Tarn

OPPORTUNITES

La mise en place de documents d'urbanisme intercommunaux
PLU RU et PLU Patrimonial
Proposition des modèles d'urbanisation future (en lien avec le CAUE) ou des modèles d'OAP bien rédigés
Les projets exemplaires
La réduction de la consommation d'ENAF
La ZAN

FAIBLESSES

Une répartition inégale de la couverture en document d'urbanisme
Une extension urbaine qui s'est parfois faite dans les espaces de respiration
Partie héraultaise non ouverte par des développements urbains (RNU) et qui nuit aux autres MOA
Des extensions inégales et anarchiques par une hausse de la consommation couplée à une baisse de la population
De grandes consommations parfois pour peu de personnes (des tailles moyennes pour des parcelles très grandes)
Banalisation architecturale

MENACES

Une réduction du potentiel agricole
Une perte d'espaces naturels
Une déconnexion entre les extensions et les bourgs
Une perte d'habitants dans les centres anciens au profit des extensions
Les entrées de villes peu qualitatives
Une banalisation des villages
Un déficit d'ingénierie territoriale en urbanisme

ENJEUX	OBJECTIFS
La diversité des échelles de travail	Mutualiser les offres de services Utiliser la maille territoriale du parc Avoir des réflexions intercommunales pour les usages / équipements
La mise en œuvre d'actions et de documents d'urbanisme	Couvrir l'ensemble du territoire par les documents d'urbanisme et de planification Demander une étude des sols et les qualifier en préambule aux documents d'urbanisme (potentiels agronomiques des trames vertes et bleus), fonctions des sols et captation carbone Etablir un socle commun des PLU pour toutes les communes d'une même unité de paysage Réaliser un inventaire patrimonial préalable aux documents d'urbanisme : mettre en exergue les atouts de la singularité du territoire Mettre en œuvre des PLU patrimoniaux sur le territoire Prévoir des modèles d'urbanisation futures et les contraintes topographiques

ENJEUX	OBJECTIFS
	Relier la notion de diagnostic aux OAP thématiques sur l'entrée des villes/paysages Adapter le changement climatique comme colonne vertébrale des documents d'urbanisme Apporter de l'ingénierie en AMO pour l'élaboration des cahiers des charges des PLU Faire des études urbaines en amont des plu Mener des projets pilotes exemplaires Faire des PLU renouvellement urbain Faire une analyse d'évolution des bourgs à l'horizon 2042 Utiliser le droit de préemption urbain et le droit de préemption espace naturels sensibles
Une entente avec l'agricole, le forestier et le paysage	Sanctuariser les secteurs les plus fertiles et ceux ayant le plus de besoins agricoles Articuler le renouvellement urbain avec les besoins ruraux, les terres agricoles et les forêts Remettre en valeur les sols vivants au cœur des logiques d'aménagement urbain Mettre en relation le développement urbain, les ressources et contraintes en eau puis établir un protocole et des questionnements Expertiser des diagnostics croisés de ceux agricoles et ceux des enjeux paysagers Identifier les secteurs avec le plus d'enjeux paysagers Travailler la relation avec les différents espaces
La lutte contre l'étalement urbain	Proscrire l'artificialisation Essayer au maximum de travailler dans la tâche urbaine Traiter les franges dans la zone u et non dans la zone a Rechercher la densité acceptable Faire avec l'état actuel du territoire
Le réaménagement de la ville	Réhabiliter et réaménager les territoires urbains Se questionner sur comment revivre dans la ville Soutenir le renouvellement urbain par l'ensemble des acteurs comme éléments fédérateurs
La sobriété du développement économique du territoire	Tendre vers le ZAN et la sobriété foncière sur les zones agricoles Travailler la question de la densification des zones d'activités économiques
La tendance au regroupement vers les centres	Redonner envie aux gens de revenir dans les centres Freiner l'installation des commerces à l'extérieur des centres et privilégier les commerces en centre
La prise en compte de l'architecture	Mettre en exergue les qualités architecturales => redonner une identité à la ville (recommandation d'une prescription) Prescrire des recommandations architecturales pour les extensions/ zones d'activités
La prise en considération des changements de destinations	Réinventer la ruralité du 21eme siècle avec la question du changement de destination Travailler la question des changements de destinations

Habitat léger

ATOUS

Un territoire de nature attractif

OPPORTUNITES

Logement à faible impact écologique, empreinte carbone modérée, réversibilité
 Apport de nouvelles populations via ces installations (enfant dans les écoles, ...)

Une solution à la pénurie de logement dans le parcours résidentiel ou pour l'accueil de nouveaux actifs s'installant dans le territoire

Outil « aigle » de la DDTM34, avec un point sur l'évolution tous les 2 ans : mieux connaître le phénomène

FAIBLESSES

Des délais légaux de prescription assez court (6 ans et 10 ans, selon la voie juridique : administrative ou pénale)

Une cabanisation diversifiée et difficilement identifiable

Diversifiée :

- Vivre hors des réseaux classiques, en autonomie, hors des règles et de la société, sans impôts à payer
- Vivre quand on a des moyens limités, que le logement n'est pas accessible (disponibilité, prix des loyers ou de l'achat)
- Proposer des hébergements touristiques : une offre « insolite » et/ou un complément de revenu

MENACES

Un développement d'une cabanisation non contrôlée

Un risque pour les populations : habitat non connu en zone de feu de forêt, absence de raccordement à des systèmes d'assainissement

Tension dans les villages avec les habitants « Pourquoi payer des impôts quand eux n'en paient pas ? », sociologie différente

ENJEUX	OBJECTIFS
Amélioration de la connaissance et montée en compétence du territoire face au phénomène	Développer la connaissance du phénomène, les solutions à proposer étant différentes selon les origines de la cabanisation : études sociologiques, ... phénomène possiblement différent de celui du littoral Agir par la voie légale : nécessité d'agir rapidement, donc de faire des constats rapidement. Informier et former les élus et agents communaux à la constatation des faits par voie légale
Ressource en logement alternatif	Proposer une offre de logements économe en espaces Mettre en œuvre une action plus globale sur le logement, pour le public paupérisé/en difficulté
Mise en place d'outils de cadrage	Mettre en œuvre une veille foncière, pour détecter la vente/l'achat de terrain destiné à l'installation de cabanes (division du terrain par exemple, pas de projet agricole, ...). Le souhait de préemption de la commune peut suffire à dissuader les vendeurs et acheteurs Proposer dans les documents d'urbanisme un zonage spécifique pour ces habitats légers. Théoriquement, ça s'appellerait un terrain de camping... il faut donc inventer un nouveau type de zonage dédié, sachant que cela ne correspondra pas à toutes les demandes, en particulier de ceux qui cherchent à vivre hors cadre (voir expérience « Hameaux Légers »)

Revitalisation urbaine

ATOUS

Une réduction de la vacance

Une ressource en matériaux locaux à disposition

Un bon usage des dispositifs sur l'Habitat (OPAH)

OPPORTUNITES

Rénovation des centres urbains

Désimperméabilisation des espaces publics

Mise en œuvre des OPAH

Renaturation des friches urbaines

Programme Rénov' Occitanie

Recycleries de matériaux
 Plan Locaux pour l'Habitat
 Permis de Louer
 Usage du Design Thinking
 Etudes d'Aménagement des îlots urbains

FAIBLESSES

Un bâti ancien qui pose une problématique de vacance spatialisée dans les centres anciens
 Une accessibilité parfois très compliquée dans les centres anciens
 Une désertification de certaines classes sociales paupérisées face à la montée des résidences secondaires
 Système de développement de la périurbanisation
 Forte imperméabilisation des sols
 Une ressource de certains matériaux patrimoniaux parfois manquante sur le territoire (Lauzes, ardoises)
 Une rénovation thermique des bâtiments anciens très souvent non réalisée

MENACES

Une désertification des centres anciens
 Une pression touristique sur le foncier dans le territoire face à la hausse des résidences secondaires
 Un territoire pouvant devenir parfois périodique (vivant sur la haute saison touristique)
 La mise en saisonnalité de certains villages avec de grandes divergences de population

ENJEUX	OBJECTIFS
Montée en ingénierie du territoire sur la thématique de la revitalisation urbaine	<ul style="list-style-type: none"> Faire une étude urbaine sur chaque centre Apporter de l'ingénierie sur le territoire Être animateur de projets structurant Aller chercher les retours des expériences existants qui ont fonctionnés Eviter la contradiction entre certains outils et leviers sur le territoire (OPAH/ opération façades)
Accompagnement du Parc auprès des autres structures porteuses de projets	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les collectivités dans l'aide à la décision Travailler avec les écoles pour développer l'attractivité de l'enseignement en milieu rural Mettre en place une mobilisation et une gouvernance spécifique entre les structures pour accompagner les porteurs de projets
Communication et information du Parc	<ul style="list-style-type: none"> Définir le rôle du parc comme relais de communication Faire du parc un relais de l'information locale Faire le lien entre les acteurs et servir de relais d'information local pour la revitalisation urbaine Développer une politique par l'exemplarité
Lutte contre l'étalement urbain	<ul style="list-style-type: none"> Revoir la posture par rapport à l'artificialisation Lutter contre la périurbanisation
La planification urbaine dans les centres anciens	<ul style="list-style-type: none"> Adapter les règles des PLU Être vigilant sur les autorisations d'urbanisme et le respect des règlements Améliorer la communication sur les règles locales d'urbanisme auprès des porteurs de projets Couvrir l'ensemble du territoire de PLU et PLUI S'inspirer des projets des villages d'avenir Mettre les communes RNU en ZAN différé Revitaliser les centres Arrêter les extensions urbaines

ENJEUX	OBJECTIFS
	Avoir une réflexion globale sur les formes urbaines
La polarisation de la ruralité et la spécification des villages	<ul style="list-style-type: none"> Thématiser les communes Polariser le territoire Utiliser la richesse de la ruralité Apporter de la complémentarité entre les villages Faire valoir la ruralité
L'adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Adapter les centres des villages au changement climatique Projeter le vivre en ville en 2050 avec le réchauffement climatique Réaliser une méthode prospective avec différents scénarii pour faire prendre conscience des nouvelles trajectoires à prendre Mettre en exergue l'atout fraîcheur des maisons de village
La disponibilité de la ressource en eau sur le territoire du Parc	<ul style="list-style-type: none"> Réorienter vers les atouts de la maison de village Revenir aux méthodes anciennes de récupération de l'eau Mettre en adéquation les besoins en fonction de la disponibilité en ressource en eau sur le territoire Ne pas développer un territoire si la ressource en eau est trop faible Supprimer les piscines individuelles Avoir une gestion de l'eau collective
Préservation et développement de la nature en ville dans les espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> Désimperméabiliser les espaces publics Préserver la nature en ville Mettre en place des projets pilotes de renaturation sur le territoire Porter des opérations pilotes sur le territoire Développer les îlots de fraîcheur Repenser les circulations d'air dans les centres Ne pas mettre la voiture au cœur des aménagements neufs Désimperméabiliser les sols Aérer le centre des villages Apporter des espaces de respiration dans les villages-rue Créer des espaces publics utiles et utilisés Remettre le foncier public des hameaux et éviter sa privatisation
Réinvestissement des friches et des dents creuses	<ul style="list-style-type: none"> Revitaliser les friches urbaines Réinvestir les dents creuses
Restructuration du tissu urbain	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des tests de réaménagement d'îlots urbains Interdire le logement en Rez-de-Chaussée dans les documents d'urbanisme le long des grands axes routiers structurants du territoire Permettre une démolition le long des grands axes et une reconstruction en retrait dans les villages-rue
Amélioration de la qualité de l'habitat et du logement sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> Proposer différents modes d'habitats et réfléchir aux parcours de vie Mettre en adéquation l'offre en logement par rapport aux besoins Mobiliser l'outil de mise en péril pour lutter contre l'habitat indigne Mettre en place le permis de Louer sur l'ensemble du territoire Trouver l'équilibre entre Habitat saisonnier et locatif sur l'année Lutter contre la vacance dans les centres anciens

ENJEUX	OBJECTIFS
	<p>Se poser la question de l'accès au logement sur le territoire</p> <p>Utiliser l'outil du bail emphytéotique</p> <p>Aider les collectivités à concevoir leur habitat</p>
<p>La maîtrise du foncier sur le territoire du Parc</p>	<p>Anticiper dans les documents d'urbanisme le foncier qui va se libérer</p> <p>Réaliser une veille du foncier disponible sur le territoire</p> <p>Mutualiser les achats d'habitation et de bâti dans les centres</p> <p>Mieux maîtriser l'outil foncier</p> <p>Faire valoir le droit de préemption</p>
<p>Rénovation énergétique des bâtiments sur un territoire au patrimoine riche</p>	<p>Concilier la rénovation énergétique avec le patrimoine</p> <p>Piloter des projets de rénovation énergétique à l'échelle du Parc</p> <p>Mettre en place des panneaux solaires sur le maximum de toitures du territoire</p> <p>Résoudre les difficultés du financement de la rénovation énergétique et celui patrimoine avec le respect des techniques traditionnelles</p> <p>Mieux informer les porteurs de projets sur les impacts de la rénovation énergétique et donner les règles locales</p>
<p>Maintien des savoir-faire traditionnels du territoire et des techniques de constructions locales</p>	<p>Réemployer les matériaux locaux dans la rénovation</p> <p>Faire un inventaire des espaces ressources de matériaux locaux</p> <p>Maintenir le savoir-faire de la pierre sèche et les savoir-faire des constructions traditionnelles du territoire</p> <p>Réfléchir en termes de circuits courts pour les matériaux en priorité</p> <p>Réaliser un inventaire des recycleries de matériaux</p> <p>Anticiper les besoins et usages de nouveaux matériaux en lien avec le changement climatique</p>
<p>Maintien et réintroduction des commerces dans les centres anciens</p>	<p>Racheter les locaux commerciaux vacants pour installer de nouveaux commerces et services adaptés aux besoins des communes rurales</p> <p>Limiter les extensions des zones économiques</p> <p>Maintenir le commerce de proximité</p> <p>Travailler sur la réintroduction des commerces et services dans les centres anciens</p> <p>Faire revenir les commerces ambulants dans les petites centralités</p> <p>Repenser certains tronçons routiers pour permettre un meilleur accueil des commerces en centre-ville</p> <p>Mettre les locaux commerciaux à disposition par les collectivités</p> <p>Mettre en place un observatoire économique du territoire</p> <p>Travailler sur l'économie locale pour réinstaller les populations dans les centres</p>
<p>Mobilité dans les centres anciens</p>	<p>Recréer de la mobilité urbaine</p> <p>Sensibiliser sur les intérêts d'habiter dans les centres-anciens pour la mobilité</p> <p>Accéder plus facilement à la mobilité douce dans les centres</p>
<p>Attractivité des centres pour les nouvelles populations</p>	<p>Couvrir le territoire de la fibre optique</p> <p>Mettre en place des schémas de parcours résidentiels sur le territoire</p> <p>Identifier les besoins des nouveaux habitants pour les maintenir sur le territoire</p>

Synthèse

ATOUS

- Une Réduction de la vacance sur le territoire
- Une ressource en matériaux locaux à disposition
- Un bon usage des dispositifs pour l'habitat sur le territoire
- Un territoire de nature préservée qui le rend attractif
- Une structure rurale et périurbaine
- Des SCOT en vigueur au lancement de la nouvelle charte

OPPORTUNITES

- La rénovation des centres anciens et l'aménagement d'îlots urbains
- L'amélioration de l'habitat et ses dispositifs
- La renaturation
- La mise en place de documents d'urbanisme intercommunaux
- L'objectif ZAN
- L'exemplarité de projets sur le territoire
- L'habitat léger pour un faible impact écologique et une solution à la pénurie de logements

FAIBLESSES

- Un bâti ancien qui pose une problématique de vacance spatialisée dans les centres anciens à l'accès compliqué
- Une désertification de certaines classes sociales face à la montée des résidences secondaires
- Une forte imperméabilisation des sols
- Une partie du Parc non couverte par des PLU et PLUi
- Une hausse de la consommation d'ENAF couplée à une baisse de la population sur le territoire
- Des extensions inégales et de grandes surfaces consommées
- Une cabanisation diversifiée et difficilement identifiable sur le territoire

MENACES

- Un développement non contrôlé de la cabanisation qui présente un risque
- Une désertification des centres anciens
- Un territoire devenant saisonnier
- Une réduction de la surface agricole au profit de l'urbanisation
- Une déconnexion entre les bourgs et leurs extensions
- Un déficit d'ingénierie en urbanisme sur le territoire

ENJEUX

OBJECTIFS

Adaptation des villages au changement climatique

- Demander une étude des sols et les qualifier en préambule aux documents d'urbanisme
- Adapter le changement climatique comme colonne vertébrale des documents d'urbanisme
- Mettre en relation développement urbain avec les disponibilités des ressources en eau et revenir aux anciennes méthodes pour capter l'eau en ville
- Anticiper les besoins et usages de nouveaux matériaux pour adapter les constructions au changement climatique
- Rénover les bâtiments pour de meilleures performances énergétique sur un territoire patrimonial
- Projeter le vivre en ville en 2050 par une méthode avec différents scénarii pour faire prendre conscience des trajectoires à prendre
- Mettre en exergue l'atout fraîcheur des maisons de village
- Renaturer les espaces imperméabilisés

ENJEUX	OBJECTIFS
Le rôle du Parc dans l'accompagnement du territoire vers un urbanisme durable et de qualité	<ul style="list-style-type: none"> Monter le territoire en ingénierie Accompagner les porteurs de projets Communiquer et informer les collectivités sur l'urbanisme durable Améliorer la connaissance sur l'habitat léger Mettre en place des outils de cadrage pour l'habitat léger
La mise en œuvre du maillage des documents d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> Couvrir l'ensemble du territoire de PLU et PLU Mettre en œuvre des PLU patrimoniaux et renouvellements urbains sur le territoire Faire valoir la ruralité et la polarité spécifique du territoire
Sobriété urbaine	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les documents d'urbanisme pour tout le territoire Lutter contre l'étalement urbain Réaménager la ville Avoir un développement économique sobre Réhabiter dans les centres anciens Lutter contre l'étalement urbain Réinvestir les friches et les dents creuses Réfléchir à l'habitat léger comme ressource en logement peu économe en espace et alternatif
La prise en compte de l'architecture locale	<ul style="list-style-type: none"> Prescrire des recommandations architecturales qui met en exergue les qualités du bâti Réinventer la ruralité du 21ème siècle et son occupation urbaine Maintenir les savoir-faire traditionnels du territoire et les techniques de construction locales
Franges urbaines	<ul style="list-style-type: none"> Sanctuariser les secteurs les plus fertiles et articuler le renouvellement urbain avec les besoins agricoles Travailler les transitions entre les espaces
La revitalisation des centres anciens	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir les commerces dans les centres anciens Introduire de la mobilité douce et de la multimodalité dans les centres anciens Faire de la planification urbaine dans les centres anciens Avoir une maîtrise du foncier à l'échelle du territoire Restructurer le tissu urbain existant Rendre les centres attractifs pour les nouvelles populations Améliorer la qualité de l'habitat et du logement sur le territoire

BIODIVERSITE

Connaissance du patrimoine naturel
Outils de gestion et de préservation
Prise en compte dans les activités humaines



LES PARTICIPANTS A L'ATELIER

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
ALMODOVAR	Cyrielle	PNRHL	Animatrice N2000
ARVIEU	Jean-Luc	ONF Hérault	Responsable Unité Territoriale Montagne
BAUZON	Laura	France Renouvelables	Responsable Développement
BEAUSSART	Xavier	PNRHL	Directeur
BERNOT	Christine	PNRHL	Conseillère régionale Maire du Bez Vice-présidente du PNRHL
CAMPAGNE	Emmanuel	Chambre d'agriculture du Tarn	Chef du service Territoires
BUCCINO	Laurène	Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc	Responsable Développement économique et attractivité
CALVET	Amaury	LPO Occitanie – DT Tarn	Directeur territorial
CARON	Marcel	TNE	Membre
CASQUET	Juliane	PNRHL	Animatrice N2000
CAZALS	Serge	CPIE du Haut Languedoc	Administrateur
COURNAULT	Laurent	PNRHL	Chargé de mission biodiversité
CROUX	Florian	Communauté de communes Thoré Montagne Noire	Chargé de mission Environnement
DEBLAERE	Stéphanie	OT TAMN	Conseillère en séjour
DERIOZ	Pierre	CSP PNRHL	Enseignant chercheur
DESSENS	Franck	ONF	Technicien

DUFFIEUX	Marion	Envol Vert	Coordinatrice
EMONT	Sophie	PNRHL	Chargée de mission évaluation
EYMARD	David	FDC 81	Directeur
FRAISSARD	Camille	LPO Occitanie DT Hérault	Chargée de mission nature et biodiversité
GONZALEZ	Harmonie	PNRHL	Elue référente
GUERIN	Gérard	CSP	Membre
JOUBERT	Fabrice	Fédération de pêche de protection des milieux aquatiques du Tarn	Directeur
MAUREL	Christophe	CEN Occitanie	Responsable de l'Antenne Tarn
MEGIAS	Fannie	Syndicat Mixte Tarn Sorgues Dourdou Rance	Chargée de mission agriculture et forêt
MENEGHIN	Victor	PNRHL	Animateur N2000
MIROUZE	Margaux	Chemin Cueillant	Stagiaire
MOLES	Mélissa	Chemin Cueillant	Animatrice technique
PICAUD	François	CPIE Haut-Languedoc	Chargé de missions
SAUVAIRE	Sandrine	Département du Tarn – Direction de l'Eau et de l'Environnement – service Espaces naturels	Responsable du service Espaces Naturels
SELOSSE	Lucie	EPAGE Agout	Chargée de mission biodiversité et zones humides
TIBAUT	Aurélie	Région	Chargée de projets Parcs Naturels
URBANO	Patrick	CSP	Membre
JACQUOT	Manue	Nature en Occitanie	Chargée d'étude mammifères

ROUANET	Jean-Pierre	TNE/Syndicat des Propriétaires Forestiers	Membre
KERRIEN	Roger	Domaine du Thoré	
PUECH	Frédéric	CD 81	

RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX

Résultats des enjeux faune/flore du territoire du PNRHL

Il a été proposé aux participants de réagir à un listing d'espèces afin de recueillir l'avis des structures partenaires sur les enjeux que pourrait porter le territoire du projet de Parc quant à la conservation d'espèces animales et végétales. 24 personnes ont participé à l'exercice selon leur propre expertise. L'enquête proposait de réagir par groupe taxonomique et par espèce sur une sélection des espèces à enjeu régional et/ou disposant d'un statut de protection.

Concernant la hiérarchisation par groupe taxonomique, les participants ont considéré que le Parc avait au moins une responsabilité forte pour tous les groupes considérés. Les groupes ayant le plus d'enjeu étant les chiroptères forestiers et cavernicoles, les papillons des milieux humides, les rapaces rupestres (et les passereaux des milieux ouverts). 2 participants ont également proposé que le groupe des mammifères terrestres soit considéré avec un enjeu fort.

Ces retours sont cohérents avec les propositions d'enjeu présentées au cours de l'exposé introductif à l'atelier concernant le diagnostic Biodiversité en cours : chauves-souris et rapaces pour les groupes d'espèces mais également milieux ouverts (hébergeant les passereaux) et les milieux humides (hébergeant les papillons des milieux humides). L'absence des enjeux sur les espèces aquatiques remarquables (mulette perlière et écrevisses) résulte de l'absence de ce groupe dans les propositions de l'exercice mais se retrouvent dans la sélection par espèce (cf. ci-après)

Concernant la hiérarchisation des espèces, 301 espèces animales et végétales ont été soumises à l'expertise des participants. 4 espèces supplémentaires ont été proposées : 2 n'ont pas fait l'objet d'une hiérarchisation régionale et sont dépourvues de statut de protection (belette et rat des moissons), les 2 autres sont jugées d'enjeu faible en Occitanie (cincle plongeur) bien que possédant des statuts de protection. 26 espèces (toutes des plantes vasculaires) n'ont reçu aucun vote des participants

On retrouve le même phénomène que pour la hiérarchisation des groupes : très peu d'espèces ont été affectées d'un enjeu faible (14 sp. dont 13 oiseaux et 1 plante) ou modéré (48 sp.), la majorité des espèces ont été considérées comme d'enjeu fort ou très fort (217 sur les 279 sp. notées). Si le nombre moyen de répondants par espèce approche les 6 pour toutes les espèces (5,70), cela masque une inégalité de participation selon les groupes : les vertébrés regroupent le maximum de votants (entre 6,73 et 10,00 par espèce selon les groupes) ainsi que les mollusques et les crustacés (10,00 pour les deux) tandis que les insectes (1,58) et les plantes (1,29) ont bénéficié de peu de retours.

Un tableur résumant le classement résultant de l'expertise des participants est joint à ce compte-rendu (cf. **Hiérarchisation des enjeux Biodiversité**). Des échanges sont en cours avec les acteurs naturalistes pour continuer à travailler cette hiérarchisation des espèces présentes sur le territoire.

GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS

Connaissance du patrimoine naturel

ATOUS

Stratégie d'acquisition de la connaissance

- Des acteurs locaux bien identifiés et de qualité
- Un PNR qui s'engage annuellement dans un projet d'acquisition de la connaissance à l'échelle de son territoire
- 16 sites Natura 2000 pour lesquels des fonds sont mobilisés chaque année sur ce thème
- Plusieurs espèces remarquables faisant l'objet d'un PNA
- Un territoire riche en espèces et riche de données

Porter à connaissance

- PNR visible et identifié comme porte d'entrée pour les porteurs de projets comme les services de l'Etat, en particulier dans les sites Natura 2000

Sensibilisation

- Nombreuses structures du territoire œuvrant pour la sensibilisation à cette thématique

OPPORTUNITES

Stratégie d'acquisition de la connaissance

- Émergence de nouveaux acteurs de la connaissance de la biodiversité intervenant sur le territoire
- Montée en puissance (par le recrutement de salariés) des acteurs existants
- Augmentation de la connaissance sur les méthodes d'inventaires de groupes jusque-là sous-étudiés (e.g. chauves-souris)
- Volonté croissante des acteurs de travailler en réseau
- Des connaissances lacunaires (zones et taxons), une motivation pour les naturalistes professionnels et amateurs

Porter à connaissance

- Demande de plus en plus fréquente des porteurs de projet d'information pour la prise en compte de la biodiversité dans leurs projets
- Documenter plus précisément les cortèges, associés à des « espèces parapluie »
- Mettre en avant la qualité des trames écologiques comme garantes de la bonne circulation des espèces auprès des acteurs locaux

Sensibilisation

- Volonté de plus en plus forte des habitants et acteurs locaux d'être sensibilisés à la thématique
- Émergence de projets d'ABC
- Orienter la sensibilisation sur les milieux supports de biodiversité

FAIBLESSES

Stratégie d'acquisition de la connaissance

- Faible nombre d'acteurs qui améliorent la connaissance (peu de naturalistes locaux bénévoles ou professionnels et territoire peu accessible depuis les grands pôles urbains)
- Données récoltées peu accessibles (faible saisie des données disponibles dans les bases de données naturalistes)
- Des biais dans les taxons inventoriés et un déséquilibre spatial dans les inventaires résultant d'une absence de stratégie partagée sur le sujet
- Données lacunaires hors zones protégées et sur certains groupes (notamment la faune du sol)

Porter à connaissance

- Données pour le porter à connaissance parfois peu accessibles
- Manque de temps et de moyens humains (côté naturalistes, structures d'animation territoriale et services de l'Etat) pour faire ce porter à connaissance dans de bonnes conditions

Sensibilisation

- Cumulation d'initiatives locales sans véritable stratégie commune pour le territoire
- Manque de connaissance pour communiquer via les pollinisateurs qui présentent l'intérêt de faire le lien avec les activités humaines et permettraient d'aborder des notions de services écosystémiques, de fonctionnalité...

MENACES

Stratégie d'acquisition de la connaissance

- Erosion de la biodiversité plus rapide que l'acquisition des connaissances dans certains groupes
 - Stratégie actuelle très dépendante des politiques publiques et des volontés locales
 - Augmentation du coût de déplacement limitant encore les prospections sur le territoire (notamment pour les naturalistes bénévoles ou basés hors territoire)
 - Erosion du nombre de bénévoles du fait : du vieillissement et du non renouvellement, de la professionnalisation des domaines d'expertise, par manque de sentiment de contribution « réelle » à la préservation de la biodiversité
- Perte de compétences/spécialistes avec la fusion de l'ONEMA et de l'ONCFS au sein de l'OFB

Porter à connaissance

- Aggravation de la perte de moyens humains (services de l'Etat notamment) jusqu'à atteindre l'impossibilité d'application de la réglementation (délai de réponse dépassé, etc.)

Sensibilisation

- Diminution des moyens accordés aux structures locales, souvent associatives, de sensibilisation

ENJEUX	OBJECTIFS
<p>Disposer d'une connaissance « complète » du patrimoine naturel du parc</p>	<p>Orienter les actions d'acquisition de la connaissance vers les zones « vides » et les taxons « ordinaires ».</p> <p>Impliquer les acteurs locaux dans les démarches de veille et d'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel</p> <p>Favoriser la mise en œuvre et l'utilisation des sciences participatives sur le territoire</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer et organiser un réseau de professionnels et citoyens pouvant agir sur le territoire - Organiser une réunion de programmation annuelle des inventaires à réaliser à la prochaine saison avec l'ensemble des partenaires et acteurs concernés sur le territoire - Organiser des événements fédérateurs de restitution annuelle des résultats des observations du territoire - Identifier et communiquer aux acteurs locaux les secteurs et taxons à explorer et rechercher - Former les acteurs locaux de ce réseau : détermination naturaliste, utilisation du SINP - Créer un « calendrier » des inventaires participatifs
<p>Veille du patrimoine naturel à enjeu</p>	<p>Définir les espèces/groupes à enjeu du territoire</p> <p>Se doter d'outils/d'indicateurs de suivis spécifiques aux espèces/groupes à enjeu</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir/utiliser des méthodes de suivis pérennes compatibles avec les moyens humains et financiers à disposition
<p>Sensibilisation des habitants et des élus à la richesse et la fragilité du patrimoine naturel</p>	<p>Former les habitants à la connaissance naturaliste du territoire</p> <p>Valoriser la connaissance naturaliste disponible</p> <p>Valoriser le lien entre patrimoine naturel et production local</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des événements territoriaux pour valoriser les spécificités locales - Créer des outils d'appropriation à destination des élus

ENJEUX	OBJECTIFS
	<ul style="list-style-type: none">- Créer des outils de valorisation des connaissances : Atlas, Observatoire... <p>Créer des outils adaptés avec des approches dépassant l'aspect scientifique : sensible, culturel</p> <p>Valoriser les productions locales dont la stratégie commerciale prend en compte la biodiversité</p>

Hiérarchisation des enjeux Biodiversité

NOTATION	Score	Enjeu
	3,51 - 4,00	Très Fort
	2,51 - 3,50	Fort
	1,51 - 2,50	Modéré
	1 - 1,50	Faible

GROUPES TAXINOMIQUES GENERAUX

Groupe	Sous-groupes	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
		T. Fort	Fort	Mod.	Faible
Oiseaux	Rapaces rupestres	14	5	1	
Mammifères	Chiroptères cavernicoles	14	8		
Mammifères	Chiroptères forestiers	14	10		
Oiseaux	Passereaux de milieux ouverts	13	5	2	
Insectes	Papillons de milieux humides	11	7	1	
Plantes	Des milieux humides	11	9	1	
Oiseaux	Forestiers	10	9	2	
Reptiles		6	7	1	
Amphibiens		8	8	2	
Mammifères	Aquatiques	10	5	4	
Plantes	Des milieux prairiaux	8	11	3	
Insectes	Papillons de milieux secs	6	10	2	
Insectes	Coléoptères saproxyliques	8	6	4	
Plantes	Des milieux secs	8	7	5	
Oiseaux	Nécrophages	6	7	4	
Insectes	Libellules	7	9	5	
Mammifères	Mammifères terrestres		2		

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
20	3,65	T.fort
22	3,64	T.fort
24	3,58	T.fort
20	3,55	T.fort
19	3,53	T.fort
21	3,48	Fort
21	3,38	Fort
14	3,36	Fort
18	3,33	Fort
19	3,32	Fort
22	3,23	Fort
18	3,22	Fort
18	3,22	Fort
20	3,15	Fort
17	3,12	Fort
21	3,10	Fort
2	3,00	Fort

Champignons		3	3	5	
Lichens		3	1	5	
Algues		2	2	4	1

11	2,82	Fort
9	2,78	Fort
9	2,56	Fort

MAMMIFERES - CHIROPTERES

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
				T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	TRFO	Nat.	9	3		
<i>Rhinolophus mehelyi</i>	Rhinolophe de Méhely	EXCE	Nat.	5	2		
<i>Nyctalus lasiopterus</i>	Grande Noctule	FORT	Nat.	6	3		
<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	FORT	Nat.	5	5		
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	FORT	Nat.	4	4		
<i>Myotis alcathoe</i>	Murin d'Alcathoe	FORT	Nat.	4	5		
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	FORT	Nat.	4	5		
<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	FORT	Nat.	4	5		
<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	FORT	Nat.	4	5		
<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	FORT	Nat.	4	5		
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	MODE	Nat.	5	4	1	
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	MODE	Nat.	4	3	1	
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	MODE	Nat.	4	3	1	
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	MODE	Nat.	4	4	1	
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	MODE	Nat.	3	3	1	
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	MODE	Nat.	3	4	1	
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	MODE	Nat.	4	2	2	
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	MODE	Nat.	4	2	2	
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	MODE	Nat.	4	2	2	
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	MODE	Nat.	4	3	2	
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	MODE	Nat.	3	3	2	
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	MODE	Nat.	3	3	2	

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
12	3,75	T.fort
7	3,71	T.fort
9	3,67	T.fort
10	3,50	Fort
8	3,50	Fort
9	3,44	Fort
10	3,40	Fort
8	3,38	Fort
8	3,38	Fort
9	3,33	Fort
7	3,29	Fort
8	3,25	Fort
8	3,25	Fort
8	3,25	Fort
9	3,22	Fort
8	3,13	Fort
8	3,13	Fort

<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	MODE	Nat.	4	2	3	
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	MODE	Nat.	3	3	3	
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	MODE	Nat.	3	3	1	1
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	MODE	Nat.	2	5	3	

9	3,11	Fort
9	3,00	Fort
8	3,00	Fort
10	2,90	Fort

MAMMIFERES - HORS CHIROPTERES

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
				T. Fort	Fort	Mod.	Faible
	Belette			1			
	Rat des moissons			1			
<i>Felis silvestris</i>	Chat forestier	FORT	Nat.	9	10		
<i>Canis lupus</i>	Loup gris	FORT	Nat.	7	8	3	
<i>Arvicola sapidus</i>	Campagnol amphibie	MODE	Nat.	6	7	3	
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	FORT	Nat.	6	10	4	
<i>Mustela putorius</i>	Putois d'Europe	MODE		3	6	6	
<i>Neomys fodiens</i>	Crossope aquatique	MODE	Nat.	2	4	4	
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	MODE		1	5	8	

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
1	4,00	T.fort
1	4,00	T.fort
19	3,47	Fort
18	3,22	Fort
16	3,19	Fort
20	3,10	Fort
15	2,80	Fort
10	2,80	Fort
14	2,50	Mod.

POISSONS

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
				T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau truité / méridional	FORT	Nat.	5	4		
<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	MODE	Nat.	7	1	2	
<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	TRFO		3	1	1	
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille d'Europe	FORT		4	7		
<i>Gobio occitaniae</i>	goujon occitan	MODE		3	3	1	
<i>Leuciscus burdigalensis</i>	Vandoise rostrée	FORT		1	3	1	
<i>Leuciscus leuciscus</i>	Vandoise	MODE	Nat.	1	1	2	

BILAN		
Nbrépondants	Score global	Enjeu global
9	3,56	T.fort
10	3,50	Fort
5	3,40	Fort
11	3,36	Fort
7	3,29	Fort
5	3,00	Fort
4	2,75	Fort

<i>Barbatula barbatula</i>	Loche franche	MODE		1	1	3	
<i>Salmo salar</i>	Saumon de l'Atlantique	FORT	Nat.	2	1	3	1
<i>Cottus gobio</i>	Chabot	MODE			2	3	
<i>Salmo trutta</i>	Truite de mer	MODE	Nat.	1		4	1

5	2,60	Fort
7	2,57	Fort
5	2,40	Mod.
6	2,17	Mod.

REPTILES

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
				T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé (Le)	TRFO	Nat.	10	4	1	
<i>Psammotromus edwardsianus</i>	Psammotrome d'Edwards (Le)	FORT	Nat.	2	3	1	
<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare (Le)	MODE	Nat.	3	4	2	
<i>Zamenis longissimus</i>	Couleuvre d'Esculape (La)	MODE	Nat.	3	4	3	
<i>Zamenis scalaris</i>	Couleuvre à échelons (La)	MODE	Nat.	2	4	2	
<i>Vipera aspis aspis</i>	Vipère aspic (La)	MODE	Nat.	2	4	3	
<i>Malpolon monspessulanus</i>	Couleuvre de Montpellier (La)	MODE	Nat.	2	5	2	1
<i>Psammotromus algirus</i>	Psammotrome algire (Le)	MODE	Nat.	1	2	2	
<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse (La)	MODE	Nat.	1	4	1	1
<i>Podarcis liolepis cebennensis</i>	Lézard catalan des Cévennes (Le)	MODE	Nat.	1	4	1	1
<i>Chalcides striatus</i>	Seps strié (Le)	MODE	Nat.	1	2	1	1
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine (La)	MODE	Nat.	2	4	3	2
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine (La)	MODE	Nat.	1	2	2	1

BILAN		
NB répondants	Score global	Enjeu global
15	3,60	T.fort
6	3,17	Fort
9	3,11	Fort
10	3,00	Fort
8	3,00	Fort
9	2,89	Fort
10	2,80	Fort
5	2,80	Fort
7	2,71	Fort
7	2,71	Fort
5	2,60	Fort
11	2,55	Fort
6	2,50	Mod.

AMPHIBIENS

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
				T. Fort	Fort	Mod.	Faible
	Grenouille rousse			1			
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré (Le)	MODE	Nat.	5	8	3	

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
1	4,00	T.fort
16	3,13	Fort

<i>Pelophylax kl. Grafi</i>	Grenouille de Graf (La)	TRFO	Nat.	4	4	1	1
<i>Pelophylax perezii</i>	Grenouille de Pérez (La)	FORT	Nat.		8	1	
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur (L')	MODE	Nat.	2	7	4	
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile (La)	MODE	Nat.	1	5	5	

10	3,10	Fort
9	2,89	Fort
13	2,85	Fort
11	2,64	Fort

PASSEREAUX

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
				T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	TRFO	Nat.	7	2	1	
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	TRFO	Nat.	10	2	2	
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	FORT	Nat.	6	6	1	
<i>Monticola solitarius</i>	Monticole bleu	FORT	Nat.	3	6		1
<i>Cecropis daurica</i>	Hirondelle rousseline	FORT	Nat.	3	5	1	1
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	MODE	Nat.	3	7	3	
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	MODE	Nat.	3	4	4	
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	MODE	Nat.	2	5	2	1
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	FORT	Nat.	3	4		3
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	MODE	Nat.	1	5	4	
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	MODE	Nat.	2	2	3	1
<i>Monticola saxatilis</i>	Monticole de roche	MODE	Nat.	1	4	3	1
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	MODE	Nat.	2	2	4	2
<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	MODE	Nat.	1	2	4	1
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte	MODE	Nat.	2	2	2	3
<i>Montifringilla nivalis</i>	Niverolle alpine	FORT	Nat.	1	3		3
<i>Anthus spinoletta</i>	Pipit spioncelle	MODE	Nat.	2	1	2	3
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	MODE	Nat.	2	1	2	3
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	MODE	Nat.	1	2	3	2
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	MODE	Nat.	1	1	4	2
<i>Carduelis citrinella</i>	Venturon montagnard	MODE	Nat.	1	1	2	3

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
10	3,60	T.fort
14	3,57	T.fort
13	3,38	Fort
10	3,10	Fort
10	3,00	Fort
13	3,00	Fort
11	2,91	Fort
10	2,80	Fort
10	2,70	Fort
10	2,70	Fort
8	2,63	Fort
9	2,56	Fort
10	2,40	Mod.
8	2,38	Mod.
9	2,33	Mod.
7	2,29	Mod.
8	2,25	Mod.
8	2,25	Mod.
8	2,25	Mod.
8	2,13	Mod.
7	2,00	Mod.

<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tachetée	MODE	Nat.	1	1	2	3
--------------------------	---------------------	------	------	---	---	---	---

7	2,00	Mod.
---	------	------

PASSEREAUX

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
				T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	TRFO	Nat.	7	2	1	1
<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	FORT	Nat.	4	4	1	
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	FORT	Nat.	4	5		1
<i>Tichodroma muraria</i>	Tichodrome échelette	FORT	Nat.	5	5	1	2
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	MODE	Nat.	2	6	3	
<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	Crave à bec rouge	MODE	Nat.	2	4	3	
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	MODE	Nat.	1	5	4	
<i>Sylvia hortensis</i>	Fauvette orphée	MODE	Nat.	2	4	3	1
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	MODE	Nat.	2	4	4	1
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	MODE	Nat.	2	4	2	2
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	MODE	Nat.	2	2	4	1
<i>Turdus torquatus</i>	Merle à plastron	MODE	Nat.	2	4	3	2
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	MODE	Nat.	1	2	5	
<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerinette	MODE	Nat.	1	4	5	1
<i>Prunella collaris</i>	Accenteur alpin	MODE	Nat.	2	2	3	2
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	MODE	Nat.	2	1	3	2
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	MODE	Nat.		4	3	2

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
11	3,36	Fort
9	3,33	Fort
10	3,20	Fort
13	3,00	Fort
11	2,91	Fort
9	2,89	Fort
10	2,70	Fort
10	2,70	Fort
11	2,64	Fort
10	2,60	Fort
9	2,56	Fort
11	2,55	Fort
8	2,50	Mod.
11	2,45	Mod.
9	2,44	Mod.
8	2,38	Mod.
9	2,22	Mod.

RAPACES-VAUTOURS

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
				T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Aquila fasciata</i>	Aigle de Bonelli	EXCE	Nat.	9	4		
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	FORT	Nat.	10	3	1	
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	FORT	Nat.	6	1	1	

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
13	3,69	T.fort
14	3,64	T.fort
8	3,63	T.fort

<i>Hieraetus pennatus</i>	Aigle botté	FORT	Nat.	8	3	1	
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	MODE	Nat.	6	5		
<i>Gypaetus barbatus</i>	Gypaète barbu	EXCE	Nat.	6	1	2	
<i>Aegyptius monachus</i>	Vautour moine	TRFO	Nat.	7	4	2	
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	MODE	Nat.	9	3	4	
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	MODE	Nat.	6	4	1	1
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	MODE	Nat.	5	6	2	
<i>Milvus nigrans</i>	Milan royal	FORT	Nat.	6	6	1	1
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	MODE	Nat.	4	7	2	
<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	EXCE	Nat.	4	3	1	1
<i>Falco naumanni</i>	Faucon crécerellette	FORT	Nat.	2	8	1	
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	MODE	Nat.	5	5	4	
<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	MODE	Nat.	3	3	3	
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	MODE	Nat.	4	3	5	
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	MODE	Nat.	4	3	1	3
<i>Milvus milvus</i>	Milan noir	MODE	Nat.	3	3	5	1
<i>Elanus caeruleus</i>	Elanion blanc	FORT	Nat.	2	3	1	3

12	3,58	T.fort
11	3,55	T.fort
9	3,44	Fort
13	3,38	Fort
16	3,31	Fort
12	3,25	Fort
13	3,23	Fort
14	3,21	Fort
13	3,15	Fort
9	3,11	Fort
11	3,09	Fort
14	3,07	Fort
9	3,00	Fort
12	2,92	Fort
11	2,73	Fort
12	2,67	Fort
9	2,44	Mod.

OISEAUX "AQUATIQUES"

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
				T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Actitis hypoleucos</i>	Oedicnème criard	MODE	Nat.	2	3		1
<i>Ardea alba</i>	Bécassine des marais	FORT		1	3	1	
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	FORT	Nat.	3	2		2
<i>Ardeola ralloides</i>	Outarde canepetière	FORT	Nat.	2	2	1	2
<i>Aythya ferina</i>	Grande Aigrette	MODE	Nat.		3		1
<i>Bubulcus ibis</i>	Petit Gravelot	MODE	Nat.		2	1	1
<i>Burhinus oediconemus</i>	Râle d'eau	MODE			2	1	1
<i>Charadrius dubius</i>	Grèbe castagneux	MODE	Nat.		3		2

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
6	3,00	Fort
5	3,00	Fort
7	2,86	Fort
7	2,57	Fort
4	2,50	Mod.
4	2,25	Mod.
4	2,25	Mod.
5	2,20	Mod.

<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Grèbe huppé	MODE	Nat.		3	1	2	6	2,17	Mod.
<i>Ciconia ciconia</i>	Crabier chevelu	FORT	Nat.		1		1	2	2,00	Mod.
<i>Egretta garzetta</i>	Fuligule milouin	MODE			2		2	4	2,00	Mod.
<i>Gallinago gallinago</i>	Cigogne blanche	MODE	Nat.		2	1	2	5	2,00	Mod.
<i>Haematopus ostralegus</i>	Bihoreau gris	FORT	Nat.		2		2	4	2,00	Mod.
<i>Himantopus himantopus</i>	Vanneau huppé	MODE			2	1	2	5	2,00	Mod.
<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	Héron garde-boeufs	MODE	Nat.		1	3	2	6	1,83	Mod.
<i>Mareca strepera</i>	Aigrette garzette	MODE	Nat.		1	1	2	4	1,75	Mod.
<i>Netta rufina</i>	Canard chipeau	MODE			1	1	2	4	1,75	Mod.
<i>Numenius arquata</i>	Marouette ponctuée	FORT	Nat.		1		2	3	1,67	Mod.
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Chevalier gambette	FORT			1		2	3	1,67	Mod.
<i>Phoenicopterus roseus</i>	Chevalier guignette	MODE	Nat.		1		3	4	1,50	Faible
<i>Plegadis falcinellus</i>	Courlis cendré	FORT				1	1	2	1,50	Faible
<i>Podiceps cristatus</i>	Mouette rieuse	MODE	Nat.			1	2	3	1,33	Faible
<i>Porzana porzana</i>	Huîtrier pie	MODE				1	2	3	1,33	Faible
<i>Rallus aquaticus</i>	Echasse blanche	MODE	Nat.			1	2	3	1,33	Faible
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Mouette mélanocéphale	MODE	Nat.			1	2	3	1,33	Faible
<i>Tadorna tadorna</i>	Nette rousse	MODE				1	2	3	1,33	Faible
<i>Tetrax tetrax</i>	Flamant rose	MODE	Nat.			1	3	4	1,25	Faible
<i>Tringa totanus</i>	Ibis falcinelle	FORT	Nat.				3	3	1,00	Faible
<i>Vanellus vanellus</i>	Tadorne de Belon	MODE	Nat.				3	3	1,00	Faible

OISEAUX "AUTRES"

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
				T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Tachymarptis melba</i>	Martinet à ventre blanc	MODE	Nat.	1	3		
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	MODE	Nat.	4	4	4	
<i>Apus pallidus</i>	Martinet pâle	MODE	Nat.	1	2	1	

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
4	3,25	Fort
12	3,00	Fort
4	3,00	Fort

<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	MODE	Nat.	3	4	1	1	9	3,00	Fort
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	MODE	Nat.	1	3	1		5	3,00	Fort
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	MODE		1	5	1		7	3,00	Fort
	Cincle plongeur				1			1	3,00	Fort
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	MODE	Nat.	2	2	3		7	2,86	Fort
<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	MODE	Nat.	1	3	2	1	7	2,57	Fort
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	MODE	Nat.	1	3	5		9	2,56	Fort
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	MODE	Nat.	2	2	2	2	8	2,50	Mod.
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	MODE	Nat.	1	2	3	2	8	2,25	Mod.
<i>Mareca strepera</i>	Canard chipeau	MODE		1		1	3	5	1,80	Mod.
<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	MODE				1	2	3	1,33	Faible
<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	MODE				1	2	3	1,33	Faible
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	MODE	Nat.				3	3	1,00	Faible

PAPILLONS (Lycaenidae/Nymphalidae)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	LRR	Enjeu / Responsabilité PNRHL				BILAN		
					T. Fort	Fort	Mod.	Faible	Nb répondants	Score global	Enjeu global
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	MODE	Nat.	NT	2	1			3	3,67	T.fort
<i>Phengaris arion</i>	Azuré du Serpolet (L')	MODE	Nat.	NT	1	2			3	3,33	Fort
<i>Apatura iris</i>	Grand mars changeant (Le)			NT		1			1	3,00	Fort
<i>Boloria selene</i>	Petit Collier argenté (Le)			NT		1			1	3,00	Fort
<i>Brenthis hecate</i>	Nacré de la Filipendule (Le)			VU		1			1	3,00	Fort
<i>Brenthis ino</i>	Nacré de la Sanguisorbe (Le)			NT		1			1	3,00	Fort
<i>Chazara briseis</i>	Hermite (L')			VU		1			1	3,00	Fort
<i>Cupido osiris</i>	Azuré de la Chevrette (L')			NT		1			1	3,00	Fort
<i>Erebia aethiops</i>	Moiré sylvicole (Le)			NT		1			1	3,00	Fort
<i>Erebia neoridas</i>	Moiré automnal (Le)			NT		1			1	3,00	Fort
<i>Erebia oeme</i>	Moiré des Luzules (Le)			NT		1			1	3,00	Fort

<i>Fabriciana adippe</i>	Moyen Nacré (Le)			NT		1		
<i>Fabriciana niobe</i>	Chiffre (Le)			NT		1		
<i>Hipparchia genava</i>	Sylvandre helvète (Le)			NT		1		
<i>Hyponephele lycaon</i>	Misis (Le)			EN		1		
<i>Lycaena virgaureae</i>	Cuivré de la Verge-d'or (Le)			NT		1		
<i>Melitaea diamina</i>	Mélitée noirâtre (La)			NT		1		
<i>Plebejus idas</i>	Azuré du Genêt (L')			NT		1		
<i>Polyommatus amandus</i>	Azuré de la Jarosse (L')			VU		1		
<i>Polyommatus daphnis</i>	Azuré de l'Orobe (L')			VU		1		
<i>Polyommatus dorylas</i>	Azuré du Mélilot (L')			VU		1		
<i>Satyrus actaea</i>	Petite Coronide (La)			VU		1		
<i>Scolitantides orion</i>	Azuré des Orpins (L')			VU		1		

1	3,00	Fort

PAPILLONS (Hesperiidae/Papilionidae/Zygaenidae)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	LRR	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
					T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Adscita manni</i>	Procris vert brillant (Le)			NT		1		
<i>Heteropterus morpheus</i>	Miroir (Le)			NT		1		
<i>Pyrgus alveus</i>	Hespérie du Faux-Buis			NT		1		
<i>Pyrgus carthami</i>	Hespérie du Carthame (L')			NT		1		
<i>Pyrgus cirsii</i>	Hespérie des Cirses (L')			VU		1		
<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane (La)	MODE	N	LC		1		
<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine (La)	MODE	N	LC		1		
<i>Zygaena ephialtes</i>	Zygène de la Coronille variée (La)			NT		1		
<i>Zygaena erythrus</i>	Zygène des garrigues (La)			NT		1		
<i>Zygaena hilaris</i>	Zygène de la Bugrane (La)			EN		1		
<i>Zygaena lavandulae</i>	Zygène de la Badasse (La)			NT		1		
<i>Zygaena occitanica</i>	Zygène d'Occitanie (La)			NT		1		

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
1	3,00	Fort

<i>Zygaena purpuralis</i>	Zygène pourpre (La)			NT		1		
<i>Zygaena rhadamanthus</i>	Zygène de l'Esparcette (La)	MODE	N	NT		1		
<i>Zygaena romeo</i>	Zygène de la Gesse (La)			NT		1		
<i>Zygaena sarpedon</i>	Zygène du Panicaut (La)			NT		1		

1	3,00	Fort

ORTHOPTERES

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	LRR	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
					T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Arcyptera fusca</i>	Arcyptère bariolée			NT		1		
<i>Barbitistes serricauda</i>	Barbitiste des bois			NT		1		
<i>Calliptamus wattenwylanus</i>	Caloptène occitan			NT		1		
<i>Decticus verrucivorus</i>	Dectique verrucivore			NT		1		
<i>Isophya pyrenaea</i>	Barbitiste des Pyrénées			NT		1		
<i>Mecostethus parapleurus</i>	Criquet des Roseaux			NT		1		
<i>Metrioptera brachyptera</i>	Decticelle des bruyères			EN		1		
<i>Metrioptera saussuriana</i>	Decticelle des alpages			NT		1		
<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	Gomphocère tacheté			VU		1		
<i>Omocestus petraeus</i>	Criquet des friches			VU		1		
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun			NT		2		
<i>Pseudochorthippus montanus</i>	Criquet palustre			EN		1		
<i>Psophus stridulus</i>	OEdipode stridulante			EN		1		
<i>Stethophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté			NT		1		
<i>Tetrix ceperoi</i>	Tétrix des vasières			NT		1		
<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée	MODE	Nat.	NT		2	1	
<i>Melanogryllus desertus</i>	Grillon noirâtre			NT		2		1
<i>Gampsocleis glabra</i>	Dectique des brandes			NT		1		1
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	Courtillière commune			NT		1		1

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
1	3,00	Fort
2	3,00	Fort
1	3,00	Fort
1	3,00	Fort
1	3,00	Fort
3	2,67	Fort
3	2,33	Mod.
2	2,00	Mod.
2	2,00	Mod.

COLEOPTERES

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	LRR	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
					T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Osmoderma eremita</i>	Pique-prune	FORT	Nat.		1	2		
<i>Rosalia alpina</i>	Rosalie des Alpes	MODE	Nat.		2	1		1

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
3	3,33	Fort
4	3,00	Fort

ODONATES

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	LRR	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
					T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Coenagrion caerulescens</i>	Agrion bleuisant			EN	2	1		
<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin (Le)	TRFO	Nat.	NT	2	1		
<i>Lestes sponsa</i>	Leste fiancé			EN	2	1		
<i>Macromia splendens</i>	Cordulie splendide (La)	TRFO	Nat.	VU	2	1		
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin (La)	MODE	Nat.	LC	2	1		
<i>Lestes dryas</i>	Leste des bois			VU	1	2		
<i>Sympetrum pedemontanum</i>	Sympétrum du Piémont (Le)			EN	1	2		
<i>Aeshna juncea</i>	Aeschne des joncs			NT		3		
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	MODE	Nat.	LC		2		
<i>Cordulegaster bidentata</i>	Cordulégastré bidenté (Le)			NT		3		
<i>Gomphus simillimus</i>	Gomphe semblable (Le)			NT		3		
<i>Lestes barbarus</i>	Leste sauvage			NT		2	1	
<i>Lestes virens</i>	Leste verdoyant			NT		2	1	
<i>Somatochlora metallica</i>	Cordulie métallique (La)			NT		2	1	

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
3	3,67	T.fort
3	3,33	Fort
3	3,33	Fort
3	3,00	Fort
2	3,00	Fort
3	3,00	Fort
3	3,00	Fort
3	2,67	Fort
3	2,67	Fort
3	2,67	Fort

MOLLUSQUES

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	LRR	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
					T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Margaritifera margaritifera</i>	Mulette perlière		N		6	2	2	

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
10	3,40	Fort

CRUSTACES

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu Rég	Prot.	LRR	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
					T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pieds blancs (L')		N		5	5		

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
10	3,50	Fort

PLANTES - MONOCOTYLEDONES

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot.	LRR	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
				T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Eriophorum latifolium</i>	Linaigrette à feuilles larges	Dép.	LC	3			
<i>Gladiolus dubius</i>	Glaïeul douteux	Nat.		1			
<i>Serapias cordigera</i>	Sérapias en coeur	Rég.	EN	1	1		
<i>Allium moly</i>	Ail Moly	Nat.			1		
<i>Anacamptis coriophora</i>	Anacamptide punaise	Nat.	LC		1		
<i>Carex depauperata</i>	Laîche appauvrie	Rég.	VU		2		
<i>Gagea bohémica</i>	Gagée de Bohême	Nat.			1		
<i>Gagea granatelli</i>	Gagée de Granatelli	Nat.			1		
<i>Gagea lacaitae</i>	Gagée de Lacaita	Nat.			1		
<i>Gagea lutea</i>	Gagée jaune	Nat.			1		
<i>Ophrys aveyronensis</i>	Ophrys de l'Aveyron	Nat.			1		
<i>Ophrys bombyliflora</i>	Ophrys bombyle	Nat.	EN		1		
<i>Ophrys speculum</i>	Ophrys miroir	Nat.			1		
<i>Orchis pallens</i>	Orchis pâle	Dép.	LC		1		

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
3	4,00	T.fort
1	4,00	T.fort
2	3,50	Fort
1	3,00	Fort
1	3,00	Fort
2	3,00	Fort
1	3,00	Fort

<i>Orchis provincialis</i>	Orchis de Provence	Nat.			1		
<i>Anacamptis fragrans</i>	Anacamptide odorante	Nat.					
<i>Bellevalia romana</i>	Bellevalie de Rome	Nat.	LC				
<i>Calamagrostis epigejos</i>	Calamagrostide épigéios		NT				
<i>Cyperus flavescens</i>	Souchet jaunissant		NT				
<i>Eleocharis multicaulis</i>	Eléocharide à tiges nombreuses	Rég.	LC				
<i>Festuca filiformis</i>	Fétuque filiforme		NT				
<i>Lilium pyrenaicum</i>	Lis des Pyrénées	Dép.	LC				
<i>Neottia cordata</i>	Néottie cordée	Rég.	LC				
<i>Simethis mattiazzii</i>	Siméthide de Mattiazzi	Dép.	LC				
<i>Spiranthes aestivalis</i>	Spiranthe d'été	Nat.					
<i>Trichophorum cespitosum</i>	Trichophore cespiteux	Dép.	LC				

1	3,00	Fort

PLANTES - DICOCOTYLEDONES

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot.	LRR	Enjeu / Responsabilité PNRHL			
				T. Fort	Fort	Mod.	Faible
<i>Drosera rotundifolia</i>	Rossolis à feuilles rondes	Nat.	LC	1			
<i>Littorella uniflora</i>	Littorelle à une fleur	Nat.	EN	1			
<i>Senecio ovatus</i>	Séneçon ovale		VU	1			
<i>Armeria malinvaudii</i>	Armérie de Malinvaud	Rég.		1	1		
<i>Delphinium verdunense</i>	Dauphinelle de Bresse	Nat.	EN		1		
<i>Dianthus hyssopifolius</i>	Œillet à feuilles d'hysope	Nat.			2		
<i>Lythrum thymifolia</i>	Salicaire à feuilles de thym	Nat.			1		
<i>Nigella hispanica</i>	Nigelle d'Espagne	Nat.	LC		1		
<i>Noccaea brachypetala</i>	Tabouret à pétales courts		NT		1		
<i>Silene viridiflora</i>	Silène à fleurs vertes	Rég.			1		
<i>Erica vagans</i>	Bruyère vagabonde	Dép.	LC		2	1	
<i>Paeonia officinalis</i>	Pivoine à petits fruits	Nat.		1			1
<i>Arenaria controversa</i>	Sabline douteuse	Nat.	LC			1	
<i>Arenaria modesta</i>	Sabline modeste	Rég.				1	

BILAN		
Nb répondants	Score global	Enjeu global
1	4,00	T.fort
1	4,00	T.fort
1	4,00	T.fort
2	3,50	Fort
1	3,00	Fort
2	3,00	Fort
1	3,00	Fort
3	2,67	Fort
2	2,50	Mod.
1	2,00	Mod.
1	2,00	Mod.

Outils de gestion de préservation

ATOUS

Zonages règlementaires et SNAP

- 17 sites Natura 2000 qui couvrent près de 14% du territoire du Parc, dont 16 font l'objet d'une animation dynamique
- Des départements engagés à travers les politiques ENS
- Le CEN actif dans les projets d'acquisition foncière
- Fondations (chasse)
- Au moins une ORE signée sur le territoire
- Travail avec les communes sur des arrêtés municipaux par rapport à la fréquentation des véhicules motorisés en milieux naturels

Actions de conservation et de restauration

- Plusieurs acteurs locaux (CD, CEN...) avec une activité dynamique d'acquisition foncière et/ou de mise en gestion à but conservatoire
- Volonté de plusieurs structures locales (CD, CEN, FDC, FDPPMA, Rhizobiome...) de porter ou d'accompagner des initiatives de conservation et de restauration en particulier sur les milieux ouverts (zones humides, pelouses et landes)
- Un PNR opérateur de PAEC
- Nombreux sites Natura 2000 sur le territoire permettant de capter des financements pour ce type d'opérations

OPPORTUNITES

Zonages règlementaires et SNAP

- Plusieurs projets d'extension de périmètres de sites Natura 2000
- Plusieurs projets d'ORE, d'APB / APHN, voire de réserves

Actions de conservation et de restauration

- Émergence d'une stratégie commune entre acteurs de la gestion conservatoire sur l'acquisition foncière sur le BV de l'Agout
- Echanges avec le CD34 sur l'acquisition foncière sur des territoires à enjeux environnementaux
- Nouveaux outils de financement (fond vert, sources privées...)

FAIBLESSES

Zonages règlementaires et SNAP

- Peu de réserves (1, la RNCFS) ; peu d'APB (2) au regard des enjeux connus ; pas d'APHN ; peu d'arrêtés municipaux sur cette thématique ; parfois faible acceptation de ces dispositifs
- Un site Natura 2000 sans structure animatrice
- Peu de moyens humains dans les structures chargées de l'application de ces zonages règlementaires et peu de moyens financiers pour mettre en place les infrastructures (mise en défens...) facilitant cette mise en application
- Manque de porter à connaissance de ces outils

Actions de conservation et de restauration

- Manque de moyens humains et financiers pour répondre à toutes les opportunités de gestion conservatoire et de restauration des milieux
- Difficulté à trouver des exploitants sur les projets de restauration de zones agricoles en déprise
- Manque de diagnostic précis et opérationnels des secteurs à restaurer
- Manque de stratégie globale à l'échelle du PNR sur les priorités de conservation, les secteurs à restaurer, et l'animation territoriale de cette stratégie

MENACES

Zonages règlementaires et SNAP

- Stratégie à venir très dépendante des politiques publiques et des volontés locales

Actions de conservation et de restauration

- Changements climatiques, EEE, déprise agricole

- Baisse de fonds alloués aux études préliminaires de ciblage des zones pertinentes pour y faire des travaux et pour les études de suivi post travaux
- Baisse des moyens alloués aux PAEC

ENJEUX	OBJECTIFS
Préservation de la biodiversité « ordinaire »	<p>Conserver la biodiversité ordinaire</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une approche par milieux plus que par espèces pour toucher également la biodiversité ordinaire - Le Parc peut être porteur de la préservation de la biodiversité « ordinaire » aussi, pas seulement des espèces emblématiques ou à fort enjeu - Importance d'un maillage d'aires protégées à l'échelle du PNR, protégées pour les enjeux de conservation fortes mais aussi pour les paysages qui permettent aussi la conservation de la biodiversité ordinaire (l'entrée paysagère permet la conservation de cette biodiversité ordinaire + donne une dimension biodiversité et écologique aux paysages remarquables)
Communication	<p>Porter à connaissance des élus et des acteurs locaux les outils à leur disposition</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La biodiversité doit être vu comme un atout plutôt qu'une contrainte pour le développement - Nécessité de communication sur les outils accessibles aux élus (par exemple arrêtés municipaux pour conservation des espèces) - Améliorer la communication, transmission d'information... sur les zonages existants, les enjeux... pour les habitants, les élus - Avoir des actions pour rendre plus visible les projets ayant besoin de financement et mobiliser plus facilement des fonds => communication

Prise en compte dans les activités humaines

ATOUS

Activités économiques

- Présence d'un réseau actif de structures pouvant accompagner les porteurs de projet
- Existence de référents dédiés pour l'accompagnement des projets dans les sites Natura 2000
- Certains types d'activités économiques (agriculture extensive, sylviculture durable...) qui permettent une intégration facile de l'enjeu biodiversité, voire qui y sont favorables par nature

Activités de loisirs et du quotidien

- Existence de référents dédiés pour l'accompagnement des projets dans les sites Natura 2000
- Un territoire vaste qui permet de concentrer la fréquentation sur certains sites et d'en conserver d'autres plus préservés (un territoire qui permet de distribuer les flux)
- Un territoire qui attire de par sa richesse naturelle = intérêt des porteurs de projet à la conserver
- Des départements engagés (CDESI...) dans l'accompagnement des porteurs de projets de pleine nature

OPPORTUNITES

Activités économiques

- Conscience des impacts potentiels des activités et volonté de la prise en compte de la biodiversité en augmentation
- Prise en compte de la biodiversité devenant un argument commercial pour valoriser les productions, les territoires (tourisme)
- Existence de la marque Valeurs Parc naturel régional, qui peut être un levier en faveur de la biodiversité
- Des leviers financiers qui peuvent être mobilisés (prime PNR des communes)

- Accompagnement possible des porteurs de projets sur des pratiques qui viennent enrichir la biodiversité (charte qualité)

Activités de loisirs et du quotidien

- Conscience des impacts potentiels des pratiques et volonté de la prise en compte de la biodiversité en augmentation
- Des leviers financiers qui peuvent être mobilisés (prime PNR des communes)
- Accompagnement possible des porteurs de projets sur des pratiques qui viennent enrichir la biodiversité (charte qualité)
- Augmentation de la compréhension que la biodiversité contribue à la qualité du cadre de vie

FAIBLESSES

Activités économiques

- Mauvaise connaissance de la réglementation en vigueur par certains acteurs
- Un défaut d'application de la loi par certains porteurs de projets
- Manque de service public de contrôle de l'environnement sur le territoire (agents certifiés, gardes champêtres)
- Manque d'informations facilement accessibles sur les espèces et habitats en présence
- Manque de connaissances et de leur diffusion sur les activités humaines favorables ou défavorables à la biodiversité (exemple de la faible diffusion des méthodes de gestion sylvicoles durables)
- Peu de moyens humains pour accompagner les projets (notamment hors Natura 2000)
- Des activités sylvicoles qui peuvent impacter fortement la biodiversité et la limiter (coupes rases, monocultures)

Activités de loisirs et du quotidien

- Information sur l'impact des pratiques pas toujours facilement accessible
- Pas toujours de volonté des usagers d'adapter leurs pratiques de loisirs à la présence de biodiversité
- Peu de moyens humains pour contrôler les pratiques
- Des activités qui se développent sur certains sites qui viennent impacter la biodiversité (hors-piste)
- Des applications (ex STRAVA) pour les APN qui peuvent augmenter la fréquentation de certains sites fragiles et générer du piétinement
- Des contradictions entre la compréhension, la sensibilisation et les usages (exemple des courses d'orientations)

MENACES

Activités économiques

- Fragilité économique de certaines activités pouvant entraîner des pratiques moins favorables à la biodiversité
- Nombreuses coupes rases en ce moment (modèle dominant de la sylviculture régulière, coupes sanitaires, augmentation du besoin en bois de chauffage...) qui menacent la biodiversité en forêt et modifient rapidement la structure paysagère
- Un renouvellement des forêts difficile (forte mortalité sur les plantations liée au climat, déséquilibre sylvo-cynégétique...)
- Manque d'attractivité du métier d'agriculteur dont la disparition entraîne la fermeture des espaces
- Conflits d'usage liés à la méconnaissance du métier d'agriculteur (entretien des milieux, prévention incendie par maintien de l'ouverture...) qui fragilisent sa pérennité dans les zones fréquentées

Activités de loisirs et du quotidien

- Augmentation globale de la fréquentation des espaces naturels
- Augmentation de l'accessibilité des espaces naturels (traces GPX, vélos à assistance électrique...)
- Changements climatiques poussant à l'augmentation d'activités impactantes (activités nocturnes, en cavités, en cours d'eau...)
- Des acteurs ressources mis au courant des projets parfois trop tardivement dans l'élaboration

ENJEUX

OBJECTIFS

Une prise en compte des enjeux

Améliorer l'information sur le lien entre biodiversité et activités humaines
Exemples d'actions :

ENJEUX	OBJECTIFS
<p>de biodiversité dans tous les projets et toutes les activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'information des propriétaires, gestionnaires, porteurs de projets, élus... concernant les enjeux, la réglementation en vigueur et les méthodes d'intégration de la biodiversité dans leurs activités - Démontrer que la biodiversité est un atout ainsi qu'un levier de développement et non une contrainte (« un inventaire n'a jamais empêché un projet ») pour favoriser sa prise en compte et sa préservation, et conserver un cadre de vie de qualité - Faire prendre conscience que la biodiversité est un patrimoine (patrimoine naturel) au même titre que le patrimoine culturel pour favoriser sa prise en compte et sortir des expressions élitistes, clivantes ou connotées <p>Anticiper les impacts potentiels des activités humaines</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une veille foncière sur les milieux à enjeux (zones humides, milieux ouverts...) pour faciliter leur bonne gestion - Accompagner la bonne construction des projets dès l'amont pour limiter l'impact et contrecarrer la difficulté des contrôles ultérieurs <p>Rendre efficaces les adaptations des activités humaines aux enjeux de biodiversité</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les projets et activités dans la durée (soutien aux manifestations, lien fort entre le Parc et les communes ou les acteurs professionnels du territoire...) - S'assurer du respect de la séquence ERC dans cet ordre et d'une intégration efficace plutôt que de façade de la biodiversité dans les projets et activités (y compris dans la compensation) - Ajuster les pratiques (dans leur nature, mais aussi le temps et l'espace) à la biodiversité en présence - Quand la conciliation n'est pas possible et/ou les enjeux trop forts, prioriser l'environnement et assumer une politique de réglementation et de protection (par exemple via une Charte plus restrictive permettant un cadrage plus étroit des projets) <p>Valoriser les initiatives exemplaires</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir et diffuser les initiatives pilotes, les projets exemplaires, les retours d'expérience, pour mieux faire connaître les solutions existantes <p>Promouvoir la Marque Valeurs Parc naturel régional comme label de qualité environnementale</p>
<p>Une gestion de la forêt qui prend en compte le maintien de la biodiversité comme une priorité</p>	<p>Améliorer l'information sur le lien entre pratiques sylvicoles et biodiversité</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la nouvelle génération à la préservation de la biodiversité en forêt et aux bonnes pratiques - Démontrer la viabilité économique des pratiques sylvicoles durables et leur intérêt fort dans le contexte climatique actuel et à venir <p>Avoir une sylviculture exemplaire en matière de biodiversité sur le territoire</p> <p>Exemples d'actions :</p>

ENJEUX	OBJECTIFS
	<ul style="list-style-type: none"> - Éviter les pratiques sylvicoles néfastes à la biodiversité (exemple des coupes rases qui entraînent une destruction directe de l'habitat et qui peuvent déséquilibrer les versants, entraîner des glissements de terrain, dégrader la qualité de l'eau...) - Être vigilants à ce qui entoure la gestion forestière comme la création de places de déchargement ou de pistes qui peuvent dévier l'eau et impacter versants, biodiversité et milieux humides
<p>Une agriculture pastorale, extensive, durable et source de biodiversité</p>	<p>Améliorer l'information sur le lien entre pratiques agricoles et biodiversité</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les pratiques agricoles vertueuses pour la biodiversité - Sensibiliser dès la formation initiale et accompagner les agriculteurs (accompagnement technique, outils financiers...) pour monter le territoire en exemplarité sur les pratiques vertueuses - Démontrer l'intérêt économique et écologique des pratiques vertueuses (pâturage en zones humides quand l'herbe manque ailleurs, meilleure résilience des prairies diversifiées...) <p>Avoir une agriculture exemplaire en matière de biodiversité sur le territoire</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éviter l'abandon du pâturage sur certains secteurs riches en biodiversité (maintien des milieux ouverts, entretien des zones humides...) - Conserver une mosaïque de milieux sur les exploitations agricoles pour maximiser la biodiversité (intérêt des friches, des mares, des haies...) - Avoir un plan de gestion des activités agricoles qui permet d'encadrer l'activité et éviter les pratiques qui nuisent à la biodiversité
<p>Une meilleure prise en compte de la biodiversité dans le développement des énergies renouvelables et des carrières</p>	<p>Avoir sur le territoire une politique ambitieuse et efficace de prise en compte de l'environnement dans ces projets</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un cadrage dans la Charte du développement des énergies renouvelables et des différentes activités à impact potentiellement élevé - Adapter les conditions d'exploitation aux enjeux du territoire - Prendre en compte dans les projets la notion de cumul de l'impact sur le territoire - Prendre en compte l'impact des projets sur la biodiversité mais aussi sur l'eau et les milieux associés (par exemple prendre en compte l'impact de projets de carrière sur l'eau rejetée ou lessivée dans les cours d'eau) - Prendre en compte lors de l'analyse des projets l'impact potentiel des travaux et pratiques autour du projet proprement dit (par exemple pour les projets éoliens aussi analyser l'impact des créations de pistes qui peuvent dévier l'eau et impacter versants et la biodiversité ainsi que le milieu humide) - Favoriser les projets photovoltaïques en toiture par rapport à ceux en milieu naturel et encadrer le développement des projets agriphotovoltaïques pour conserver les terres agricoles et éviter l'artificialisation des milieux ouverts - Améliorer la connaissance sur l'impact des projets photovoltaïques sur la biodiversité pour pouvoir donner un avis éclairé les concernant <p>Mesurer efficacement l'impact de ces projets sur la biodiversité pendant leur mise en œuvre</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des contrôles réguliers et encadrés des chantiers et de ses impacts

ENJEUX	OBJECTIFS
	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des suivis de mortalité plus précis et plus fiables pour les projets ayant un impact avéré (par exemple améliorer les suivis chauves-souris et rapaces des parcs éoliens) - Avoir une meilleure connaissance des changements de qualité et quantité de l'eau suite à son passage après la carrière
<p>Des activités humaines compatibles avec la préservation d'une ressource en eau de qualité</p>	<p>Avoir une politique sur l'économie d'eau exemplaire sur le territoire</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les gestes d'économie d'eau - Mobiliser les leviers sur l'économie d'eau pour une meilleure adaptation - Veiller au bon maintien du réseau d'eau potable pour économiser l'eau - Avoir un rôle proactif (communes et EPCI) en matière d'économie d'eau sur le territoire <p>Faire de l'eau un enjeu prioritaire dans l'adaptation des activités humaines</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une gestion plus fine sur l'entretien des cours d'eau pour préserver les berges - Éviter les coupes rases qui peuvent impacter le cycle de l'eau - Prendre en compte l'impact sur la qualité de l'eau dans les projets et activités humaines du territoire - Contrôler la bonne gestion de l'eau <p>Avoir un réseau d'assainissement qui permette le maintien d'une bonne qualité d'eau</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les enjeux de l'assainissement auprès des élus et grand public - Avoir un suivi de l'impact de l'assainissement sur la biodiversité - Rendre les réseaux d'assainissement efficaces sur l'ensemble du territoire du Parc et adaptés au territoire - Séparer le pluvial de l'assainissement
<p>Une prise en compte de la biodiversité remarquable comme ordinaire dans les activités quotidiennes</p>	<p>Inclure l'enjeu biodiversité dans les documents d'urbanisme</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inclure des mesures spécifiques pour associer la biodiversité des documents d'urbanisme (PLU, SCOT) - Vérifier le respect de la réglementation en matière de biodiversité dans les projets urbains <p>Mettre en valeur la nature en ville et dans sa périphérie</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur la présence de la biodiversité dès la sortie du village - Communiquer sur la nature en ville et son intérêt - Avoir des pratiques urbaines qui préservent la biodiversité - Inclure la nature en ville pour satisfaire le besoin de biodiversité
<p>Une trame d'espaces naturels de qualité</p>	<p>Préserver les continuités écologiques</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver les continuités et la nature ordinaire - Prendre en compte l'enjeu continuité écologique et trames dans les avis et l'accompagnement donnée aux projets du territoire
<p>Des activités de loisirs qui prennent en</p>	<p>Améliorer l'information sur le lien entre activités de loisirs et biodiversité et rendre plus efficace la sensibilisation</p> <p>Exemples d'actions :</p>

ENJEUX	OBJECTIFS
compte le patrimoine naturel	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la fréquentation - Mettre en œuvre une veille sur les réseaux sociaux (Instagram...) pour identifier les lieux risquant d’être soumis à une surfréquentation sans règles de conduites - Documenter, sensibiliser (bonnes pratiques, risques de la nature, respect de l’environnement, des activités économiques locales, de la propriété privée.....) et accompagner les pratiquants (touristes, randonneurs, chasseurs, pêcheurs...) - Élargir les actions de sensibilisation au-delà du territoire du Parc (communes limitrophes et métropoles limitrophes sources de tourisme) - Mettre en place des écogardes sur les secteurs les plus fragiles <p>Agir concrètement pour préserver la biodiversité des zones les plus fréquentées</p> <p>Exemples d’actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partager l’espace entre zones de conservation et zones d’activités de pleine nature pour éviter les tensions - Canaliser les flux et les orienter (orientation différenciée selon la saison et les enjeux, mise en lumière de secteurs moins sensibles, orientation vers des sites aménagés...) - Adapter les pratiques aux enjeux de biodiversité dans les secteurs les plus sensibles (limitation du nombre de personnes par jour et/ou par groupe, définition de périodes plus favorables...) - Mettre en place une réglementation spécifique dans les secteurs les plus sensibles (mise en défens de certaines zones ou de certains sites à certains moments, mise en place d’un accompagnement obligatoire de certaines pratiques...) - Contrôler les activités touristiques (dans les nouveaux lieux, nouvelles manières et la temporalité qui évoluent) - Avoir des actions de terrain concrètes aux retombées plus directes - Mettre en place des écogardes sur les secteurs les plus fragiles



FORET

Coexistence des usages

Gestion et production

Préservation, conservation de la biodiversité

Valorisation bois local

LES PARTICIPANTS A L'ATELIER

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
ARVIEU	Jean-Luc	ONF Hérault	Responsable Unité Territoriale Montagne
BERNOT	Christine	PNRHL	Conseillère régionale Maire du Bez Vice-Présidente du PNRHL
BUCCINO	Laurène	Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut-Languedoc	Responsable Développement économique et attractivité
BUCHET	Elise	CRPF Occitanie	Responsable développement forestier territorial Hérault – Gard
CALVET	Amaury	LPO Occitanie – DT Tarn	Directeur territorial
CALVIERE	Isabelle	Département du Tarn	Responsable pôle espaces boisés
CAZALS	Serge	CPIE du Haut Languedoc	Administrateur
COURNAULT	Laurent	PNRHL	Chargé de mission biodiversité
DERIOZ	Pierre	CSP PNRHL	Enseignant-chercheur
DESSENS	Franck	ONF	Technicien
DUFFIEUX	Marion	Envol Vert	Coordinatrice
EYMARD	David	FDC 81	Directeur
FRAISSARD	Camille	LPO Occitanie délégation territoriale Hérault	Chargée de mission nature et biodiversité
GIRAUD	Flore	CRPF	Responsable départemental Tarn et nord HG
GUERIN	Gérard	CSP	Membre
GONTIER	Romain	Service DFCI FS au CD 34	Adjudant-chef de service
JOUBERT	Fabrice	Fédération de pêche de protection des mieuX aquatiques du Tarn	Directeur

LABARRIERE DUCHAMP	Roseline	FRANSYLVA OCCITANIE	Présidente
LALLEMAND	Quentin	Fibois Occitanie	Chargé de mission Amont – 1 ^{ère} transfo – Bois Energie
LE VAN	Adrien	Envol Vert	Coordinateur du projet SEVE
LEFRANCOIS	Giles	SAFER Occitanie	Chargé d'études et travaux
MARABUTO	Anne	Communauté de Communes Minervois au Caroux	Responsable de Service Développement économique Tourisme et APN
MAUREL	Christophe	CEN Occitanie	Responsable de l'Antenne Tarn
PICAUD	François	CPIE Haut-Languedoc	Chargé de missions
RIVIERE	Pierre-Luc	DDT 81	Référent territorial
SALVETAT	Thibaut	Société Forestière de la CC	Chef de Centre
SELOSSE	Lucie	EPAGE AGOUT	Chargée de mission biodiversité et zones humides
TIBAUT	Aurélié	Région	Chargée de projets Parcs Naturels
TILLER	Sylvain	Lycée André Alquier	Enseignant technique et responsable pédagogique
URBANO	Patrick	CSP	Membre
WACHILL	Idriss	Alliance Forêts Bois	Chef de secteur sylviculture conseil
ROUANET	Jean-Pierre	TNE/Syndicat des Propriétaires Forestiers	Membre
DUGOS	Axel	ONF	
TOULLEC	Gildas	Région	Chargé de mission Filière Bois
MELAC	Olivier	FDC 34	Technicien

RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX

Le diagnostic a été jugé plutôt complet de manière générale. Certaines parties sont à mettre à jour cependant, notamment concernant la gestion (passage de 25 à 20 ha notamment sur l'obligation de gestion), et sur la filière bois (mention du contrat de filière Occitanie 2023/26). La BD forêt également serait mise à jour fréquemment, et disponible en ligne. Une mise en avant des risques auxquels la forêt fait face (changement climatique, incendies, ravageurs) est également sollicitée.

Plus spécifiquement, en ce qui concerne les données concernant la couverture forestière, au-delà de la mise à jour nécessaire (cf commentaire ci-dessus), l'unique commentaire concerne l'enrésinement supposé du territoire, qui serait largement surestimé, preuve étant le recouvrement des 2/3 du territoire par des feuillus.

En ce qui concerne la répartition du parcellaire, il faudrait souligner la part des documents de gestion pour la forêt privée, croiser les données avec le cadastre, donner la surface moyenne des parcelles, et détailler le profil des propriétaires privés (qui sont-ils, proportion, nombre, objectifs de gestion, etc.). Une attention particulière doit être apportée à l'utilisation du terme « conflits ».

En ce qui concerne la production de bois, il faudrait ajouter des infos sur la récolte (gestions) et sur la vente (répartition des produits), vérifier les chiffres sur l'export (13% de produits exportés, le chiffre semble faible), et différencier les modes de gestion départements.

Enfin, en ce qui concerne les milieux à enjeu écologique, un point d'attention doit être porté sur les saulaies marécageuses, car la prolifération des saules peut être préjudiciable à la conservation des tourbières.

Les ressources complémentaires pouvant être consultées et/ou ajoutées au diagnostic sont les suivantes :

INTITULE ANNEE	AUTEUR SITE	COMMENTAIRE	INTEGRATION DIAGNOSTIC
Contrat de filière Forêt/bois Occitanie 2023-2026	Région, Fibois	Orientations économiques de la filière bois	Mise à jour de la partir sur l'échelle régionale (p.23/24).
Enquête INSEE, chiffres filière bois Occitanie 2023	INSEE, Région, Fibois		
SRGS Occitanie	CNPF	En cours de signature par le MASA	

GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS

Coexistence des usages

ATOUPS

Existence de la Charte forestière de territoire dans le Parc
Richesse du paysage et des forêts pour les activités de pleine nature, et aussi pour le bien-être de la population

OPPORTUNITES

Intérêt croissant du grand public pour les sujets forestiers
Intérêt croissant de la population pour les usages de la forêt (activités de pleine nature, utilisation du bois comme matériau, etc)

FAIBLESSES

Les forêts sont très différentes entre le Tarn et l’Hérault), ce qui implique des gestions différentes, et des approches et objectifs différents

MENACES

Intérêt croissant du grand public pour les sujets forestiers
Le changement climatique entraîne des coupes sanitaires, qui ont un impact paysager, environnemental, et donc est source de désaccords entre usagers de la forêt (voir d’altercations directes ou indirectes)
Dérives des renouvellements forestiers via des coupes rases et sanitaires, encouragées par certains financements nationaux (Plan de relance)
Le vieillissement des chasseurs menace l’équilibre sylvocynégétique (Risque de non-maintien de la chasse sans alternative)
Développement très fort et soudain de l’activité VTAE (de plus en plus de pratiquants)
Augmentation du risque incendie : d’une part il y a un risque de fermeture des massifs – notamment du massif du Caroux -, et donc de pertes financières pour les acteurs des APN ; d’autre part il y a un risque de disparition du capital forestier sur pied et donc de perte financière pour les forestiers.

ENJEUX	OBJECTIFS
Maintien de l’équilibre sylvocynégétique	Communiquer sur la gestion sylvicole, l’intérêt de certaines pratiques (exemple de l’agrainage) Développer une filière viande de venaison en circuit court Améliorer l’image des chasseurs pour recruter de jeunes chasseurs
Préserver la multifonctionnalité des forêts malgré le risque incendie	Pouvoir maintenir une activité de gestion sylvicole dans des forêts sujettes au risque incendie, parfois aussi sujettes aux obligations légales de débroussaillage pour celles à proximité des habitations. Limiter le risque incendie dans les forêts gérées. Favoriser la complémentarité des usages forestiers, notamment l’intérêt du pastoralisme dans le cadre de la gestion du risque incendie.
Apaiser les relations entre usagers des forêts	Accompagner et réguler le développement des APN qui peuvent avoir un impact (motos/quads/VTAE, etc) Limiter la diffusion de traces GPS sur internet (ou du moins l’impact de cette diffusion) Développer un système de communication plus directe entre les forestiers et leurs partenaires (ex : coupe forestière de telle date à telle date). Profiter de la CFT pour favoriser le dialogue.

ENJEUX	OBJECTIFS
	<p>Sensibiliser les pratiquants d'APN via des panneaux sur site (sur la gestion, mais aussi sur la biodiversité, les périodes de reproduction, etc)</p> <p>Organisation de foires à destination du grand public (Exemples du Lot et des Cévennes)</p> <p>Faire de la sensibilisation auprès des scolaires (pour parler de la gestion en forêt en plus de l'écologie forestière)</p> <p>Maintenir des espaces de quiétude en forêt</p>

Gestion et production

ATOUS

La forêt du territoire est diversifiée en termes d'essences, de modes de gestion, de microclimats, de configurations forestières, de propriétaires (souhaits différents pour leur forêt). Tous les modes de gestion sont possibles et peuvent coexister. En termes de climats aussi on a une diversité (plateaux, zones vallonnées, etc)

Il y a peu de conflits directement sur le terrain

Existence d'outils d'aide à la décision pour le choix des essences lors de plantation ou de coupes d'éclaircies (Bioclimsol, Climesseces), même si ces outils sont à améliorer et ne doivent pas être l'unique aide à la décision.

Le regroupement des Parcs via l'IPAMAC permet une mise en commun des enjeux

L'association Forêt Méditerranéenne fait remonter des sujets sur la gestion des ripisylves

Les diagnostic environnementaux (BIOFILL) financés par le PNR peuvent influencer la gestion sylvicole en faveur d'une meilleure prise en compte de la biodiversité

La présence de nouveaux acteurs spécialisés dans la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC) permet pour les propriétaires de trouver aisément un gestionnaire ayant les compétences requises pour mettre en place ce type de sylviculture. Cela permet de diversifier progressivement les types de gestion qui, jusqu'à présent, était quasiment exclusivement de la gestion régulière.

Des formations en SMCC sont organisées directement sur le territoire, dans le Tarn.

La population du territoire augmente pour la seconde année consécutive, et des gens intéressés pour améliorer le tissu social et se regrouper arrivent sur le territoire.

Intérêt croissant du grand public pour la gestion des forêts (notamment des petits propriétaires)

Le montage de l'ASLGF du Saint-Ponais est l'illustration qu'un regroupement de petits propriétaires est un atout d'échange et de gestion

OPPORTUNITES

La vision de la forêt comme un bien commun pousse à s'y intéresser (dont s'intéresser à la gestion et à vouloir la protéger).

Beaucoup de personnes et d'organisations compétentes en gestion sylvicoles sont présentes sur le territoire du Parc

Le nouveau SRGS ouvre à d'autres modes de gestion (la libre évolution notamment)

Opportunités de se former à différents modes de gestion ce qui permet aussi de s'adapter au mieux au changement climatique (notamment à la SMCC et à l'augmentation de la proportion de mélanges).

Le renouvellement des plantations FFN est une opportunité pour diversifier les modes de gestion, augmenter les proportions de mélange, imaginer la forêt de demain, expérimenter, etc., et forcer à un changement des pratiques des industriels avec la disparition progressive des douglas.

Les Obligations Réelles Environnementales permettent d'avoir une structure qui suit la gestion forestière dans le temps long

Mobilisation de certains acteurs (associations, riverains) contre les pratiques illégales

Existence d'un lycée d'ameublement à Revel

Travail des COFOR pour identifier les biens vacants et sans maîtres et accompagner les communes dans leur acquisition

Nouvelles méthodes Label Bas Carbone en libre-évolution et SMCC (jusqu'à présent, seulement pour le balivage, renouvellement et plantation en terres agricoles).

Début de prise en compte des enjeux liés à l'eau (et de fait les acteurs de l'eau, c'est-à-dire les syndicats de bassin et les fédérations de pêche) dans la gestion (ripisylve, traversée de cours d'eau, zones humides, etc).

La révolte de l'opinion publique entraîne une nécessité accrue de probité de la part des forestiers
Existence d'une bourse foncière forestière en Occitanie

FAIBLESSES

La gestion sylvicole n'est pas adaptée à la présence de zones humides

Trop peu de chênes sessiles en pépinière, et absence d'essences locales (exemple des pins maritimes, dont certains seraient « locaux ») Le panel d'essences de production est trop limité.

Médiatisation de la forêt focalisée sur la pratique de la coupe rase

Faibles dans la législation vis-à-vis des coupes rases dans les feuillus (possible jusque 10 Ha sans demande d'autorisation)

Manque de surveillance et de réaction de la part des autorités concernant les coupes illégales, manque de moyens de contrôle

Le manque de gestion entraîne des grandes coupes rases de feuillus en taillis

Pas d'obligation de prendre en compte la gestion des parcelles voisines (des coupes, du passage d'un cours d'eau, etc)

Trop peu de scieurs, et absence de sciage à façon de la part des grosses scieries

Morcellement foncier très fort, notamment dans l'Hérault. Les GF peuvent être bloqués réglementairement car l'on ne retrouve jamais les propriétaires.

Beaucoup de propriétaires ne sont pas locaux, habitent loin, et n'ont pas activement acquis leur forêt (héritage non désiré)

Actions de gestion très limitées face au changement climatique (coupe rase pour replanter autre chose).

Une gestion sylvicole basée sur la grosse mécanisation, et le manque d'ETF et de bucherons notamment, ce qui empêche de faire de la sylviculture de précision et freine la montée en échelle de la SMCC.

La gestion sylvicole n'est pas différenciée entre zone de montagne et zone de plaine (utilisation des mêmes engins, ce qui ravage les sols, entraîne de l'érosion compacte les sols, pollue les cours d'eau, etc)

Manque d'information sur les objectifs des propriétaires avec leur forêt

La bourse foncière forestière est peu active en Occitanie

Un peu de vandalisme sur les engins de coupe

Pas de prise en compte des autres usagers de la forêt dans la gestion (expliquer pourquoi il y a les coupes, anticiper les conflits en amont, prévenir les coupes, les éviter si possible)

Les nouveaux acteurs de la SMCC sont encore minuscules par rapport à la taille de ceux en sylviculture régulière

Peu de débouchés pour les futaies de feuillus, ce qui décourage à une gestion autre qu'en taillis – coupe rase

Aspect réglementaire contraignant vis-à-vis de l'obligation de reboiser dans les 5 ans (souvent compris comme une obligation de planter). *« Après toute coupe rase d'une surface supérieure à un seuil arrêté par la même autorité dans les mêmes conditions, la personne pour le compte de qui la coupe a été réalisée ou, à défaut, le propriétaire du sol est tenu, en l'absence d'une régénération ou reconstitution naturelle satisfaisante, de prendre, dans un délai de cinq ans à compter de la date de début de la coupe définitive, les mesures nécessaires au renouvellement de peuplements forestiers. »* Article L124-6 du Code Forestier

MENACES

Changement climatique => menace principale. Difficile de savoir quelles essences planter, pas de certitudes sur leur adaptation (ex du cèdre de l'Atlas)

Manque de relève chez les scieurs

Surpopulation de gibiers

Risques d'abus en matière de coupes sanitaires et définitives à venir (surestimation des arbres dépérissant, optimisation de la surface rasée, pente trop forte, etc). L'accélération de ces coupes entraîne aussi un risque de renouvellement sans changement de pratiques (monoculture de résineux)

Incendies : risques sur la population, la biodiversité et économique (perte en cas d'incendie de forêt)

Différence de considérations entre les pompiers de l'Hérault et du Tarn

Les OLD peuvent forcer à une modification de la gestion

Mauvaise compréhension des coupes de bois scolyté de la part du grand public

Pas de connaissance du statut majoritairement privé de la forêt de la part du grand public.

Révolte de l'opinion publique sur les coupes rases entraînant des conflits

Morcellement foncier => si les ETF se charge de l'animation foncière c'est pire, on a des coupes rases de partout

Bois énergie : risques de coupes rases de taillis uniquement pour ce débouché

Le regroupement sylvicole implique aussi un risque de tout raser

ENJEUX	OBJECTIFS
<p>Préserver les services écosystémiques rendus par les forêts</p>	<p>Avoir une logique de proportion pour les coupes rases (Piste : le nouveau SRGS impose des seuils de pente et de surface, possibilité d'aller plus loin en cas d'enjeu écologique majeur)</p> <p>Mener une réflexion sur d'autres types de gestion/d'exploitation autres que la gestion régulière, pour éviter les impacts délétères des coupes rases sur les écosystèmes autour.</p> <p>Mener une réflexion sur la gestion de toutes ces futaies résineuses, qui sont soit dans un état sanitaire critique, soit à maturité économique.</p> <p>Encourager les propriétaires à remettre en gestion les feuillus/ changer le mode de sylviculture (passer du taillis à la futaie)</p> <p>Systématiser le dialogue entre les acteurs de l'eau (syndicats de bassin, fédérations de pêche) et les forestiers. Intégrer systématiquement les acteurs de l'eau dans les instances forestières de décision.</p>
<p>Diversifier les types de gestion sylvicoles</p>	<p>Revaloriser le métier de bucheron</p> <p>Faire de la pédagogie auprès des propriétaires pour les diriger vers de la SMCC quand c'est possible</p> <p>Augmenter les surfaces gérées d'essences feuillus</p> <p>Augmenter les surfaces en gestion irrégulière, à couvert continu, ou en libre évolution</p> <p>Augmenter la diversification en essences, notamment des plantations.</p> <p>Accompagner les acteurs de la filière et promouvoir les alternatives à la gestion (libre évolution)</p> <p>Développer, faciliter l'accès aux aides financières pour aider les propriétaires s'ils veulent mettre en place certaines pratiques sylvicoles (ex des crédits carbone, Sylv'actes, le WWF, etc)</p>
<p>Inclure les enjeux sociétaux dans la gestion sylvicole</p>	<p>Intégrer une partie sur les impacts sociétaux dans les documents de gestion, pour avoir une vision de ce qu'il y a autour de la forêt</p> <p>Pouvoir disposer des informations sur les modifications de gestion, pour se projeter dans un futur sylvicole différent</p>
<p>Adapter la gestion au changement climatique</p>	<p>Continuer à contribuer à la connaissance des essences (améliorer la base de données de Bioclimsol notamment)</p> <p>Favoriser le classement de certains peuplements (notamment de pins maritimes locaux) pour produire des plants d'essences indigènes</p> <p>Augmenter les surfaces en gestion irrégulière, à couvert continu, ou en libre évolution</p> <p>Utiliser la régénération naturelle pour le renouvellement</p>
<p>Protéger la forêt face au risque incendie</p>	<p>Implication du PNR dans la rédaction du PDPFCI</p> <p>Travailler sur le risque incendie à l'échelle du Massif Central (avec l'IPAMAC)</p>

ENJEUX	OBJECTIFS
	Anticiper les OLD pour éviter leur impact sur la biodiversité (éviter de les faire au printemps, pendant la période de nidification, de reproduction de nombreuses espèces. Les faire avant, à la fin de l'hiver).
Lutter contre le morcellement foncier	Financer de l'animation foncière pour aider les propriétaires à se regrouper, à avoir accès à l'information, aider dans le suivi (des ASLGF par exemple). Financer la restructuration foncière (ex de Fraisse sur Agout avec le département de l'Hérault) Communiquer sur toutes les formes associatives sylvicoles possibles
Adapter la gestion dans les habitats naturels à fort intérêt écologique	Adapter la gestion sylvicole dans les zones humides, les sagnes, les cours d'eau Mettre en place d'une gestion dédiée sur les ripisylves, changer la gestion des milieux humides en général (plus de coupes rases). Intégrer les syndicats de bassin à la CFT Avoir une cohérence de gestion sur le territoire (ex de la gestion des rivières, on prend en compte l'amont et l'aval)

Préservation, conservation de la biodiversité

ATOUS

Présence d'acteurs locaux naturalistes (CEN, LPO, experts indépendants, etc)
Diversité de paysages et de climats favorables à la biodiversité
Quantité d'eau importante en comparaison avec le reste du département de l'Hérault

OPPORTUNITES

La possibilité de faire de la libre-évolution et de l'indiquer clairement dans son plan de gestion est une nouveauté du prochain SRGS : façon d'acter la possibilité de ne pas exploiter

FAIBLESSES

Quantité d'eau disponible dans le futur
Peu d'études et de prise en compte de la biodiversité du sol

MENACES

Les coupes de feuillus suite à des sollicitations financières des propriétaires directement par des exploitants : résultent généralement en une coupe rase liée à une méconnaissance des propriétaires.
Le devenir des châtaigneraies abandonnées et des habitats naturels qui leurs sont associés (murets de pierre, construction, mares...)
Le changement climatique menace certaines essences, mais aussi la faune et la flore forestière
Augmentation du risque incendie, notamment en zone méditerranéenne

ENJEUX	OBJECTIFS
Préservation des habitats naturels à fort intérêt écologique (forêts subnaturelles)	Préservation des vieilles forêts du territoire Favoriser et protéger la biodiversité dans les forêts gérées. Adapter les pratiques aux milieux naturels présents, et préserver ces milieux (ripisylve, clairière, tourbières forestières) Maintien des corridors écologiques ouverts sur le territoire Impliquer l'aval de la filière dans les enjeux de biodiversité Anticiper les changements climatiques à venir Mener un inventaire des îlots forestiers ayant des caractéristiques écologiques intéressantes, ainsi que des arbres remarquables, pour en assurer la préservation

ENJEUX	OBJECTIFS
	Améliorer la communication et les échanges de données récoltées (naturalistes et dendrométriques)
Laisser vieillir une partie des forêts du territoire	Former les gestionnaires, les exploitants, et sensibiliser les propriétaires à la biodiversité de leur parcelle, ainsi que du gros bois mort sur pied et au sol (supérieur à 30 cm de diamètre) Sensibiliser le grand public à l'importance du bois mort et de ne pas garder une forêt « propre »
Préserver les services écosystémiques rendus par les forêts	Mettre en place des pratiques favorables limitant les coupes et interventions sur des surfaces trop importantes, ou sur des pentes trop abruptes. Atténuer le changement climatique Continuer à développer des partenariats entre naturalistes (CEN, LPO, fédération de pêche, syndicats de bassin, etc) et forestiers, Améliorer la connaissance sur la biodiversité des sols.
Faire le lien entre biodiversité et production	Favoriser les modèles de gestion qui permettent la rentabilité financière et la préservation de la biodiversité, notamment la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC). Normaliser la diversification des essences et surtout le maintien/l'inclusion de feuillus indigènes dans la gestion sylvicole (notamment dans les plantations) Faire d'objectifs de conservation de la biodiversité des objectifs sylvicoles Intégrer dans les discours (la communication) les notions de production et de biodiversité, et vice-versa Porter à connaissance des propriétaires et gestionnaires les enjeux propres à leurs forêts via l'utilisation d'outils dédiés de sensibilisation (IBP, diagnostics biodiversité, etc). Faire monter en échelle les diagnostics environnementaux financés par le PNR et réalisés par un binôme naturaliste – gestionnaire.
Gestion du risque incendie	Opérer un rapprochement entre le monde forestier et le monde pastoral pour la lutte contre le feu

Valorisation du bois local

ATOUS

Filière aval bien développée et en développement continu (SIAT, et d'autres, rabotage, etc)

Investissements importants dans la certification locale BTMC

Pacte construction Bois

Accompagnement des COFOR sur le développement de BTMC et les réunions de communication sur la commande publique

Valeur ajoutée du bois de douglas en futaie

Bonus de constructibilité en cas d'utilisation du bois

OPPORTUNITES

Les plantations et leur suivi : plus compliquées et plus coûteuses. Il faut faire des plantations en diversification avec des ilots

Dans le contrat de filière Occitanie, il y aura une bonification des subventions pour BTMC

Multiples débouchés du châtaignier : parquet, charpente, mobilier extérieur, etc.

FAIBLESSES

Absence de forêts de feuillus adaptées pour la production industrielle de bois. Peu de débouchés en feuillus, donc peu d'exploitants, et peu d'investissement pour en scier

Valorisation du hêtre est compliquée, même en ayant des futaies de qualité

Idem pour le chêne

Disparition de la filière du mobilier : problèmes pour valoriser les feuillus (notamment le hêtre)
 Les architectes ne sont pas formés à ces enjeux, ne prescrivent pas de bois certifié
 Peu de certifications BTMC des entreprises locales

MENACES

Le bois énergie n'encourage pas une amélioration de la gestion et une création de valeur ajoutée avec du bois d'œuvre de qualité

ENJEUX	OBJECTIFS
Clarification du discours du Parc	<p>Indiquer clairement un positionnement du Parc favorable à une montée en échelle de la gestion en sylviculture mélangée à couvert continue, qui est manifestement la moins impactante en matière environnementale et sociale, ainsi que pertinente économiquement. Celle-ci doit être systématiquement mise en application dans les forêts feuillues subnaturelles.</p> <p>La sylviculture régulière et les coupes rases restent tolérées dans les parcelles de futaies résineuses régulières, notamment celles fortement touchées par les scolytes et la sécheresse.</p> <p>La production de bois local reste un secteur économique important et peut être une filière dynamique tout en minimisant les impacts des coupes. Le Parc soutien la reprise des scieries locales du territoire, notamment celles proposant de transformer du feuillu.</p>
Redynamiser la sylviculture feuillue	<p>Repérer des ilots de qualité valorisables</p> <p>Rendre l'offre de feuillus plus visible</p> <p>Soutenir la création d'une scierie spécialisée dans les feuillus, ayant des capacités de transformation adaptées à la ressource disponible. Avoir une réflexion sur l'échelle d'approvisionnement viable et durable pour une scierie.</p> <p>Faire évoluer les mentalités et habitudes des consommateurs et des prescripteurs (architectes), notamment dans l'utilisation du bois imputrescible local (chataignier)</p> <p>Relancer le sciage mobile et le circuit court</p> <p>Amorcer une filière « mobilier de jardin » pour le chataignier, développer la filière bois extérieur de manière générale</p> <p>Faire une étude économique pour mieux comprendre la transformation des feuillus dans le territoire</p>
Redynamiser la filière locale	<p>Augmenter la commande publique en bois local (ex des COFOR)</p> <p>Créer un salon du bois local (savoirs faire locaux, innovation, etc)</p> <p>Aller toucher de nouveaux marchés de niche (ex de la lutherie) créateur de valeur ajoutée</p>
Préserver la forêt des risques du bois énergie	<p>Lier la valorisation en bois d'œuvre et en bois énergie, pour maintenir le bois énergie au statut de sous-produit, et non pas d'objectif sylvicole</p> <p>Créer une AMAP bois énergie</p> <p>Développer des programmes éducatifs sur le métier de sylviculteur et sur le fonctionnement de la filière bois</p>
Revaloriser les métiers de la filière	<p>Développer un programme éducatif sur la filière forêt et bois</p>

Synthèse

ATOUPS

Filière aval bien développée et en développement continu (SIAT, et d'autres, rabotage, etc)
Existence de la certification locale BTMC animée par les COFOR
Présence d'acteurs locaux naturalistes (CEN, LPO, experts indépendants, etc)
Diversité de paysages et de climats favorables à la biodiversité. Diversité d'essences, de modes de gestion, de microclimats, de configurations forestières, de propriétaires.
Quantité d'eau importante en comparaison avec le reste du département de l'Hérault
Regroupement des parcs du Massif central (IPAMAC)
Les diagnostic environnementaux portés par le PNR (BIOFILL)
Arrivée de nouveaux acteurs spécialisés dans d'autres modes de gestion
Formations sylvicoles organisées directement sur le territoire du PNR (exemple de Prosylva dans le Tarn)
Augmentation de la population
Existence d'une CFT

OPPORTUNITES

Contrat de filière Occitanie (bonification des subventions pour BTMC)
Multiples débouchés des essences feuillus : parquet, charpente, mobilier extérieur et intérieur, etc.
Libre évolution devient une réelle alternative de gestion
Outils de l'ORE pour protéger à très long terme
Nouvelles méthodes de Label Bas Carbone (LE et SMCC) en cours de validation
Prise en compte croissante des enjeux liés à l'eau

FAIBLESSES

Faible valorisation des feuillus, peu de capacités de sciages, peu de gestion hors taillis.
Quantité d'eau disponible dans le futur
Peu d'études et de prise en compte de la biodiversité du sol
Fort morcellement foncier.
Coupes illégales de feuillus et le manque de moyens associés pour lutter contre
Manque d'ETF et de bucherons
Utilisation des mêmes techniques de coupes, en montagne et en plaine
Les forêts sont très différentes entre le Tarn et l'Hérault), ce qui implique des gestions différentes, et des approches et objectifs différents

MENACES

Le bois énergie s'il devient un objectif principal dans la gestion
Les coupes rases de feuillus résultants d'une sollicitation direct des ETF
Risque incendie
Changement climatique
Abandon des châtaigneraies
Surpopulation de gibiers. Le vieillissement des chasseurs menace l'équilibre sylvocynégétique (Risque de non-maintien de la chasse sans alternative)
Abus en matière de coupes sanitaires et définitives. Dérives des renouvellements forestiers via des coupes rases et sanitaires, encouragées par certains financements nationaux (Plan de relance)
Renouvellement forestier en monoculture de résineux exotiques
Mauvaise connaissance du monde forestier de la part du grand public

ENJEUX	OBJECTIFS
Redynamiser la sylviculture feuillue locale	Rendre l'offre de feuillus plus visible Soutenir la création d'une scierie spécialisée dans les feuillus Faire évoluer les mentalités et habitudes des consommateurs et des prescripteurs (architectes) Relancer le sciage mobile et le circuit court Augmenter la commande publique en bois local (ex des COFOR)
Revaloriser les métiers de la filière	Développer un programme éducatif sur la filière forêt et bois Revaloriser le métier de bucheron Organisation de foires à destination du grand public (Exemples du Lot et des Cévennes) Faire de la sensibilisation auprès des scolaires (pour parler de la gestion en forêt en plus de l'écologie forestière)
Lutter contre le morcellement foncier	Financer de l'animation foncière pour aider les propriétaires à se regrouper, à avoir accès à l'information, aider dans le suivi (des ASLGF par exemple). Financer la restructuration foncière (ex de Fraisse sur Agout avec le département de l'Hérault) Communiquer sur toutes les formes associatives sylvicoles possibles
Maintien de l'équilibre sylvocynégétique	Communiquer sur la gestion sylvicole, l'intérêt de certaines pratiques (exemple de l'agrainage) Développer une filière viande de venaison en circuit court Améliorer l'image des chasseurs pour recruter de jeunes chasseurs
Préservation des habitats naturels à fort intérêt écologique (forêts subnaturelles)	Préservation des vieilles forêts du territoire Favoriser et protéger la biodiversité dans les forêts gérées. Adapter les pratiques aux milieux naturels présents, et préserver ces milieux (ripisylve, clairière, tourbières forestières) Maintien des corridors écologiques ouverts sur le territoire Impliquer l'aval de la filière dans les enjeux de biodiversité Sensibiliser les gestionnaires, les propriétaires et le grand public à l'importance du bois mort et de ne pas garder une forêt « propre » Systématiser le dialogue entre les acteurs de l'eau (syndicats de bassin, fédérations de pêche) et les forestiers Financer de l'animation foncière pour aider les propriétaires à se regrouper, à avoir accès à l'information, aider dans le suivi (des ASLGF par exemple). Financer la restructuration foncière (ex de Fraisse sur Agout avec le département de l'Hérault) Communiquer sur toutes les formes associatives sylvicoles possibles
Préservation des services écosystémiques rendus par les forêts	Mettre en place des pratiques favorables limitant les coupes et interventions sur des surfaces trop importantes, ou sur des pentes trop abruptes. Continuer à développer des partenariats entre naturalistes (CEN, LPO, fédération de pêche, syndicats de bassin, etc) et forestiers, Améliorer la connaissance sur la biodiversité des sols. Augmenter les surfaces gérées d'essences feuillus Augmenter les surfaces en gestion irrégulière, à couvert continu, ou en libre évolution Avoir une cohérence de gestion sur le territoire (ex de la gestion des rivières, on prend en compte l'amont et l'aval)

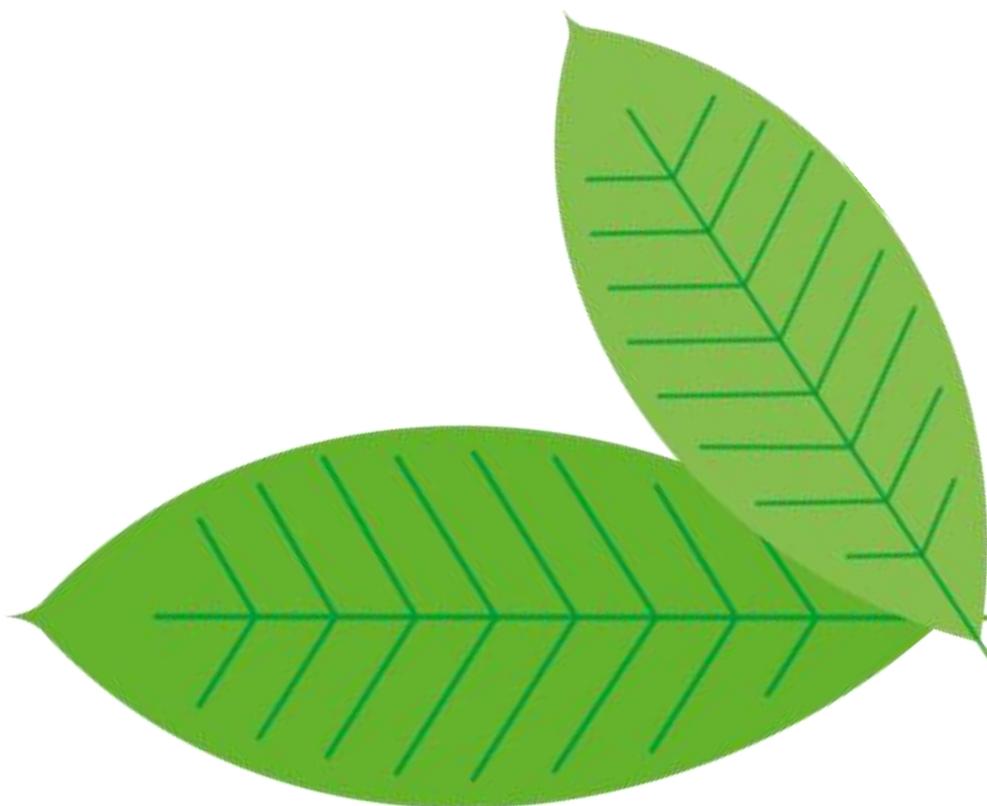
ENJEUX	OBJECTIFS
<p>Faire le lien entre biodiversité et production / diversifier les modes de gestion</p>	<p>Favoriser les modèles de gestion qui permettent la rentabilité financière et la préservation de la biodiversité, notamment la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC). Normaliser la diversification des essences et surtout le maintien/l'inclusion de feuillus indigènes dans la gestion sylvicole (notamment dans les plantations) Faire d'objectifs de conservation de la biodiversité des objectifs sylvicoles Intégrer dans les discours (la communication) les notions de production et de biodiversité, et vice-versa Porter à connaissance des propriétaires et gestionnaires les enjeux propres à leurs forêts via l'utilisation d'outils dédiés de sensibilisation (IBP, diagnostics biodiversité, etc). Faire monter en échelle les diagnostics environnementaux financés par le PNR et réalisés par un binôme naturaliste – gestionnaire. Développer, faciliter l'accès aux aides financières pour aider les propriétaires s'ils veulent mettre en place certaines pratiques sylvicoles (ex des crédits carbone, Sylv'acctes, le WWF, etc)</p>
<p>Gestion du risque incendie</p>	<p>Opérer un rapprochement entre le monde forestier et le monde pastoral pour la lutte contre le feu Pouvoir maintenir une activité de gestion sylvicole dans des forêts sujettes au risque incendie, parfois aussi sujettes aux obligations légales de débroussaillage pour celles à proximité des habitations. limiter le risque incendie dans les forêts gérées. Réaliser les OLD hors période sensible pour la faune</p>
<p>Adapter la gestion au changement climatique</p>	<p>Anticiper les changements climatiques à venir Continuer à contribuer à la connaissance des essences (améliorer la base de données de Bioclimesol notamment) Favoriser le classement de certains peuplements (notamment de pins maritimes locaux) pour produire des plants d'essences indigènes Augmenter les surfaces en gestion irrégulière, à couvert continu, ou en libre évolution Utiliser la régénération naturelle pour le renouvellement</p>
<p>Apaiser les relations entre usagers</p>	<p>Accompagner et réguler le développement des APN qui peuvent avoir un impact (motos/quads/VTAE, etc) Développer un système de communication plus directe entre les forestiers et leurs partenaires Communiquer sur la gestion sylvicole</p>

TOURISME

Offre innovante

Accompagnement des professionnels

Gouvernance



LES PARTICIPANTS A L'ATELIER

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
ALEXANDRE	Muriel	Conseil départemental de l'Hérault	Chargée de mission paysage
BARAS	Audric	Office de tourisme Centre Tarn	Chargé de mission APN
BILLARD	Vincent	PNRHL	Stagiaire
BOULEAU	Théo	ADT Hérault Tourisme	Chargé de développement tourisme de Nature et Mobilités douces
BOYER	Magali	Conseil départemental de l'Hérault	Chargée de développement touristique
DEBLAERE	Stéphanie	OT TAMIN	Conseillère en séjour
DESROCHES	Christelle	Office de Tourisme Monts et Lacs en Haut Languedoc	Conseillère en séjour
DUBOURG	Emilie	PNRHL	Chargée de mission APN
EMONT	Sophie	PNRHL	Chargée de mission évaluation
EYMARD	David	FDC 81	Directeur
GALAUP LEROU	Sophie	EPAGE AGOUT	Directrice
GUILLAUMET	Anne	PNRHL	Chargée de mission tourisme
JAUREGUY	Audrey	Chambre d'agriculture du Tarn	Conseillère agritourisme
POUPELIN	Morgan	Fédération de pêche de protection des milieux aquatiques du Tarn	Responsable Développement
PENARI	Sébastien	Agence Française des chemins de Compostelle	Chargé de développement touristique-itiénarance
LEMOINE	Lydie	CC Minervois Caroux + OT	Directrice OT et chargée de mission tourisme

MALABRE	Arnaud	Musée départemental du textile	Responsable de site
METTETAL	Sophie	DDTM34 – SAT Ouest Béziers	Cheffe de service
PARAZOLS	Christine	OT MLHL	Activités Pleine Nature
POIRIER	Fabienne	OT CASTRES MAZAMET	Directrice
PROENCA	Antoine	PNRHL	Elu référent
RIVIERE	Vincent	Région Occitanie	Chargé de mission
ROUANET	Anna	OT Centre Tarn	Conseillère en séjour
SAUTTER	Nathalie	PNRHL	Directrice adjointe
TIBAUT	Aurélié	Région	Chargée de projets Parcs Naturels
VASSAL	Myriam	OT Castres Mazamet	Agent développement
PLANES	Chloé	PNRHL	Chargée de mission communication
DUPLAS	Thomas	FFRando Tarn	Chargée de mission
MARECHAL	Martine	CC Aux Sources du Canal du Midi	Vice-Présidente
DELAMARE	Hubert	CCI 81	
NETANGE	Héloïse	OT Thoéré Montagne Noire	
CAZAGOU ROUQUIER	Fabienne	CC CENTRE TARN	Responsable Pôle Développement territorial

RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX

Vers un tourisme durable

- Développer de nouvelles filières
- Travailler sur la marque identitaire du territoire : le tourisme vert
- Nombre croissant de professionnels engagés dans la marque Valeurs Parc.
- Profiter de la révision de la Charte pour relancer les candidatures à la MVP en associant les OT
- Peu de professionnels engagés dans la marque Valeurs Parc : au regard de la superficie du territoire, comment leur donner envie d'adhérer, concurrence d'autres labels ?
- Valorisation faible du tourisme ornitho et naturaliste
- Autre : plus communiquer sur les engagements des professionnels engagés dans la MVP.

Offre touristique/Patrimoines naturels et culturels

- Manque la référence à l'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe (GR 653)
- Manque une visibilité des labels sur le terrain, pas de mise en valeur
- Manque de lisibilité des cartes. Données hétérogènes. Pas d'éléments de comparaison. Manque de précision sur les données et les explications des labels.
- Rien autour de la gastronomie
- Développer l'état des lieux sur d'autres offres « nature » comme la chasse et la pêche. L'observation naturaliste ne se conçoit pas comme un produit autonome. Il est complémentaire à des visites (balades organisées (guide moyenne montagne). Pour enrichir l'offre des guides, les sensibiliser à la faune présente et aux modalités de gestion. Les fédérations sont disponibles pour aider à cette sensibilisation.

Economie touristique

- Faible part des campings et des hôtels alors que nous en avons besoin pour les APN.
- Nombre de résidences secondaires élevées, vides à l'année.
- La stratégie de développement touristique est-elle déterminée et partagée

Tourisme et handicap

- « Dans ses valeurs, le Parc doit travailler son accessibilité. »
- « Il faut assouplir le label et revenir à une seule famille. Trop de contraintes extérieures. Il faut plus sensibiliser les élus. »
- Pour approfondir : Travailler à l'explication de la difficulté (voir association « j'accède »).
- ADT Hérault Tourisme développe un « label » Hérault accessible avec des critères plus souples.
- Application Hérault Mobility qui pointe les lieux équipés pour recevoir du public en situation de handicap.
- Animations Hérault Nature : 30% des animations sont prévues pour accueillir des publics en situation de handicap sur les ENS et les escales.

Les ressources complémentaires pouvant être consultées et/ou ajoutées au diagnostic sont les suivantes :

INTITULE ANNEE	AUTEUR SITE	COMMENTAIRE	INTEGRATION DIAGNOSTIC
Passa Meridia	CD 34	<i>Déjà intégré dans le diag dans la partie APN</i>	
Schéma départemental pour un tourisme durable et responsable (2022-2028)	CD 34		

Schéma départemental des espaces naturels sensibles (2023-2028)	CD 34 <i>Déjà utilisé dans l'EDL mais pas intégrée dans la liste biblio</i>
Sébastien Penari	AFCCompostelle Offre touristique/Patrimoines naturels et culturels

GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS

Offre innovante

ATOUS

- Des paysages reconnus pour leur qualité
- Une diversité des activités de pleine nature
- Une diversité de patrimoines (naturels et culturels)
- Un territoire qui accueille de nombreux visiteurs de proximité
- Un territoire qui accueille toutes les clientèles (tout âge, toutes CSP, toutes pratiques)

OPPORTUNITES

- Tendance des clientèles à des vacances pour se ressourcer en nature
- Des bassins de clientèle de proximité
- Un report des séjours en-dehors de la période estivale
- Des offres encore peu développées et avec du potentiel (itinérance, vélotourisme, gastronomie, culturel)
- Vivier potentiel avec les clientèles d'hébergement non-marchand et le thermalisme
- Accueillir les mineurs
- Accueillir les personnes en situation de handicap (avec des alternatives au label ex. dans l'Hérault)
- Potentialiser sur l'essor du tourisme en van
- Profiter de l'axe bien-être avec l'image forte du thermalisme
- Développer les visites à la ferme/auberge
- Travailler sur l'expérientiel : offre packagées 3-4 jours sur 1 ou 2 thématiques, 2 ou 3 activités

FAIBLESSES

- Une offre différenciante encore peu développée, connue, structurée, systématique
- Une offre d'hébergement majoritairement non-marchand
- Une offre peu développée d'offre d'hébergement marchand
- Offre d'hébergement dédiée essentiellement au thermalisme
- Une offre d'hébergement moyenne gamme
- Peu de campings, peu d'hôtels
- Une offre liée au patrimoine culturel peu développée, très localisée, peu valorisée, peu mutualisée
- Peu de mise en valeur du patrimoine culinaire (hormis le vin)
- Un territoire peu desservi par les transports publics
- Manque d'hébergements de groupes
- Manque de gîte d'étape en saison estivale (Chemin de Compostelle)
- Manque de visibilité de la disponibilité de l'offre, des manques (manque d'activité en basse saison)
- Durcissement de la réglementation pour les ERP (risques naturels...), réglementation en matière d'urbanisme (HLL, assainissement, pollution...)
- Le Haut-Languedoc ou la Montagne Noire manque d'attractivité ; les noms n'évoquent pas d'attrait touristique ; le Haut-Languedoc difficile à localiser géographiquement pour les clientèles
- Limites administratives
- Absences d'infrastructures pour les nouveaux modes de voyage (vans...) [clientèles pour les restaurateurs]

MENACES

- Perte de l'attrait d'un label de PNR
- Devenir un territoire d'excursion
- Difficulté d'adapter l'offre d'hébergement aux clientèles (changements de comportements, sorties conditionnées par le temps, changements dans les moyens de s'informer...)
- Perte de débouchés touristiques pour les produits du terroir et les artisans
- Devenir une destination connotée « vieillotte »

Menace sur les ressources naturelles dans l'accueil d'un volume plus important de touristes
 Transformation des bâtiments agricoles en gîte
 Garder une originalité (sylviculture, eau) face à la multitude d'autres PNR
 Modification des paysages
 Avenir du thermalisme si plus de remboursement sécurité sociale

ENJEUX	OBJECTIFS
Prioriser et consolider les offres innovantes déjà identifiées (rando, oeno, vélo, équestre, jeune, pêche...)	Concentrer les moyens sur les projets en cours et/ou déjà identifiés Planifier des aménagements pour des observations naturalistes (ornitho, orchis...), ciels étoilés (trame noire), lecture de paysages... Renforcer l'accompagnement de découverte de la nature (AMM) Renforcer la sensibilisation à l'environnement et l'initiation aux activités de pleine nature (l'esprit Quand on arrive en Parc) Valoriser l'offre jeunesse et éducative
Faire de l'itinérance un vecteur d'offres innovantes	Développer des itinérances avec des thématiques : artisanat, gastronomie, oeno, agritourisme, musée, culture occitane, ciel étoilé, laine, blé... pour une couverture de l'ensemble du territoire Faire émerger, encourager, consolider de nouveaux services et/ou prestations (ex. Malle postale, intermodalité, bivouac, signalétique, sensibilisation ...)
Faire émerger des offres innovantes	Proposer des offres sur le hors-saison : février, mars Proposer des offres pluri-thématiques Innover pour des séjours plus longs Décliner des offres « plaine » et des offres « moyenne montagne » Innover en valorisant le caractère occitan du territoire Capitaliser sur les professionnels engagés dans la marque Valeurs Parc comme des ambassadeurs Développer une nouvelle (réelle) hospitalité des habitants S'adapter plutôt qu'anticiper
Développer un marketing innovant	Miser sur le marketing expérientiel (inspiration avec séjour thématique, avec séjour multi-activités, avec des produits tête de gondole...) Intégrer des plateformes pour capter des clientèles déjà présentes (van et pack4night, ...) Proposer des séjours associés à des événements existants hors-saison (ex. Volvic volcanique expérience) Proposer des séjours « Parc » Développer des partenariats avec des enseignes pour mettre en avant des séjours, des pratiques, des attitudes (ex. Décathlon)

Accompagnement des professionnels

ATOUS

Fort réseau de professionnels engagés dans la MVP
 Des professionnels (MVP) qui connaissent le territoire, ses évolutions et les clientèles
 Diversité des prestations proposées
 Réseau Occigène sur l'Hérault pour les APN
 Accompagnement pour le label Tourisme et Handicap du Département de l'Hérault

OPPORTUNITES

Faire des professionnels un véritable réseau d'ambassadeurs, d'expérimentateurs...

FAIBLESSES

Hébergeurs non professionnels
 Activité souvent secondaire

Difficulté à impliquer les professionnels
 Difficulté de recrutement (saisonniers, restauration...) et de logement
 Manque de ressources humaines et financières
 Territoire vaste
 Manque de pérennité des aides aux professionnels
 Périodes d'ouverture contraintes par les charges d'énergie (non rentabilité des hébergements quand les charges de chauffage sont trop importantes)
 Isolement des professionnels
 Vieillesse des professionnels (tourisme, agriculture)

MENACES

Perte de lien avec le territoire, avec l'activité touristique

ENJEUX	OBJECTIFS
Connaître l'état de l'offre pour accompagner les mutations du marché et le changement climatique	Mettre en place des outils d'analyses pour qualifier et suivre l'évolution de l'offre : bâtiments et hébergeurs (âges, statuts, qualité des bâtiments, travaux menés, types de commercialisation des hébergements...)
Faire émerger une offre globale et de qualité	<p>Professionaliser les acteurs</p> <p>Consolider un réseau de professionnels et les rendre acteur de la destinée du tourisme sur le territoire</p> <p>Organiser l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets (mise en commun des opportunités (dont les transmissions d'activité), des besoins, des contraintes (eau, foncier) ... du territoire)</p> <p>Favoriser la rentabilité des entreprises</p> <p>Innover dans les services touristiques à destination des clientèles (ex : conciergeries) et des professionnels (centrale de l'emploi saisonnier tourisme+agriculture+services à la personne)</p> <p>Innover dans la gestion de l'encadrement des lits touristiques marchands et non-marchands (obligation d'immatriculation des hébergements marchands et non-marchands en Mairie, obligation de l'étiquette environnementale, check list législation)</p> <p>Innover dans une offre 4 saisons</p> <p>Développer la capacité d'intégrer de nouveaux professionnels dans la marque Valeurs Parc</p>
Assurer un dynamisme territorial	<p>Valoriser les « friches touristiques</p> <p>Valoriser les résidences secondaires</p>

Gouvernance

ATOUS

Nombreux acteurs sur le territoire
 Des actions mutualisées réussies (PassaPaïs, La Vélocitanie Groupe Caroux...) + Destination Montagne Noire (regroupement d'OTs)
 Axes stratégiques communs autour des APN, du patrimoine naturel

OPPORTUNITES

Une convergence dans les stratégies touristiques existantes
 Une volonté de mutualiser, une volonté de coopération
 Définir une structure de gouvernance touristique qui chapeaute l'ensemble des acteurs du tourisme du PNR
 Ajouter les EPCI dans la gouvernance

Définir une marque « ombrelle » qualitative qui donne confiance
 Intégrer un spécialiste (chercheur/étudiant) tourisme dans la structure de gouvernance

FAIBLESSES

Peu de moment, de temps, de lieu de concertation entre acteurs
 Pas d'observation à l'échelle du territoire
 Diminution des moyens financiers
 Peu de possibilité de porter des actions au-delà des frontières administratives
 Peu de structures se positionnent sur l'entièreté du territoire
 Le syndicat mixte du Parc ne peut pas être le seul à intervenir à l'échelle globale du territoire labélisé
 Pas assez de lien entre Syndicat mixte et OTs (le PNR ne participe pas au CODIR des OTs, les OTs ne sont pas partie prenante dans les destinations Parc : les OT n'ont pas participé à la définition des séjours proposés sur la plateforme « Destination Parcs » pour illustrer le manque de lien entre syndicat mixte et OT dans la gouvernance.
 Trop de structures administratives dans le champ du tourisme
 Les acteurs du Parc ne communiquent par forcément sur le label (parce que ça n'apporte rien ? Pas d'identification de la plus-value ?)
 Pas d'outil pour définir une planification touristique, Manque de gouvernance à l'échelle du PNR
 Manque de cohérence/concertation pour les stratégies entre les différents acteurs du tourisme
 Les syndicats de bassin ne sont pas assez impliqués dans la gouvernance
 Trop de distinction entre compétences touristiques et compétences économiques
 Les invitations ne sont pas toujours à destination des bons interlocuteurs du tourisme ; elles restent à haut-niveau hiérarchique ; adresser l'invitation à la bonne personne (= élu.e de l'EPCI en charge du tourisme + Présidence de l'OT)

MENACES

Créer une hétérogénéité sur le territoire
 Fragilité des stratégies touristiques si évolution des paysages, menaces liées au changement climatique (manque d'eau, incendie,)
 Possibilité que la Région récupère la compétence tourisme ; les EPCI et les Départements perdraient la compétence (réflexion au sein de l'association des régions de France)
 Regroupement des OT avec le risque d'offres touristiques trop hétérogènes

ENJEUX	OBJECTIFS
Etablir un panorama détaillé des acteurs du tourisme à l'échelle du Parc (missions, compétences, contact ciblé,...)	Identifier l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de tourisme (inclure les chasseurs, les syndicats de bassin...°
Créer une instance de gouvernance (et de planification) touristique à l'échelle du Parc	Définir collectivement l'organisation du tourisme, de l'offre, de la promotion à l'échelle du Parc Associer la Région, les Départements, les EPCI, un spécialiste tourisme (universitaire et/ou étudiant)
Renforcer l'attachement et la cohésion autour du label PNR	Faire émerger collectivement une destination Parc du Haut-Languedoc pour augmenter la notoriété (équivalent à une marque « ombrelle ») Intégrer les OT sous une même « marque » PNR Associer le Syndicat mixte à la gouvernance des comcom et com d'agglomération et des OT pour porter les valeurs du label Parc au sein des stratégies touristiques des OT Intégrer les EPCI à la gouvernance du Syndicat mixte pour favoriser les interactions

SOCIO-ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT DES FILIERES

Attractivité du territoire pour les habitants

Attractivité du territoire pour les entreprises et développement
des filières

Coopération territoriale et action économique



LES PARTICIPANTS A L'ATELIER

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
BAA	Rachid	Communauté de Communes du Minervois au Caroux	Développeur économique
BELTRAN	Philippe	DDTM34 / SAT Ouest Béziers	Chargé de planification
BERNOT	Christine	PNRHL	Elue référente
BORDAGE	Nolwenn	PNRHL	Chargée de mission développement économique et filières
BUCCINO	Laurène	Communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc	Responsable développement économique et attractivité
DECAESTECKER	Timothée	France Renouvelables	Délégué Régional Adjoint
DELAMARE	Hubert	CCI TARN	Responsable service développement des entreprises
DERKSEN	Alexandre	PNRHL	Stagiaire
EMONT	Sophie	PNRHL	Chargée de mission évaluation
GLEIZES	Jean-Paul		Délégué MIF
GUIRAUD	Anaïs	PETR Hautes Terres d'Oc	Chargée de mission Tiers-Lieu développement économique
HOCHEDÉ	Mathieu	CMA 81	Conseiller environnement
LABARRIERE DUCHAMP	Roseline	FRANSYLVA OCCITANIE	Présidente
PERCHE	Jérémie	CC Thoré Montagne Noire	Chargé de mission aménagement du territoire et développement économique
PETIT	Frédéric	France Renouvelables	Délégué Régional Adjoint OCCITANIE
SALANAVE PEHE	Sébastien	ONF Hérault	Responsable Unité Territoriale Piémont

SAUTTER	Nathalie	PNRHL	Directrice adjointe
SEBERT	Paola	PNRHL	Service Civique
TIBAUT	Aurélie	Région	Chargée de projets Parcs Naturels
TKACZUK	Laurence	PHLV	Economie PAT
URBANO	Patrick	CSP	Membre
METTEAL	Sylvie	DDTM34	

GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS

Attractivité du territoire pour les habitants

ATOUPS

Solde migratoire positif (+0.25% en 2020)
Majorité de communes en dehors des aires d'attraction des pôles urbains (développement endogène...)
Taux d'accession à la propriété élevé
Les résidences secondaires, un atout parce que rénovation de l'habitat, habitées, participent à l'économie, préservation du patrimoine immobilier
Les déplacements sur le territoire reposent sur la solidarité, pas besoin de transports en commun
Niveau d'équipement et de services élevé par habitant
Amélioration de l'accès aux réseaux (4G, fibre optique)
Accès à une offre en formation générale de proximité jusqu'au milieu du secondaire
Cadre de vie de qualité : paysages, calme, air pur attirent les gens
PNR HL à la fois proche de la mer et des 2 grandes métropoles Toulouse et Montpellier
Territoire préservé avec un lien social fort et une population qui revient à ça

OPPORTUNITES

Migrations climatiques et accueil de nouveaux arrivants
PHLV : plan mobilité en cours, qui permettra de désenclaver le territoire
TAD (Transport à la demande), TIL (transport interurbain) contribuent à l'attractivité du territoire
Dispositifs OPAH, Petits villages de demain, Cœur de ville créent des dynamismes de territoire, dispositifs à conserver

FAIBLESSES

Solde naturel négatif (-0.55%) avec une population vieillissante
Niveau de vie médian faible
Les retraités apportent moins de dynamisme que les actifs
Taux de chômage élevé et difficultés d'insertion pour les jeunes
Pas/peu d'emplois si on se situe en dehors des aires d'attraction des villes
Parc immobilier vieux et insalubre
Parc locatif inexistant ou prix élevé
Absence de bailleurs sociaux
Concurrence entre locations longue durée et saisonnières (Air B&B)
Concurrence avec les résidents secondaires, qui ont peu de plus-value pour le territoire
Manque de coordination entre EPCI sur la problématique du logement
Isolement géographique et enclavement du territoire
Fonction résidentielle du territoire : déplacements pendulaires journaliers
Coûts de transport importants, véhicule indispensable pour se déplacer sur le territoire
Pas de réseau ferroviaire
Problématique de lien entre 2 réseaux de bus départementaux
Mauvais réseau de transports en commun
Les difficultés d'accès et de transport sur le territoire demandent plus de solidarité
Le transport scolaire insuffisant, voire inexistant si trop de résidences secondaires
Les équipements et services sont présents mais attention à leur répartition géographique et leur accessibilité (distance) - Faible niveau d'équipement par km²
Des services publics en régression (santé, Poste...)
Importants déplacements domicile-travail / territoire avec fonction résidentielle
Lycées d'enseignement général situés en périphérie du territoire
Flux de camions important sur la D612 et D908

MENACES

Cercle vicieux entre emploi (diminution de l'emploi) et accès à l'éducation (fermeture des classes/écoles)
Développement des résidences secondaires au détriment de l'offre en résidences principales (sur certaines communes seulement)

Accentuation du trafic poids lourds et perte d'attractivité des agglomérations sur la D612, D908

Développement de l'agrivoltaïsme, éoliennes... Des paysages à conserver !!

Problématique de l'eau à prendre en compte dans l'attractivité du territoire : réseau d'eau vétuste, plusieurs villages qui n'ont plus d'eau depuis 1 an

Risque de migration climatique importante (Hérault : concentration actuelle de la population sur les côtes et à Béziers)

ENJEUX	OBJECTIFS
Améliorer les conditions de vie de la population locale	<p>Objectif 1 : Améliorer l'offre en emplois locaux</p> <p>Objectif 2 : Améliorer la structuration et l'offre de services du territoire</p> <ul style="list-style-type: none">- Outils : SCOT, Petites villes de demain, Villages d'avenir, Cœur de ville <p>Objectif 3 : Améliorer l'accès à l'immobilier pour la population locale</p> <ul style="list-style-type: none">- Action : Rénover le parc immobilier (OPAH - aide rénovation)- Action : Gérer la problématique des résidences secondaires <p>Objectif 4 : Améliorer le réseau de transport en commun sur tout le territoire</p> <ul style="list-style-type: none">- Outils : Plan mobilité (Pays HLV), TAD (communautés de communes), transport d'intérêt local <p>Objectif 5 : Pallier aux déserts médicaux</p> <ul style="list-style-type: none">- Outil : contrat local de santé (déclinaison PRS)
Améliorer l'attractivité du territoire pour les nouveaux arrivants	<p>Objectif 1 : Travailler sur une image de marque « destination parc »</p> <ul style="list-style-type: none">- Action : Promouvoir et valoriser le mode de vie rural du territoire : « une vie d'autrefois »- Action : Mettre en place des actions de marketing territorial pour les nouveaux arrivants et les entreprises- Action : Rendre le territoire attractif pour les jeunes actifs en travaillant sur les leviers suivants : emplois, écoles, transports en commun- Action : Promouvoir les activités sportives de pleine nature du territoire <p>Objectif 2 : Rendre la fiscalité locale attractive pour les habitants et la faire connaître</p> <p>Objectif 3 : Soigner l'accueil des nouveaux arrivants</p> <ul style="list-style-type: none">- Action : Proposer un pack installation complet = emploi + logement + cadre de vie + scolarisation...- Action : Prévoir des structures d'accueil au niveau des communautés de communes pour accompagner la recherche de logement, la garde des enfants...- Ex : guide des locations et aides, guichet unique pour les places en crèches, écoles – CCMLHL- Action : Améliorer l'accueil des télétravailleurs en provenance des grandes métropoles Toulouse – Montpellier- Ex : espaces de coworking, espaces de télétravail

Attractivité du territoire pour les entreprises et le développement des filières

ATOUS

Ressources naturelles importantes à l'origine du développement des secteurs primaires et secondaires, disponibilité en eau

Multiplicité de labels qualité (AOC, IGP) dans le domaine de l'alimentation

Territoire en-dehors des aires d'attraction des pôles grands pôles économiques (développement endogène)

Relative proximité des pôles urbains de Castres et Béziers

Secteur de l'industrie dynamique et sur-représenté par rapport à la moyenne nationale

Thermalisme : une activité non délocalisable et un bassin d'emplois important

Bonne dynamique de création d'entreprises individuelles

Filières bois, pierre, industrie agroalimentaire : l'offre d'emplois est supérieure à la demande sur le territoire du PETR des Hautes Terres d'Oc

PETR des Hautes Terres d'Oc labellisé « territoire d'industrie »

Des entreprises du territoire qui savent se rendre attractives pour leurs salariés – avantages professionnels sociaux

Existence historique savoir-faire sur le territoire : historique minier, extraction de la pierre, textile, autres artisanats et agroalimentaire

L'A69, un atout ??

Filière pierre :

- Ressource minérale diversifiée (granit, gneiss, marbre, schiste - ardoise, lauze, calcaires et argile) ;
- Granit du Sidobre : une filière structurée et des débouchés historiques sur le marché du funéraire, développement dans le domaine de la voirie ;
- Association Granit et Pierres du Sidobre fédératrice pour la filière – marque collective « Griffé Sidobre » ;
- Association culturelle pour la valorisation du patrimoine marbrier du Pays St-Ponais, réalisant des recherches et études de faisabilité pour la filière ;
- Présence du CFA-IFRES à proximité des bassins d'exploitation, proposant des formations en lien direct avec les besoins des entreprises ;
- Volonté d'aménagement de plusieurs villes et villages avec de la pierre locale - Lacaune, St-Pons (...)
- Démarche de valorisation des matériaux et savoir-faire locaux engagée par le PNR HL : cahier technique pierres sèches etc.
- Association pierres sèches en Faugérois (savoir-faire dans la construction de capitelles notamment)
- Savoir-faire de l'entreprise AGTP pour ce qui concerne les murets de voirie, murs de soutènement...

Filière bois :

- Une ressource forestière importante et diversifiée - Présence d'essences de bois de qualité spécifique (ex : duramen du châtaigner imputrescible)
- Un poids économique significatif : la filière génère plus de 2 600 emplois pour environ 450 entreprises + de nombreux acteurs ponctuels non référencés (9% de l'emploi total du territoire d'étude)
- Des débouchés sécurisés vers la trituration pour avec la présence historique de la SAS La Tarnaise des panneaux privilégiant l'approvisionnement local
- Des savoir-faire locaux à haute valeur ajoutée pour de la transformation du bois : une quinzaine d'ébénistes, de fabricants ou restaurateurs de meubles, proximité du pôle artisanal de Revel
- Projet de scierie + unité de cogénération à Brassac (groupe SIAT) avec un rayon optimal d'approvisionnement de 100 km autour du site
- Débouchés diversifiés pour les résineux : 1ère éclaircie => industrie de la trituration, papeterie, panneaux / 2ème éclaircie => Bois de palette, coffrage et trituration pour les houpiers / Puis charpentes traditionnelles, fermettes

Filière laine :

- Présence d'un cheptel ovins de race uniforme (Lacaune), pérennisée par l'AOC Roquefort ;
- Existence Unités industrielles et d'une tradition textile dans la vallée du Thoré ;

- Présence d'artisans et savoir-faire de la transformation de la laine sur le territoire.

OPPORTUNITES

Valorisation de ressources existantes mais non exploitées (laine...)

Télétravail – fournisseur d'accès internet fiable Starlink

Label entreprise du patrimoine vivant

Des investissements réalisés par les collectivités dans des bâtiments avec installation photovoltaïque et mise en location aux entreprises à un prix réduit

Développement de la filière blé barbu, pauvre en gluten : structuration d'une filière avec restauration des moulins – projets villages d'avenir

Filière pierre :

- Démarches en cours pour obtenir Indication Géographique (IG) Granit du Sidobre
- Ressources touristiques et pédagogiques de la Maison du Sidobre
- Aménagement et restauration de terrasses agricoles et viticoles en pierre sèche
- Un axe traversant entre Mazamet et Bédarieux : la Voie Verte Passa Pais - 80 km à soigner
- Valorisation du patrimoine marbrier St-Ponais
- Granit : capter les marchés publics

Filière bois :

- Des productions spécifiques à valoriser : bois d'œuvre de châtaigner (piquets et bardeaux) +
- Un savoir-faire local de 2ème transformation à haute valeur ajoutée : ébénisterie
- Développement de produits bois locaux standardisés et prêts à l'emploi pour les secteurs de l'ameublement / construction
- Sensibilisation des prescripteurs à l'éco-matériau bois local dans la construction, mise en relation prescripteurs / scieurs locaux
- Habillage bois des bâtiments agricoles – mise en relation scierie mobiles / agriculteurs
- Promotion la marque « Bois des Territoires du Massif Central » ⇔ traçabilité
- Installation en cours de la scierie SIAT à Brassac

Filière laine :

- Utilisation de la laine en agriculture sous forme de paillage, amendement ou protection ;
- Utilisation de la laine en matériau isolant, dans une démarche de transition écologique ;
- Mutualisation des outils de transformation et des moyens de certification (ATEX, avis technique)
- Amélioration des procédés de lavage et d'hygiénisation de la laine ;
- Evaluation de l'empreinte carbone des laines selon les types d'élevage (plein air / bâtiment...).

FAIBLESSES

Faible représentation des emplois salariés

Nombre d'emplois historiquement bas

Secteur tertiaire sous-représenté par rapport à la moyenne nationale

Secteur agricole en régression en nombre d'exploitations

Problématique d'emploi du conjoint et départ des salariés

Problématique de réseau : raccordement la fibre optique et qualité du réseau

Filière pierre :

- Perte de débouchés dans le secteur du funéraire ;
- Veille sur l'évolution de l'effectif d'entreprises et d'emplois (Sidobre) ;
- De forts contrastes entre des acteurs et grappes d'acteurs 'locomotives' localisés et une filière éparpillée d'unités économiques de petite taille ;
- Nécessité de renforcer les liens entre la filière des matériaux (extraction, transformation, mise en œuvre) et la filière de valorisation des patrimoines naturel, culturel, touristique et de loisirs.
- Problématique de succession : racheter le mandat d'exploitation coûte très cher. Quand une entreprise disparaît, le mandat n'est en général pas réaccordé

- Baisse du nombre d'exploitations depuis 20 ans - mandat d'exploitation + contraintes environnementales.

Filière bois :

- Manque d'emplois pérennes d'entrepreneurs forestiers sur le territoire
- Une fracture entre amont et aval de la filière
- Une faible part des débouchés sécurisée par des contrats d'approvisionnement (contrats d'approvisionnement publics < 15 % des ventes)
- La filière bois se positionne essentiellement sur des marchés à faible VA : emballage et de bois de coffrage par les scieries industrielles, bois de trituration
- L'essentiel de la VA créée sur le territoire est lié aux résineux (épicéa, sapin pectiné, douglas)
- Une grande partie des grumes destinée à l'export
- Peu de débouchés
- De moins en moins de petites scieries sur le territoire

Filière laine :

- Déficit de notoriété de la laine Lacaune
- Goulot d'étranglement au niveau du lavage de la laine si développement quantitatif de la filière : capacité de la station de lavage de Saugues ?
- Problématique de gestion de l'eau et traitements chimiques pour l'hygiénisation de la laine

MENACES

Rétention immobilière par les propriétaires privés comme obstacle à l'immobilier d'entreprise

Objectif zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050 : hyperspécialisation des territoires au détriment du développement industriel des territoires ruraux

Problématique de transmission des entreprises dans le domaine de l'extraction de la pierre, agricole, artisanat...

Ex : perte de savoir-faire pour le tressage du genêt

Problématique de gestion de la ressource en eau (La Salvetat s/ Agout : fonctionnement des entreprises, tourisme)

Filière pierre

- Qualité des restaurations du bâti ancien
- Un signal à surveiller : le 1er rachat de carrière par des capitaux étrangers
- Filière qui repose sur un savoir-faire important qui peut être un frein au développement si pas assez de transmission

Filière bois

- Eviter le détournement massif de la ressource bois vers la cogénération biomasse
- Une part d'exportation de la récolte de plus en plus importante vers des marchés à faible VA
- Des scieries de moins en moins équipées pour la valorisation des feuillus et des gros diamètres
- Anticipation les investissements forestiers et remplacement des plantations FFN des années 1960-70, maintien de la diversité des essences
- Ressource en bois et changement climatique

Filière laine

- Garantir les prix d'achat de la laine aux éleveurs pour faire évoluer les chantiers de tontes
- Assurer des approvisionnements de laine conformes en qualité et en volume aux besoins spécifiques des transformateurs
- Diminuer l'empreinte environnementale de la laine – intégration la notion de « co-produit »

ENJEUX

Maintenir et développer les entreprises implantées sur le territoire

OBJECTIFS

Objectif 1 : Accompagner la transmission des entreprises

- Action : Mise en place d'un groupe de travail communes + CCI + PETR en s'appuyant sur les élus pour identifier les entreprises.
- Action : Proposer des formations, de l'accompagnement

ENJEUX	OBJECTIFS
	<ul style="list-style-type: none"> - Action : Organiser des formations/visites des lieux de travail pour faire découvrir l'activité économique du territoire dès l'école - Action : Réaliser des forums des métiers auprès de tous les publics (étudiants, actifs) pour faire connaître les employeurs du territoire aux jeunes <p>Objectif 2 : Améliorer la compétitivité des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action : mettre en place des programmes d'accompagnement <p>Objectif 3 : Attirer et fixer les salariés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action : Package complet d'installation avec solutions pour conjoints/enfants
Attirer de nouveaux entrepreneurs	<p>Objectif 1 : Coupler accueil des nouveaux arrivants et accueil des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action : Mettre en place des actions de marketing territorial pour les nouveaux arrivants et les entreprises <p>Objectif 2 : Proposer de l'immobilier d'entreprise disponible comme facteur d'attractivité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action : Mettre en place un observatoire du foncier économique / Recensement des locaux disponibles pour l'immobilier d'entreprise - Action : Mutualiser les outils de production dans un contexte ZAN : repérer le foncier bâti vacant pour des installations collectives <p>Objectif 2 : Rendre la fiscalité locale attractive pour les entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outil : zone de revitalisation rurale – ZRR <p>Objectif 3 : Encourager la création d'entreprises sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action : Mettre en place des pépinières d'entreprises
Améliorer les retombées économiques territoriales des entreprises et filières	<p>Objectif 1 : Relocaliser les filières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action : Relocaliser la filière bois <p>Objectif 2 : Valoriser les savoir-faire spécifiques du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action : Mise en valeur de l'historique des filières minières du territoire et savoir-faire associés (ex : ferronnerie et musée de la cloche à Hérépian) - Action : Retour sur les métiers d'art et de savoir-faire : pierre, bois, ferronnerie - Action : Relance du savoir-faire du tressage du genêt pour la couverture des toitures, monuments historiques notamment <p>Objectifs 3 : Développer les activités économiques non délocalisables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action : Développer les emplois dans le thermalisme

Coopération territoriale et action économique

ATOUS

Une diversité d'acteurs agit à différents niveaux dans le champ du développement économique : Région, Département(s), communes, EPCI, Chambres consulaires (CCI, CMA), Pays, PETR, Pôle emploi, acteurs associatifs, URSCOP (...)

OPPORTUNITES

Echelle du PNR pour le développement économique : pertinent pour certaines filières spécifiques (laine, pierre, agroalimentaire, bois)

FAIBLESSES

Manque de coordination entre acteurs

Echelle du PNR pour le développement économique : des territoires très différents, quelle pertinence ?

Multiplication des acteurs / interlocuteurs sur le développement économique

Le PNR absent des réunions trimestrielles thématiques organisées par la Région (agence AD'OCC) pour les développeurs économiques

Partie héraultaise : manque un schéma d'aménagement (SCOT) sur le territoire qui permettrait la coopération. A défaut, la coopération n'existe pas

MENACES

Concurrence entre acteurs qui œuvrent pour le même objectif plutôt que coopération

Perte d'efficacité dans les actions menées plutôt que synergie

ENJEUX

OBJECTIFS

Optimiser l'action économique via la coopération territoriale

Objectif 1 : Clarifier les compétences et activités mises en œuvre par les acteurs du développement économique sur le territoire

- Action : Définir le rôle du PNR au sein de son territoire (incubation des projets / structuration des filières...)

Objectif 2 : Coordonner les interventions en termes de développement économique

- Action : Définir une politique commune concernant le logement
- Action : Organiser régulièrement des réunions sur les filières spécifiques du territoire du PNR (laine, pierre, agroalimentaire, bois)



ENERGIE

Energies renouvelables
Sobriété énergétique
Gouvernance

LES PARTICIPANTS A L'ATELIER

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
ALEXANDRE	MURIEL	Conseil départementale de l'Hérault	Chargé de mission paysage
BERNOT	Christine	PNRHL	Elue référente
BONNAFOUX	Thomas	CCV2M	Technicien rivière
BORDAGE	Nolwenn	PNRHL	Chargée de mission économie
BROCHE	Pierre	DDT81	Chargé de mission - Pole ENR
BUCCINO	Laurène	Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc	Responsable Développement économique et attractivité
CARON	Marcel	TNE	Membre
CAZADE	Claire	Chambre d'agriculture de l'Hérault	Chargée de mission ENR
COURTIER	MARINE	DDTM34 - SAT Ouest Béziers	Adjointe à la cheffe d'unité planification
COURTY	Guillaume	PETR Hautes Terres d'Oc	Technicien énergies
DERKSEN	Alexandre	PNRHL	Stagiaire
EMONT	Sophie	PNRHL	Chargée de mission évaluation
FAVRE-REGUILLON	Sophie	EPAGE Agout	Animatrice SAGE
FRÉMONT	Étienne	RTE	Responsable de projets
GUERS	Amélie-Madeleine	PNRHL	Chargée de mission paysage et urbanisme
GUIBBERT	CLAIRE	CCMLHL	Technicienne EP Bâtiment

HOCHEDÉ	MATTHIEU	CMA 81	Conseiller Environnement
MADEC	Frédéric	France RENOUELABLES	Délégué Régional Adjoint
NEDEMMEC	Julien	Chambre d'Agriculture du Tarn	Chargé de mission ClimatEnergie
PEREIRA	Frédéric	PNRHL	Chargé de mission énergie
PETIT	Frédéric	France RENOUELABLES	Délégué Régional Adjoint OCCITANIE
PIN	Jean-Paul	France RENOUELABLES	Délégué Régional Adjoint
PONS	Marie-Pierre	PNRHL	Elue référente
ROUANET	Jean-Pierre	TNE/Syndicat des Propriétaires Forestiers	
SAUTTER	Nathalie	PNRHL	Adjointe
SEBERT	Paola	PNRHL	Service civique
TIBAUT	Aurélié	Région	Chargée de projets Parcs Naturels
URBANO	ANNE BENEDICTE	COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE TARN	CHARGEE ECONOMIE
VILEY-MIGRAINE	Marjolaine	Collectif pour la protection des Paysages et de la Biodiversité PPB34	Porte-parole
Saulnier	Nicolas	LPO Occitanie	Directeur
Garrotte	Léa	DT 34 / Safer Occitanie	Chargée d'étude
Lafond	Marion	DDTM MCEP	
Migraine	Dominique	VPPN	
MADEC	Patrick	Hérault Energie	Direction Energies

RETOUR SUR L'ETAT DES LIEUX

Le diagnostic a été jugé insuffisant sur le fond pour les points suivants :

- Préciser les sociétés d'énergie renouvelable citoyennes
- Déterminer le profil annuel des type courbe de charges des besoins énergétiques et les comparer à la production
- Mieux affiner les productions autres que l'éolien : PV, Bioénergie, géothermie, ...
- Information manquante sur les puissances des unités PV au sol comme pour les autres types d'énergie, sur les projets agriPV existants, sur les unités de géothermie en fonctionnement
- Noter la densité de centrales hydroélectriques sur certains cours d'eau (Thoré, Arnette, ...)
- Indiquer les données de production PV en toiture et les comparer aux autres
- Plus d'information à indiquer concernant la mobilité
- Connaître le détail Besoin/consommation d'énergie du secteur agricole
- Connaître la part des ENR dans la consommation d'électricité
- Préciser la part du PNR dans les émissions de GES au niveau régional
- Préciser d'où vient l'énergie consommée sur le PNRHL
- Englober l'ensemble du territoire du programme Energie-Climat du PNRHL concernant la carte de PCAET
- Indiquer les PIG et OPAH sur carte
- Elargir le diagnostic en intégrant les cycles de vie des biens et usages. De même pour le volet agricole : observe-t-on la consommation d'énergie d'une activité ou bien l'activité elle-même ?
- Page 13 du diagnostic, remplacer bois par biomasse et parler de la bûche, du granulé, de la plaquette, des réseaux de chaleur et de la méthanisation
- Page 14 pour le diagramme sur les Bois Chaufferies automatiques, changer d'échelle pour mieux distinguer l'évolution fine
- p. 18 Préciser la consommation de granulé (principalement dans le résidentiel) et la production de l'unité de production à Bout du Pont de l'Arn

Les éléments présentés sur diagnostic ont été jugés insuffisants sur la forme pour les points suivants :

- Des légendes manquantes sur les cartes présentées

Demande de précisions :

- Préciser comment la facture globale énergétique est de 260 millions d'€, la comparer à celle de 2013
- Page 18 Distinguer les chaudières automatiques des réseaux de chaleur

Les ressources complémentaires pouvant être consultées et/ou ajoutées au diagnostic sont les suivantes :

INTITULE ANNEE	AUTEUR SITE	COMMENTAIRE	INTEGRATION DIAGNOSTIC
Enjeux (impacts + et -) liés aux ENR	Picto Occitanie DREAL		Les zonages des enjeux (biodiv, paysage) sont présents sur le doc de réf éolien
Documentation sur la géothermie	Site de l'AFPG		A creuser effectivement
Gisement des projets de production	Fédération des producteurs	Uniquement le gisement éolien présent, élargir aux autres ENR	Le gisement (vent, soleil, ...) n'est pas indiqué dans les cartes réalisées
SRADDET et Schémas régionaux éolien	DREAL et Région Occitanie	Comparer le potentiel éolien du PNRHL et sa capacité à contribuer à l'atteinte des objectifs régionaux (être TEPOS ++)	Ces documents se réfèrent à la Charte des PNR dans les secteurs concernés

GRILLES AFOM – ENJEUX ET OBJECTIFS

Synthèse

Le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc occupe une position clé dans la transition énergétique, soutenu par une richesse naturelle en ressources renouvelables. Cependant, cette position implique également des défis cruciaux liés à la gestion durable de la production d'énergie avec la préservation des paysages identitaires, l'équilibre social et la protection de la biodiversité sur les zones les plus sensibles, la réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'à la mise en place d'une coopération territoriale efficace pour répondre aux enjeux climatiques.

L'analyse AFOM présentée ci-après permet de classer les points clés de l'état des lieux du secteur de l'énergie dans le Parc et propose des objectifs associés aux enjeux, visant à renforcer le rôle du territoire dans la transition énergétique.

ATOUS

Des ressources renouvelables abondantes : Eau, vent, bois et soleil sont largement présents sur le territoire.

Une contribution notable à l'échelle régionale et nationale en matière d'énergies renouvelables.

Un territoire à énergie positive, avec une production d'énergie renouvelable en hausse de +23% entre 2013 et 2021.

Une réduction de la consommation énergétique moyenne par habitant (-7,2% entre 2013 et 2021).

Une diminution des émissions de gaz à effet de serre (-9,3% sur la même période).

Un engagement des acteurs locaux à développer : institutionnels et citoyens investis dans des projets énergétiques (énergies renouvelables citoyennes).

Des expérimentations locales réussies en matière d'efficacité énergétique et de transition.

OPPORTUNITES

Un potentiel énergétique encore sous-exploité pour plusieurs technologies renouvelables (solaire, géothermie, bois-énergie).

Un développement des énergies renouvelables citoyennes avec des dispositifs de participation locale (SEM, coopératives citoyennes).

L'ambition régionale forte : l'Occitanie vise à devenir la première région à énergie positive en Europe d'ici 2050.

Des technologies en développement pour la réduction des consommations énergétiques, notamment dans les véhicules et l'efficacité énergétique des bâtiments.

L'opportunité de dispositifs de soutien pour accompagner les collectivités et les citoyens dans leur transition énergétique.

FAIBLESSES

Une croissance lente de certaines filières : Bois énergie en faible progression annuelle, hydroélectricité en stagnation, géothermie et méthanisation en proportion anecdotique

Une connaissance insuffisante du potentiel géothermique du territoire.

Un respect imparfait des critères de la Charte du PNRHL : même s'ils sont très rares, certains projets éoliens et solaires au sol ne respectent pas pleinement les critères en place.

Une consommation énergétique élevée : Supérieure de 9% à la moyenne régionale, en raison du climat rigoureux et de l'ancienneté du parc de logements (mauvaise isolation), ainsi que de la forte ruralité (dépendance à la voiture) et d'un tissu important de PME industrielles

Des émissions de GES élevées (+18% par rapport à la moyenne régionale), en partie dues à l'agriculture et au tissu industriel du PNRHL.

Une complexité des dispositifs d'aide et difficulté pour les acteurs locaux à s'y retrouver.

MENACES

Les impacts paysagers et environnementaux potentiels des projets d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hydroélectricité).

Les risques de saturation : acceptabilité sociétale en baisse face à une multiplication des projets énergétiques.
 Les déséquilibres possibles entre filières : par exemple, l'agrivoltaïsme (AgriPV) pourrait affecter l'équilibre des usages agricoles.
 Le coût énergétique élevé pour les habitants et les acteurs économiques du territoire (entreprises, collectivités).
 L'évolution rapide des dispositifs d'aide et complexité pour les acteurs de suivre les changements.
 L'inégalité territoriale : certains territoires moins bien desservis par les dispositifs ou souffrant d'un accès limité à ces aides.

ENJEUX	OBJECTIFS
Le rôle du Parc et la coopération territoriale	Consolider la position du Parc en matière de production d'énergies renouvelables en permettant une croissance maîtrisée des filières énergétiques (solaire, éolien, bois, hydroélectricité) et en favorisant les projets citoyens et locaux pour renforcer l'ancrage territorial des projets. Créer une gouvernance concertée sur le territoire pour clarifier les responsabilités des différents acteurs et structurer une coopération optimale Renforcer la coordination territoriale pour garantir une répartition équitable des aides, tout en soutenant les zones moins développées dans leur transition énergétique. Rechercher et maintenir les financements nécessaires, tout en assurant la continuité des dispositifs les plus performants.
Une planification des projets visant le « moindre impact »	Actualiser les critères environnementaux et paysagers de la charte pour chaque technologie (éolien, solaire, bois, etc.) afin de concilier production d'énergie et préservation du patrimoine naturel et paysager. Impliquer les citoyens et les collectivités locales dans la concertation pour renforcer leur rôle dans les décisions prises.
La réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre	Intensifier les efforts pour réduire la consommation énergétique en favorisant la rénovation des bâtiments, l'amélioration des infrastructures de transport doux, et l'utilisation de technologies bas carbone. Poursuivre la diminution des émissions de gaz à effet de serre en adaptant les activités économiques aux enjeux climatiques. Poursuivre les efforts pour sensibiliser la population aux comportements sobres en énergie.
La vulnérabilité face à l'évolution des coûts énergétiques	Maintenir, voire renforcer les dispositifs d'accompagnement pour faciliter l'accès aux aides à la rénovation énergétique et soutenir le déploiement de solutions énergétiques moins coûteuses et plus performantes. Encourager l'adoption d'énergies locales pour limiter les dépenses énergétiques (autoconsommation individuelle ou collective).
La gestion des risques d'acceptabilité sociale et de saturation des projets énergétiques	Élaborer une gouvernance concertée qui intègre pleinement les préoccupations locales Favoriser des initiatives participatives, comme les projets publics ou citoyens, pour garantir une meilleure intégration des projets dans le tissu local et conserver sur le territoire les retombées économiques
L'adaptation aux nouvelles réglementations et aux innovations technologiques	Anticiper les changements administratifs et les évolutions technologiques afin de ne pas subir ces transformations mais d'en tirer parti. Adapter les politiques territoriales pour intégrer les nouvelles technologies tout en maintenant les objectifs de durabilité et de concertation.

RETOUR EN IMAGE ...

Vue d'ensemble



Temps 1 : partage et à l'analyse des états des lieux



Temps 2 : définition des premières pistes d'enjeux

